

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان -

UNIVERSITÉ ABOU BAKR BELKAÏD - TLEMCEEN

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français

Filière de Français



Thème

*Choix et changements de langues lors des
conversations radiophoniques :
fonctions et stratégies*

**Mémoire de Magistère
Spécialité Sciences du langage**

Présenté par :

M^{me} Amel TABET AOUL

Dirigé par :

Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF

Membres du jury :

M. BENMOUSSAT Boumediene (PR) Université de Tlemcen.	Président
M. ALI-BENCHERIF Mohammed Zakaria (Pr) – Université de Tlemcen	Encadrant
M. MAHIEDDINE Azzeddine (Pr) – Université de Tlemcen	Examinateur
Mme. TALEB Souad –(MCA) – Université de Tlemcen	Examinatrice

Année universitaire : 2019 - 2020

Dédicace

A mes parents Fethi et Amira.

A ma sœur Lamia.

A mon mari Mohamed.

A ma petite Ines, le soleil de ma vie qui est apparu

après une longue saison de pluie.

Remerciements

Ce mémoire n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide précieuse de certaines personnes. Je souhaite, dans cette page, leur exprimer ma très grande reconnaissance.

En premier lieu, je tiens à remercier M^r ALI-BENCHERIF Mohammed Zakaria pour avoir bien accepté d'encadrer ce travail, pour ses précieux conseils, sa rigueur scientifique mais aussi et surtout, pour avoir cru en mes capacités, pour m'avoir encouragé et accompagné dans l'accomplissement de ce mémoire, sa gentillesse et sa disponibilité à mon égard. Je suis heureuse de le remercier comme il se doit.

Je remercie également les membres du jury : M^r BENMOUSSAT Boumediene, M^r MAHIEDDINE Azzeddine et M^{me} TALEB Souad, d'avoir accepté d'évaluer ce travail et de participer à sa soutenance.

Je voudrais exprimer mes sincères remerciements à mon amie Leila, qui prenait toujours de mes nouvelles et m'encourageait, à ma collègue et amie Asma pour son soutien au quotidien, à Meriem pour son aide précieuse.

Les remerciements suivants vont à mes proches. A mes formidables parents : je peine à trouver les mots justes qui suffiront à exprimer ma reconnaissance à leur égard. Ils n'ont jamais cessé de me soutenir, de croire en mes capacités et de m'encourager, surtout dans les moments de doute. J'espère qu'ils sont fiers de moi, ma réussite est la leur, je la leur dédie.

Mes remerciements vont aussi à ma sœur Lamia sur qui je pourrai compter pour me venir en aide et ce en toutes circonstances.

Je remercie mon mari Mohamed de m'avoir soutenu et encouragé, d'avoir partagé mes peines avant mes joies, pour ses paroles réconfortantes, sa compréhension et sa gentillesse. Merci infiniment.

Enfin c'est vers ma petite fille Ines que je me tourne pour lui exprimer tout mon amour et mon affection. Elle a dû supporter mes longues heures de travail, parfois, ma mauvaise humeur, j'espère qu'elle me pardonne et que plus tard elle comprendra et qu'elle sera fière de moi. Merci ma chérie.

TABLES DES MATIERES

Tables des matières

Introduction	1
--------------------	---

CHAPITRE I CADRAGE GÉNÉRAL

1. Cadrage général et démarche méthodologique :	6
1.1. Délimitation du sujet : questionnement, problématique, objet d'étude, objectifs, question de recherche et hypothèses	6
1.1.1. Questionnement et problématique :	7
1.1.2. Objet d'étude :	7
1.1.3. Les raisons du choix du thème :	8
1.1.4. Les objectifs :	10
1.1.5. Questionnement :	10
1.1.6. Les hypothèses :	11
1.2. Méthodologie de recherche : démarche, corpus et profils langagiers	12
1.2.1. La démarche adoptée : descriptive et compréhensive	12
1.2.2. La pré-enquête : un repérage préalable	13
1.2.3. La méthode d'analyse : comparative, quantitative, qualitative... ..	13
1.2.4. La présentation du corpus et des participants aux conversations :	15
1.2.5. Les conventions de transcription du corpus :	17
1.2.6. Récapitulatif du cadre contextuel : le modèle SPEAKING de Dell Hymes	18
2. Cadrage théorique : délimitation et éclairages :	21
2.1. Les différentes approches sociolinguistiques :	21
2.2. Contact de langue et bilinguisme :	23
2.3. L'alternance codique :	24
2.3.1. La typologie de Poplack :	27
2.3.2. La typologie de Gumperz et Blom :	28
2.3.3. La typologie de Dabéne et Billiez :	29
2.4. Les théories du choix et du changement de langue :	31
2.4.1. Choix de langue au niveau social :	32
2.4.2. Choix de langue au niveau de l'interaction :	35

2.5. Représentations et attitudes : approches et fonctions.....	40
2.5.1. Représentations en psychologie :.....	40
2.5.2. Représentations sociales et fonctions :	41
2.5.3. Les représentations dans l'analyse conversationnelle :.....	42
2.5.4. Les représentations en sociolinguistique :.....	43
2.5.5. Attitudes : entre représentation, comportement langagier et interactionnel :.....	45

CHAPITRE II

LE PARLER BILINGUE : CHOIX, ALTERNANCE DE CODES ET GESTION DES INEGALITES LINGUISTIQUES

1. Le contexte sociolinguistique algérien, statuts des langues au quotidien et dans les médias : pratiques et représentations.	48
1.1. Le contexte sociolinguistique algérien :.....	49
1.1.1. Aperçu historique/ plurilinguisme millénaire :.....	49
1.1.2. Plurilinguisme et politiques linguistiques :.....	50
1.1.3. Les statuts et hiérarchisation des langues en Algérie :.....	51
1.2. Diglossie et/ou bilinguisme :.....	54
1.3. Langues et médias en Algérie : Quelles langues, quelles politiques linguistiques médiatiques ?	56
1.4. Choix de langue et représentations dans les médias algériens :.....	58
1.5. Hiérarchisation des langues en Algérie : Quelles configurations ?.....	59
2. Communication bilingue/exolingue et asymétrie des répertoires verbaux :	60
2.1. Alternance codique et emprunt :.....	62
2.2. Intercompréhension et malentendu :	66
2.3. Stratégies communicatives et marques transcodiques :.....	69

CHAPITRE III

ANALYSE DES EMERGENCES LINGUISTIQUES DES ECHANGES VERBAUX

1. Critères d'analyse et résultats :.....	73
2. L'approche quantitative :.....	77
2.1. Présentation des deux émissions choisies et des participants :.....	78

2.2.	Analyse quantitative du corpus des deux émissions :	79
2.2.1.	Tour de parole monolingue en français :	80
2.2.2.	Tour de parole monolingue en arabe :	80
2.2.3.	Tour de parole mixte arabe/français :	80
2.2.4.	Fréquence et poids des langues dans les deux émissions :	81
3.	Récurrences et formes linguistiques émergentes :	86
3.1.	Les types d'alternance codique :	87
3.1.1.	Alternance codique inter-intervention :	88
3.1.2.	Alternances codique intra- intervention :	89
3.2.	Originalité des segments mixtes, récurrences et caractéristiques des alternances codiques dans les émissions radiophoniques algériennes :	92
3.2.1.	Les connecteurs :	92
3.2.2.	Les marques de reformulation :	102
3.2.3.	Les expressions stéréotypées :	102
3.2.4.	Les emprunts :	104
3.3.	Les fonctions des alternances codiques qui ressortent des conversations radiophoniques de locuteurs algériens :	110
3.3.1.	Fonction identitaire et emblématique : récurrence des formes ritualisées	111
3.3.2.	Discours rapporté et citation : mobilisation du parler bilingue (ressources du répertoire verbal)	113
3.3.3.	Les interjections : maintien de contact et acquiescement	114
3.3.4.	Les réitérations : recodage à la recherche du mot adéquat	115
3.3.5.	Personnalisation / objectivation d'un message : identité linguistique et/ou culturelle	116
3.3.6.	Marquage de l'appartenance / métalangage :	117
3.3.7.	Fonction humoristique : quand l'humour se dit en arabe algérien	119
3.3.8.	Vers la convergence codique : entre fonctions et stratégies	121
4.	Stratégies linguistiques et gestion des inégalités et des malentendus : ...	122
4.1.	Les stratégies liées au choix et à l'alternance de codes en interaction :	122
4.1.1.	Les stratégies liées au degré de compétence linguistique :	125
4.1.2.	Les stratégies liées à la situation de communication :	127
4.1.3.	Les stratégies liées à la volonté de coopération :	128

4.2. Indices de gestion de l'inégalité pour s'adapter à son interlocuteur :	129
4.2.1. Négociation du choix de langue et accommodation :	130
4.2.2. Séquence d'ouverture : dénotation coopérative.	132
4.2.3. Séquentialité : influence mutuelle des tours de parole.	133
4.2.4. Reprise et recodage :	134
5. Postures communicatives et langagières dans la gestion de l'inégalité : .	138
5.1. Actes facilitateurs : compétences communicatives et compétences plurilingues :	138
5.2. La longueur des énoncés : indice de (d'in)compétence et/ou d'insécurité linguistique ?	138
5.3. Les marques d'accord et de désaccord : valeur relationnelle et discursive.....	140
6. L'alternance de codes comme stratégie d'évitement des malentendus : ..	141
6.1. Choix et changement de langue pour éviter le malentendu :	142
6.2. Répétition d'un élément dans les deux langues :	144
6.3. Expliquer autrement et éliminer une ambiguïté :	147
6.4. S'assurer que le message est bien compris :	149
Conclusion	153
Bibliographie	157

Liste des Schéma

Schéma 1 : La présentation du corpus selon le modèle SPEAKING de DELL HYMES	20
Schéma 2 : Diagramme représentant les composantes des domaines langagiers selon l'approche de Joshua Fishman.	35
Schéma 3 : Les contraintes contextuelles qui influent sur le comportement communicatif du choix de langue selon la théorie de Petter Blom et John Gumperz.	37
Schéma 4 : Les critères qui influent sur le choix et le changement de langue en interaction.	74

Liste des Tableaux

Tableau 1 : La présentation du corpus et des participants aux conversations	16
Tableau 2 : Les conventions de transcription	18
Tableau 3 : Les résultats des tours de paroles mixtes par locuteurs dans la première émission d'expression francophone.	81
Tableau 4 : Les résultats des tours de parole mixtes par locuteur dans la deuxième émission d'expression arabophone.	83

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Dans les situations de communication ordinaires les locuteurs se retrouvent dans une posture d'échange verbal où ils parlent le plus souvent, la (ou les) même(s) langue(s) en tant que code commun. Cependant, leurs connaissances et leur maîtrise des langues sont dans bien des cas inégales. A cet effet, chaque locuteur tente de remédier à cette inégalité dans l'échange en manifestant un degré de compétence consistant à produire et à interpréter des énoncés, en mobilisant les ressources de son répertoire afin d'atteindre un but communicationnel précis, à savoir la gestion de l'interaction avec son interlocuteur et ce pour assurer une meilleure dynamique de l'échange et par là assurer l'intercompréhension.

L'impact que peuvent avoir ces divergences sur le comportement langagier des inter-actants n'est mesurable que par des études sur les conduites sociolinguistiques en situation (c'est-à-dire une analyse tridimensionnelle : pragmatique, interactionnelle et conversationnelle) pour atteindre une meilleure compréhension de la question prenant en considération la gestion des ressources du répertoire à disposition pour réduire les inégalités.

L'inégalité dans l'utilisation des langues en présence entraîne des conséquences manifestes sur le déroulement de l'interaction tant au niveau linguistique par l'irruption de « l'inattendu » qui peut avoir plus d'intérêt à analyser que ce qui est prévisible et peut déboucher sur un plan communicationnel à des tentatives (ou stratégies) de résolutions et de gestion des échanges verbaux par les interlocuteurs.

Le but qu'on se fixe ici est de repérer les stratégies langagières et communicationnelles déployées par les locuteurs pour assurer la dynamique de l'échange en dépit de l'asymétrie de leurs répertoires verbaux.

Nous allons essayer d'étudier dans ce travail, suivant une démarche exploratoire, le choix et le changement de langues qui sont, avant tout, une pratique linguistique courante chez les locuteurs algériens voire une solution codique dans les conversations radiophoniques d'expression francophone ou arabophone, une pratique qui peut être prise en compte comme une stratégie de compensation d'une déficience en L2. Cela se manifeste aussi comme une manière de faire qui pourrait relever d'une stratégie d'évitement face à l'incompréhension d'un énoncé ou lors d'un quelconque malentendu.

Notre mémoire est subdivisé en trois chapitres. Le premier chapitre est composé de deux sections. La première est consacrée à la présentation de notre problématique¹, à la formulation des questions de notre recherche, aux objectifs que nous nous sommes fixés et auxquels nous voudrions aboutir ainsi que les hypothèses que nous suggérons, et ce à partir d'émissions radiophoniques d'expression francophone ou arabophone. Nous décrirons ensuite la méthode d'analyse pour laquelle nous avons opté afin de sélectionner et examiner le corpus. Ce dernier sera aussi décrit dans cette partie. La deuxième section sera consacrée au cadrage théorique où seront exposées les notions qui sont en lien avec notre problématique et qui vont nous servir pour analyser notre corpus.

Le deuxième chapitre sera scindé en deux sections. La première sera consacrée à la description du paysage linguistique en Algérie, à la hiérarchisation des langues ou variétés des langues en présence, ainsi qu'aux particularités de leurs usages et de leurs représentations par les locuteurs algériens au quotidien et dans les médias. Dans la seconde section nous essayerons de décrire le parler bilingue qui caractérise les pratiques langagières

¹ Nous y reviendrons en détail pour préciser le cheminement de notre questionnement.

des algériens et ce qu'il implique comme marques transcodiques comme les alternances codiques et les emprunts dans la gestion des inégalités linguistiques.

Le troisième chapitre, tout comme les précédents, sera subdivisé en deux sections tout au long desquelles nous présenterons l'interprétation et les résultats de l'analyse quantitative et qualitative des données sélectionnées. Dans un premier temps, nous tenterons de faire un inventaire des récurrences linguistiques et des fonctions qui en émergent. Puis dans une dernière section nous tenterons de mettre en corrélation les résultats de cette analyse pour tenter de définir le rôle des alternances codiques dans la gestion de l'asymétrie des répertoires verbaux et les stratégies qui en découlent.

CHAPITRE I

CADRAGE GÉNÉRAL

CHAPITRE I

Ce premier chapitre a pour but de présenter le cheminement de notre réflexion ainsi que les motivations personnelles quant au thème choisi, les objectifs, la problématique et les hypothèses formulées au cours de nos premiers pas d'investigation. Puis, nous exposerons le cadre méthodologique de notre recherche pour définir la démarche adoptée aussi bien dans la collecte des données que dans leur analyse. Dans la partie théorique, nous aborderons des notions qui sont au cœur de notre thème : les contacts de langues, les théories autour du choix et du changement de langue, les représentations et les attitudes des locuteurs, et ce par une approche sociolinguistique. Ceci constituera un arrière-plan théorique qui nous servira de cadre pour éclairer les zones d'ombre.

1. Cadrage général et démarche méthodologique :

1.1. Délimitation du sujet : questionnement, problématique, objet d'étude, objectifs, question de recherche et hypothèses

Cette section est consacrée à la présentation du cadre général de notre travail. Nous présenterons d'abord notre problématique, puis nous formulerons quelques questions de recherche, les objectifs à atteindre pour ainsi formuler nos hypothèses. Nous ferons par la suite la description du corpus d'enquête, du contexte communicationnel selon le modèle de communication SPEAKING de Dell Hymes (1972) et des profils langagiers des participants aux émissions radiophoniques sélectionnées.

1.1.1. Questionnement et problématique :

Ce travail a pour point de départ une observation faite sur les pratiques langagières des participants à des émissions radiophoniques algériennes d'expression française (sélectionnées à partir de la chaîne radiophonique *Alger Chaîne 3*) et arabe (pour les émissions de radio d'*Alger Chaîne 1*). Les locuteurs-participants à ces émissions radiophoniques se retrouvent dans une situation d'échange verbal dans laquelle ils sont amenés à parler une même langue imposée par le protocole² de l'émission et qui devrait permettre un échange verbal selon une ligne éditoriale précise. Sauf que les participants n'ont pas tous une maîtrise égale ni similaire de cette même langue, les compétences linguistiques des participants (invités à l'émissions et les animateurs) diffèrent. Ils se retrouvent ainsi dans une situation d'échange inégale³ voire asymétrique.

L'intérêt de cette étude est de mettre en lumière les stratégies mises en œuvre par les locuteurs pour gérer ces inégalités manifestes lors des échanges et de savoir si ces inégalités relèvent d'une véritable asymétrie de répertoires verbaux ou encore d'une insécurité linguistique (inhibition). Cet état de fait pourrait justifier les choix ou les changements de langues qui s'opèrent par les locuteurs pour remédier à ces inégalités. Ces choix et/ou changements de langues pourraient être **vus** comme des stratégies pour assurer l'intercompréhension.

1.1.2. Objet d'étude :

Notre recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique des contacts de langues et s'intéresse à la sphère médiatique prenant comme exemple des conversations tirées des émissions radiophoniques algériennes

² Ou encore la ligne éditoriale qui s'inscrit dans une politique médiatique délimitée par les chaînes radiophoniques en question.

³ Nous empruntons cette notion à François Frédérique (1990).

d'expressions française et arabe. En effet, nous inscrivons notre travail dans une perspective sociolinguistique, à la fois variationniste (Labov, 1976) et interactionnelle (Gumperz, 1989). Cette approche nous permettra de décrire et de comprendre ce qui ressort des échanges entre les participants à des émissions radiophoniques algériennes d'expressions arabe et française, comme indicateurs permettant de faire des comparaisons qui nous éclaireront sur les stratégies de choix et de changements de langues. Ces stratégies pourraient avoir pour fonction d'assurer l'intercompréhension et la convergence codique (Ali-Bencherif, 2009) en recourant notamment aux ressources du répertoire verbal à disposition. Nous nous intéresserons plus particulièrement à certaines marques transcodiques (Lüdi et Py, 2003) telles que les alternances codiques et les emprunts.

1.1.3. Les raisons du choix du thème :

La première raison du choix du sujet que nous citerons ici est purement personnelle. Notre intérêt porté à la sociolinguistique, comme perspective d'analyse du langage en situation réelle, authentique et la capacité des locuteurs d'user du langage pour échanger, communiquer, interagir par la force des mots, leurs choix, leurs combinaisons qui influent sur le (bon) déroulement d'une conversation dans un but communicationnel, un intérêt qui remonte aux années de formation en licence. Décrire les usages de la langue peut être aussi variable que le sont les langues elles-mêmes, ces usages sont influencés par des dimensions socio-culturelles, par les savoirs communs, par le niveau d'instruction, les contacts de langues, les comportements psychologiques, ce qui donne libre cours à une infinité de combinaisons possibles à analyser et à traiter. Toutes ses questions étaient d'un intérêt majeur dans mon parcours de formation.

La seconde raison est liée au contexte dans lequel nous évoluons en tant que sujet parlant. Cela revient à dire que le contact permanent avec les langues en présence nous amène à nous poser nous-mêmes le problème de l'intercompréhension et des changements de code à chaque rencontre avec des

sujets plurilingues. Les contacts de langues impliquent en effet la pratique de plus d'une langue par un individu mais pas forcément la maîtrise parfaite ou égale de ces langues. Ainsi, le locuteur recourt à une langue plutôt qu'à une autre, et donc il procède au choix et au changement comme stratégie pour pallier aux problèmes d'incompréhension.

Le paysage linguistique en Algérie⁴ est le produit de son histoire et de sa géographie, aussi riche et varié qu'il soit, il met le locuteur algérien dans une situation complexe où les langues en présence (arabe standard / arabe algérien / français / tamazight) cohabitent et sont mises en valeur en fonction des paramètres socio-historiques, politiques, communicationnels. Cet état de fait ouvre un vaste champ d'investigation dans l'étude des langues en contact.

Nous vivons actuellement une double révolution dans les mass médias, avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et l'ouverture des médias⁵. On observe ainsi une diversité et une pluralité dans ce domaine, ou plutôt une véritable effervescence de la presse à titre à l'ordinateur en passant par l'audio-visuel ce qui encourage les spécialistes du domaine à œuvrer pour développer le paysage médiatique en Algérie.

La radio est certes un moyen de diffusion de l'information mais c'est aussi un lieu d'échange et d'interaction entre animateur(s) et invité(s). Même si certaines émissions radiophoniques sont exclusivement monolingues, elles n'exigent pas, aux locuteurs, qui interviennent en direct du plateau de l'émission ou par téléphone, l'emploi d'une langue imposée, ce qui peut être un terrain propice aux contacts de langues, proposant ainsi un champ d'investigation large et varié à notre recherche.

⁴ Le paysage linguistique en Algérie sera abordé un peu plus tard de façon plus détaillée.

⁵ L'évolution et la révolution des médias algériens seront explicités par la suite.

1.1.4. Les objectifs :

Il sera question d'observer le comportement langagier des locuteurs notamment les échanges entre animateur(s) / invité(s), et ce afin de décrire et de comprendre ce qui survient lors de ces échanges comme éléments qui renseignent à la fois sur les choix et les changements de langues opérés par les locuteurs ainsi que la politique linguistique adoptée⁶. Pour cela nous nous focaliserons sur les phénomènes qui relèvent des stratégies que mettent les participants en place afin de pallier aux inégalités qui résultent de l'asymétrie des répertoires, notamment le changement de langues qui se produit par le recours aux alternances codiques.

1.1.5. Questionnement :

Cette recherche se veut, rappelons-le, descriptive et comparative et repose sur l'étude du déroulement et le fonctionnement des échanges verbaux en situation de contact de langues, plus exactement sur la gestion des ressources du répertoire verbal lors de ces échanges entre des locuteurs bi-plurilingues. Ces comportements pourraient mettre en exergue les stratégies développées pour remédier aux éventuelles pannes dans les échanges. Nous voudrions par notre recherche comprendre les mécanismes qui président à la régulation des échanges bi-plurilingues entre des locuteurs ne possédant pas les mêmes compétences bi-plurilingues.

- Comment s'opèrent ces changements et choix de langues ?
- Quelles stratégies sont mobilisées pour parvenir à assurer une meilleure fluidité des échanges ?
- Quelles fonctions remplissent les changements et les choix de langues lors des échanges ?

⁶ La politique linguistique dont il est question va dans le sens de la ligne éditoriale de la chaîne de radio mais aussi celle de l'émission.

- S'agit-il d'une politique linguistique du laisser-faire (liée à la ligne éditoriale) qui amène les interlocuteurs à opérer des choix de langues qui diminuent le sentiment d'insécurité linguistique ?

Les échanges verbaux en situations réelles impliquent les paramètres de la situation d'énonciation. Ainsi, nos questionnements porteront sur le locuteur, en premier lieu, pour essayer de savoir si c'est sa place⁷ dans l'échange qui lui donne une légitimité d'user d'une langue en dépit d'une autre, ou de passer d'une L1 à une L2. Si ce changement de langues est proposé ou imposé par l'un des locuteurs. Il s'agit aussi de savoir comment ces participants gèrent ce passage d'une L1 à une L2 ? Quelles attitudes⁸ marquent leurs comportements langagiers lors de ce passage ; s'ils coopèrent ou s'opposent à ce choix ? Un choix qui peut être tributaire, selon les cas, du profil sociolinguistique des locuteurs. Les compétences bi-linguistiques et plurilinguistiques des interlocuteurs qui émergent dans leurs choix langagiers, seraient-elles une stratégie à laquelle ils font recours et non pas un échec de leur intervention ? Le choix du thème traité (général ou de spécialité) ainsi que l'interprétation qu'en font les interlocuteurs sont-ils aussi à prendre en considération ? Enfin, ces choix et changements langagiers peuvent-ils être tributaires du contexte de l'émission radiophonique en question et du protocole mis en place par celle-ci ? Ces questions sont la clé de voute de notre questionnement puisque le problème est posé en termes de complexité.

1.1.6. Les hypothèses :

Suite au questionnaire exposé ci-dessus nous formulerons les hypothèses suivantes :

⁷ Chaque locuteur de par l'échange verbal dans l'interaction occupe une place qui lui confère certains comportements langagiers ou communicationnels.

⁸ Les attitudes des locuteurs vis-à-vis des langues en présence ainsi que de leurs interlocuteurs seront développées dans le chapitre 2.

- Les comportements langagiers (bilingue/plurilingue) et l'asymétrie des répertoires verbaux des participants à la conversation déterminent les choix et les changements de langues qui vont dans le sens d'une convergence codique.
- Les choix et les changements de langues sont deux stratégies qui amènent à la fois à réduire les asymétries et à assurer l'intercompréhension.
- Les choix et les changements de langues sont tributaires des profils langagiers des interlocuteurs, du contexte de la conversation et du thème abordé lors des émissions radiophoniques en question.
- Cette flexibilité, relative aux choix et aux changements de langues, relève d'une politique linguistique du laisser-faire axée sur la communication et favorise la participation active pour éviter les interruptions.

1.2. Méthodologie de recherche : démarche, corpus et profils langagiers

Dans cette partie nous allons décrire la démarche adoptée pour mener notre enquête, les raisons du choix des émissions radiophoniques et des différents épisodes sélectionnés avant de présenter la méthode d'analyse choisie pour décrire et analyser le corpus que nous présenterons ainsi que les profils langagiers des participants, à savoir les intervenants aux émissions.

1.2.1. La démarche adoptée : descriptive et compréhensive

Notre approche par ce travail s'inscrit dans une orientation qui a pour objet l'analyse d'un corpus d'interactions collecté à partir d'émissions radiophoniques algériennes d'expression française et arabe⁹ suivant une approche sociolinguistique.

⁹ Nous tenons à préciser qu'il est question de l'arabe standard qui constitue la première langue officielle du pays. Quant à l'arabe algérien (dialectal), son usage est manifeste le long de l'émission. Nous y reviendrons dans nos analyses.

Le corpus est recueilli à partir de podcasts des épisodes d'émissions postés sur internet, ou enregistrées en directe à l'aide d'un téléphone portable. Au départ, nous voulions baser ce travail sur la mise en exergue des choix et changements de langues uniquement à partir d'émissions radiophoniques d'expression française pour voir l'émergence de la langue arabe dans les échanges des locuteurs lors de ces émissions mais nous avons trouvé qu'il était plus intéressant de comparer ces émergences à celles qui auraient lieu dans une situation langagière inverse, c'est-à-dire, des émissions d'expression arabe où les locuteurs font appel à la langue française.

1.2.2. La pré-enquête : un repérage préalable

En tant qu'auditeur de la radio Chaîne 3, nous avions au préalable connaissance de quelques émissions que nous écoutions occasionnellement mais suite aux exigences de cette présente enquête nous avons intensifié le temps d'écoute de cette chaîne et avons ainsi sélectionné, à partir de certains critères¹⁰, une émission en particulier : « *La République des Arts* », pour en faire le support de notre recherche. Notre champ d'investigation s'étant élargi, nous nous sommes intéressés aux émissions d'expression arabe de la *Chaîne 1*, puis nous en avons sélectionné trois épisodes de l'émission : « *100% Djazairi* » dont les critères sont quasi similaires à ceux de l'autre émission d'expression française. Le repérage préalable étant fait, nous avons augmenté notre temps d'écoute pour enrichir notre corpus.

1.2.3. La méthode d'analyse : comparative, quantitative, qualitative...

Dans cette recherche, nous avons opté pour la méthode d'analyse comparative¹¹ qui repose sur une approche mixte (quantitative/qualitative). Cette méthode nous semble susceptible de répondre à nos questionnements pour

¹⁰ Les thèmes abordés concernent la culture et le patrimoine Algérien, la présence d'invités sur le plateau, l'intervention de chroniqueurs et d'auditeurs par téléphone.

¹¹ Beaucoup de recherche ayant porté sur des émissions radiophoniques se sont, à notre connaissance, intéressées seulement à une seule langue.

pouvoir ainsi vérifier ou contredire ce que nous avons formulé comme hypothèses. Par le biais de cette approche comparative, nous tenterons d'analyser et de décrire les différences qui peuvent émaner des choix et changements de langues en interaction de L1 à L2, ou de L2 à L1, et ce par une analyse quantitative afin de dégager les récurrences significatives (voire des indicateurs). L'analyse quantitative sera complétée par une analyse qualitative pour soulever les différentes manifestations des choix et alternance de codes lors des échanges. Cette approche permettra de ressortir également les points communs qui peuvent émerger des stratégies communicatives dans la gestion de ces choix et changements de langues. L'approche comparative présente un double intérêt pour une étude qualitative en linguistique de terrain ; d'une part, elle contribue à réduire le biais induit par l'implication subjective du chercheur¹² en l'amenant à se distancier d'un cas pour le confronter à un autre. Et d'autre part, elle participe à une meilleure information du chercheur, puisqu'elle lui fournit des données complémentaires parfois très éclairantes qui lui auraient échappé s'il était resté enfermé dans son étude de cas, et permet d'avancer vers la formulation d'une synthèse. Philippe Blanchet (2000 : 55) affirme à cet égard : « on ne perçoit ce qui est original – et donc pertinent – dans une situation que par rapport à une autre situation dont des traits sont différents. ».

¹² Le paradoxe de l'observateur (Labov, 1976).

1.2.4. La présentation du corpus et des participants aux conversations :

Chaîne de radio	Alger Chaîne 3 (chaîne d'expression francophone)			Alger Chaîne 1 (chaîne d'expression arabophone)		
	« La République des Arts »			« 100% Djazairi »		
N° des émissions	1	2	3	4	5	6
Date de diffusion	28/01/2019	10/02/2019	29/01/2019	13/03/2019	13/03/2019	21/11/2018
Thèmes abordés	Présenter l'actualité de l'invité Farid Khodja et parler de la musique andalouse	Présenter l'Ecole Nationale Supérieure de musique d'Alger	Présenter le « Dictionnaire des musiques citadines de Constantine. » par son auteur Abdel Madjid Merdassi	L'histoire de l'habit traditionnel de la mariée Tlemcenienne « Chedda »	L'histoire de la beauté de la femme algérienne	Parler des palais de la « Behdja » (Alger) « Riyas et Bahr »
Animatrice	Touraya Ayad	Touraya Ayad	Touraya Ayad	Ahlem Rouabeh	Ahlem Rouabeh	Ahlem Rouabeh
Les invités		-Mr Bouazzara Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de musique. -Khalil saxophoniste en 4 ^{ème} année à l'ENSM originaire d'Oran.	-Abdelmadjid Merdassi, musicien originaire de Constantine et auteur du « Dictionnaire de Musiques citadines de Constantine. »	-Louisa Ghalez ; représentante du Ministère de la Culture, Docteur en philosophie et chercheuse en patrimoine Algérien. -Ined Tabet Radia ; Directrice	-Wahiba Bouhired spécialiste en produit de beauté traditionnelle. -Zoulikha Boudris spécialiste en esthétique de la Chambre de l'industrie traditionnelle et de	-Ghelaf Said représentant de la Wilaya d'Alger. -Djamel Sadaoui conseiller culturel principal du Palais d'Alger « Riyas el Bahr ».

		-Abdelwaheb joueur de luthe en 4 ^{ème} année de Tamerasset. -Brahim de Tizi Ouzou flutiste		du centre de l'habit traditionnel de Tlemcen. -Souad Bekhchi, couturière organisatrice d'évènements culturels.	l'artisanat de la wilaya d'Alger. - Nesro ;propriétaire d'un salon de coiffure à Bab el Oued à Alger.	
Les chroniqueurs	-Sihem Kennouche : pour la littérature arabe. -Abdou Sayah pour la musique arabe.	-Hakim Lamdani avec la pratique de la musique dans le milieu scolaire.				
D'autres participants				-Soumia une auditrice qui vit au Canada. -Sara une auditrice qui intervient de Blida.		

Tableau 1 : La présentation du corpus et des participants aux conversations

1.2.5. Les conventions de transcription du corpus :

/		Pause brève
//		Pause moyenne à longue
[x]		Unités inaudible ou incompréhensible
A : Bla Bla [...]		Chevauchement de paroles
S : [...] bla bla		
Chépa		Représentation phonético -orthographique
...		Suite non transcrite
<i>Yaçni</i> (c'est-à-dire)		Traduction en français d'unité en arabe mise entre parenthèses.
<i>Yaçni</i>		Ecriture en italique des segments en arabe.
A :		Les initiales désignant les participants.
F :		
[Rire]		Les rires
« bla bla »		Discours rapporté / citation
! - ?		Point marquant l'exclamation et l'interrogation
Extrait 6		Numérotation des extraits
(Emission 3 FR) (Emission 4 AR)		Les émissions sont numérotées de 1 à 6 FR/ AR : Désigne la ligne d'éditoriale de l'émission d'expression francophone (FR) ou arabophone (AR)
Q	ق	Palatale emphatique
R	ر	Latérale vibrante sonore
gh	غ	Vélaire sonore
kh	خ	Vélaire sourde

H	ح	Pharyngale sourde
H	هـ	Laryngale sourde
Ç	ع	Laryngale sourde
,	,	Apostrophe
T	ط	Dentale emphatique
th	ث	Dentale sourde / et sifflante (allophone)

Tableau 2 : Les conventions de transcription

1.2.6. Récapitulatif du cadre contextuel : le modèle SPEAKING de Dell Hymes

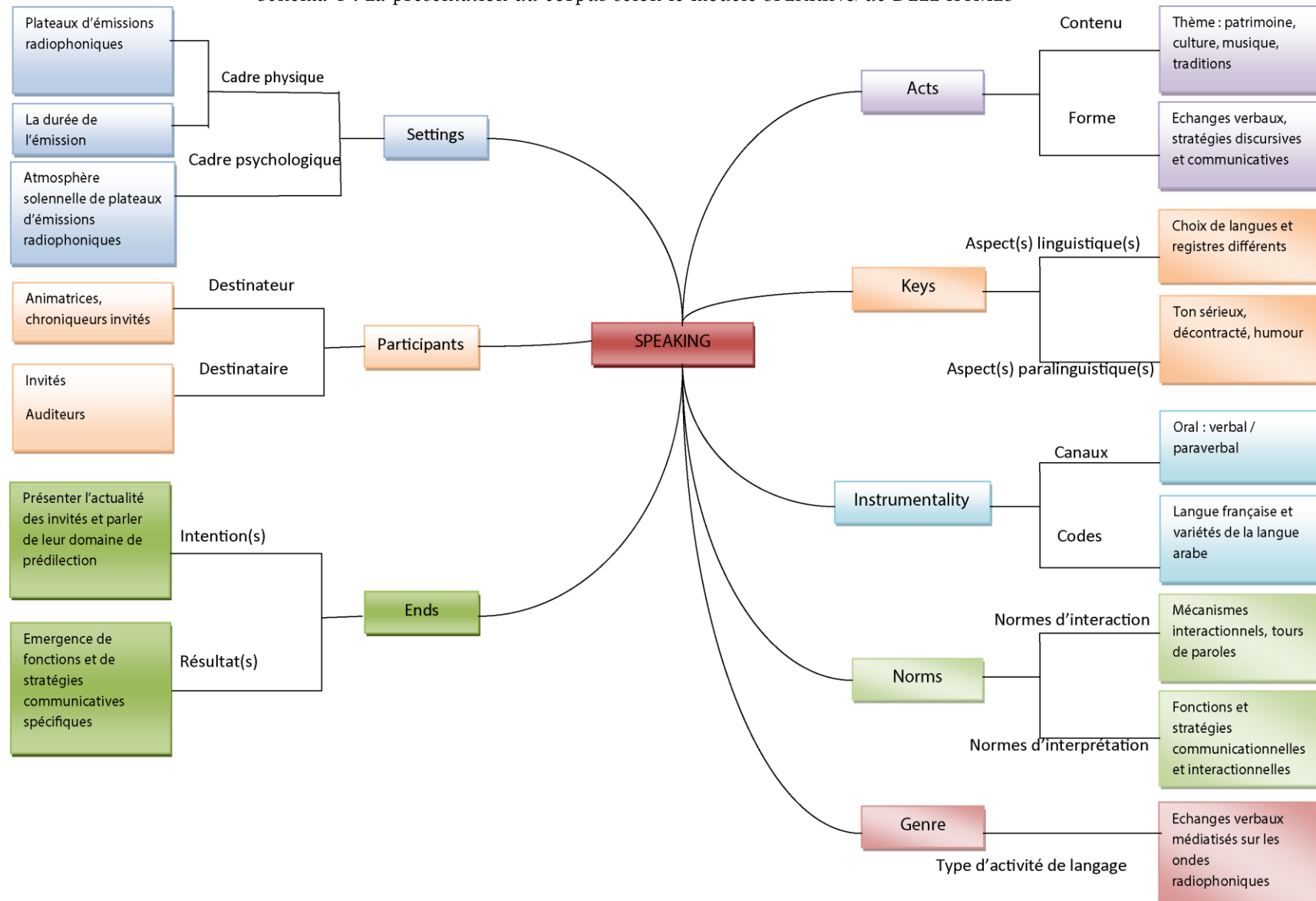
L'étude détaillée d'un phénomène interactionnel nécessite la description de ses composantes contextuelles. Dell HYMES (1972) a établi un modèle pour l'étude de la communication : le modèle SPEAKING.

Nous pensons que ce modèle peut être très intéressant dans la description de notre corpus dans la mesure où il permet de le décrire d'une manière globale et parfaitement détaillée. Ce modèle est composé de huit éléments qui permettent la description de contexte interactionnel :

- Setting (Cadre) : Il s'agit tout à la fois du cadre physique (temps, lieu) et du cadre psychologique (l'atmosphère de l'échange)
- Participants : Il s'agit du locuteur, de son interlocuteur mais aussi les autres participants.
- Ends (finalité) : Qui désigne en même temps le but ou l'intention (l'effet qu'on vise) ainsi que le résultat de l'activité de communication (ce qui se passe réellement).
- Acts (actes) : Pour désigner le contenu du message (le ou les thèmes de l'échange) et sa forme (message poétique ou référentiel).

- **Key (tonalité)** : Pour rendre compte de la tonalité du message (ton de la voix, intonations, registres de langues, aspects paraverbaux).
- **Instrumentalities (instruments)** : Les moyens de la communication, d'une part, des canaux (verbal et paraverbal), d'autre part, les codes (langues et registres de langues).
- **Norms (normes)** : Désigne d'une part les normes d'interaction qui ont trait aux mécanismes interactionnels de la conversation (tours de parole, interruption, chevauchement, pause, silence), d'autre part, les normes d'interprétation qui ont trait au sens du message tel qu'il est transmis ou reçu (interprétation, présupposé).
- **Genre (genre)** : Lié aux types d'activités du langage (conte, conférence, lettre commerciale, etc.)

Schéma 1 : La présentation du corpus selon le modèle SPEAKING de DELL HYMES



2. Cadrage théorique : délimitation et éclairages :

Dans la suite de ce travail nous proposons quelques éclairages sur les notions théoriques en relation avec notre problématique et dans lesquelles nous inscrivons notre recherche à savoir l'approche sociolinguistique ou plus exactement la sociolinguistique variationniste.

Notre recherche met le point sur « le bi-plurilinguisme » comme pratique langagière émanant des contacts de langues chez des locuteurs qui mobilisent des ressources langagières et déploient des stratégies telle que l'alternance codique au cours des interactions lors d'émissions radiophoniques. Il s'agit aussi de décrire les faits qui ressortent des comportements langagiers des locuteurs lors de ces échanges ainsi que des représentations qu'ils ont par rapport aux langues en présence. D'autres notions théoriques seront abordées plus loin au dépend des besoins de l'analyse du corpus. Ceci va constituer un arrière-plan théorique pour une meilleure compréhension du phénomène auquel nous nous intéressons.

2.1. Les différentes approches sociolinguistiques :

La sociolinguistique est une science qui a vu le jour dans les années 1960, marquée par la parution du livre de William Labov intitulé : *The social stratification of English in New York City*, dans lequel l'auteur montre que les variations linguistiques individuelles relèvent d'une structure générale, sociale et stylistique. Ainsi, des facteurs extralinguistiques (âge, sexe, position sociale, situation de communication) peuvent influencer certains usages langagiers. Ces variations peuvent alors toucher tous les niveaux de l'analyse linguistique : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, etc.

L'évolution de la sociolinguistique, sur le plan théorique et méthodologique, n'a cessé de s'accroître du fait que les sociolinguistes se sont rendu compte de la diversité des phénomènes sociolinguistiques et de la

complexité de la société et sa dynamique. Autant de paramètres qui ont permis l'émergence d'une combinaison des différentes approches sociolinguistiques¹³.

Les précurseurs¹⁴ des différents courants de la sociolinguistique se rejoignent sur l'objet unificateur de cette discipline, à savoir : le langage considéré comme une activité, socialement localisée, dont l'étude se mène sur le terrain. Ainsi ils considèrent le langage comme pratique dont fait usage le locuteur en situation authentique et donc son approche et son appréhension se fait par l'observation et l'analyse de ces pratiques en milieu naturel en dépit de ces différences linguistique, sociale, culturelle. En effet, pour ces chercheurs « la différenciation linguistique est inséparable du plurilinguisme culturel dont toute société est témoin, et le langage est investi de valeurs économiques et sociales » (Baylon, 1996 : 16). Cette hétérogénéité dans différents aspects du langage en situation réelle implique la prise en considération de la parole en tant que pratique sociale.

Notre étude du choix et changement de langues opérés par des interlocuteurs bilingues¹⁵ lors de conversations radiophoniques authentiques implique une asymétrie des répertoires verbaux relatifs aux locuteurs ainsi que l'émergence d'une hétérogénéité des aspects linguistiques, interactionnels et ethnographiques. Ce qui nous amène à inscrire notre approche par cette recherche sur un premier plan dans la perspective de la sociolinguistique variationniste initiée par William Labov (1976, 1978), de la sociolinguistique interactionnelle inspirée de John Gumperz (1989) et de l'ethnographie de la communication développée par Dell Hymes (1984).

¹³ Implique l'utilisation du français et une des variétés de l'arabe algérien.

¹⁴ Labov, Fishman, Hymes.

¹⁵ Ici implique l'utilisation du français et l'une des variétés de l'arabe.

2.2. Contact de langue et bilinguisme :

Le contact de langue, selon Uriel Weinreich (1953), qui fut le premier à utiliser cette notion, inclut « toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact de langue réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue donc d'un individu bilingue » (Moreau, 1997 : 94). Cette définition est intéressante car elle implique la dimension psycholinguistique de l'individu à employer, volontairement ou non, l'une ou l'autre des deux langues qu'il possède. De plus, elle considère le bilinguisme comme une résultante du contact des langues.

Cependant, selon François Grosjean (2003) le bilinguisme ne se réfère pas toujours à la maîtrise des deux ou plusieurs langues en présence ; ainsi il définit, « le bilingue est celui qui utilise régulièrement deux ou plusieurs langues dans sa vie quotidienne sans toutefois posséder parfaitement l'ensemble des compétences linguistiques dans chacune de celle-ci ». (Grosjean, 2003 : 20). Ainsi être bilingue, ne veut pas dire posséder des compétences communicatives symétriques dans les langues qu'il utilise. De plus, cette définition met l'accent sur la régularité de l'usage des langues.

L'individu bilingue recourt à l'utilisation d'une langue ou d'une autre selon les besoins de la communication, François Grosjean (1984 : 5) les classe selon deux types : « Ce besoin sera équilibré-si le besoin de deux langues est équivalent- il sera dominant si une langue est utilisée plus qu'une autre. ». De plus ce besoin est relatif, il dépend de la situation de communication, ainsi le bilingue choisit parmi ses langues, celle qui s'y conforme le mieux. Le bilingue est donc celui qui mobilise ses moyens langagiers de manière fonctionnelle.

En effet, Georges Lüdi et Bernard Py (2003 : 132) expliquent que « le bilingue doit interpréter chaque situation de communication en vue de déterminer lequel-ou les quels- des moyens langagiers qu'il maîtrise est- ou

sont- appropriés ». Ce choix de langue appropriée se fera en fonction du contexte de l'interaction verbale, il n'est nullement arbitraire mais gouverné par des règles (Grosjean, 1982) susceptibles de déterminer les facteurs qui orientent les comportements interactionnels¹⁶ justifiant ainsi le choix et le changement de langue.

Ce phénomène de plurilinguisme n'est plus une exception mais plutôt une règle (Weinreich, 1968), « [...] il touche la majorité de la population du globe terrestre ». (Mackey, 1976 : 13), inversement, le monolingue devient l'exception, il concerne une minorité d'individu vivant en groupes isolés ou coupés du monde. Il y'a donc bi- plurilinguisme là où il y'a contact de deux ou plusieurs langues.

De plus cette alternance de code de différentes langues ou variétés de langue¹⁷ au sein d'une interaction ou dans la même structure syntaxique n'est plus considérée comme dépréciative mais comme une compétence à part entière : « le bilinguisme [...] est une manifestation originale de compétences et de comportements communicatifs » (Lüdi et Py, 1986 : 169). De par cette définition nous retenons les notions de « compétence » qui réfèrent dans notre présente étude à la mobilisation de répertoire verbal du locuteur, et la notion de « comportement communicatif » pour désigner le choix et le changement de langue comme stratégie du comportement interactionnel.

2.3. L'alternance codique :

Alternance codique ou « code switching » dans la terminologie anglo-saxonne, est un phénomène qui résulte du bilinguisme. Depuis l'apparition de ce terme, les auteurs en représentent des approches diversifiées, ainsi n'étant

¹⁶ Ces facteurs seront explicités dans le chapitre suivant : ils peuvent se résumer ainsi : facteurs internes (les caractéristiques biologiques, sociaux et interactionnels) et facteurs externes (cadre spatio-temporel de la situation d'interaction) (Grosjean, 1982).

¹⁷ Registres de langue, styles, lectes aux quels le locuteur monolingue recourt et qui se rapporte au bilinguisme : alternance codique, emprunt, interférence. (Grosjean, 1984).

pas d'accord sur ce point, ils redéfinissent le terme par rapport à leurs propres travaux de recherches. Le code switch a souvent été défini d'une manière assez générale par des chercheurs qui privilégient le côté structurel de ce phénomène, le considérant comme une alternance de deux langues ou le passage d'une L1 à une L2. Pour notre part, nous retiendrons ces quelques définitions qui nous semblent être les plus significatives pour définir l'alternance de codes d'un point de vue structurel, en plus, nous présenterons une typologie du phénomène à étudier. Cette typologie nous permettra d'étudier l'émergence de l'alternance de codes dans notre corpus. Nous essayerons par la suite de compléter notre travail par d'autres définitions qui considèrent ce phénomène dans son aspect fonctionnel dans l'échange verbal.

John Gumperz (1982 : 85) considère l'alternance codique comme « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou de discours appartenant à deux systèmes ou sous- systèmes grammaticaux différents ». Penelope Garder-Chloros définit le code switching comme : « Changement/ alternance de langue ou de variété linguistique dans un discours ou une conversation ». (Gardner-Chloros, 1983 : 21). Ces deux définitions se rejoignent sur deux points :

- L'usage alternatif de plusieurs codes implique, soit deux systèmes linguistiques indépendants l'un de l'autre, soit deux variétés d'une même langue.
- L'alternance de la langue se produit dans un discours, plus précisément dans un dialogue ou dans l'interaction, ainsi le code switching se manifeste au niveau interphrastique et/ ou extraphrastique.

Shana Polplack (1988 : 36) considère l'alternance codique comme « le recours à des fragments de phrases provenant d'une langue pourvue des caractéristiques morphologiques, syntaxiques et lexicales propres à cette langue et qui vient se juxtaposer à un fragment d'une autre langue ». Dans cette perspective, il est à noter qu'il est beaucoup plus question de respecter les

structures syntaxiques et morphologiques de deux langues. Comme le fait remarquer l'auteur, cela peut concerner aussi bien une phrase qu'une partie de différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective)¹⁸ (Pollack, 1990 : 37). Ainsi dans un même énoncé, des passages dans deux langues peuvent s'interposer.

Le même phénomène est selon Myers-Scotton (2002) défini comme l'insertion, au sein de la même phrase, d'élément d'une langue A dans un environnement syntaxique déterminé et régi par les règles grammaticales de la langue B.

Pour notre part, nous retiendrons la définition de Josiane Hamers et Michel Blanc qui considèrent que le mélange de codes « est caractérisé par le transfert d'élément d'une langue l' « Y » dans la langue de base l' « X », dans l'énoncé mixte qui en résulte on peut distinguer des segments unilingues de l' « X » alternant avec les éléments de l' « Y » qui font appel à des règles des deux codes.» (Myers-Scotton, 2002). En effet cette définition implique non seulement la juxtaposition de deux langues dans un même énoncé mais qu'il en résulte un autre énoncé mixte comportant des segments des deux langues en contact, régi par les règles syntaxiques et grammaticales de ces deux langues.

Dans l'analyse du choix et du changement de langue dans les conversations authentiques, l'alternance codique constitue un élément essentiel à observer pour repérer les caractéristiques du parler bilingue comme conséquence des contacts de langues. Ainsi l'alternance codique, comme phénomène qui découle du contact de langue, est donc une stratégie mobilisée et mobilisant les ressources langagières des langues en présence qui peut s'avérer essentielle pour dégager les traits spécifiques caractérisant des types d'alternances codiques relatifs à l'étude de cas divers et variés. La mobilisation

¹⁸ Ces niveaux sont souvent réinvestis à peu près dans différentes approches théoriques des contacts de langues.

de ressources langagières bilingues au niveau de la conversation montre ainsi la connaissance des langues en présence par les locuteurs, mais aussi leur capacité de communiquer en usant de celles-ci.

Etant donné la multiplicité de travaux et de théories traitant des types d'alternances codiques par différents spécialistes, nous présenterons quelques typologies qui nous semble répondre aux attentes et objectifs de notre recherche, permettant ainsi d'explicitier au mieux le choix et le changement de langue en situation de communication bilingue. Il s'agit des typologies de Shana Poplack, de John Gumperz et de Louise Dabéne et Jacqueline Billiez.

2.3.1. La typologie de Poplack :

Shana Poplack (1988 : 23) distingue trois types d'alternances codiques :

- a) L'alternance codique inter-phrastique : pour désigner une juxtaposition alternée de segments ou de phrases à l'intérieur d'un même tour de parole.
- b) L'alternance codique intra-phrastique : implique la mobilisation des éléments grammaticaux des deux langues à l'intérieur de structure syntaxique. Dans ce cas l'alternance peut concerner un même mot (exemple de préfixe ou de suffixe de l'arabe dialectal relié à un lexème du français). Ce type d'alternance codique implique une maîtrise bilingue.
- c) L'alternance codique extra-phrastique : implique l'insertion d'un segment monolingue d'une expression figée ou des locutions.

Ceci dit Shana Poplack inscrit cette typologie en signalant deux contraintes linguistiques : la première concerne la contrainte du morphème libre ou l'alternance peut se produire entre un morphème et un lexème. La seconde est la contrainte d'équivalence des éléments juxtaposés où le respect des règles syntaxiques est fondamental, il était ainsi question de distinguer entre l'alternance codique et l'emprunt qui est parfois inséré dans des structures syntaxiques comme unité isolée de la langue emprunteuse.

2.3.2. La typologie de Gumperz et Blom :

John Gumperz a distingué entre deux types d'alternances codiques :

- a) L'alternance codique situationnelle :** (ou alternance de rôle) n'est pas seulement une alternance entre différentes langues (ou variétés), mais implique un changement dans la définition de la situation sociale¹⁹ bien que le lieu reste identique. Le changement concerne les rôles des participants tels qu'ils sont perçus : « définition de leurs droits et obligations mutuels » (Blom et Gumperz, 1988 : 424). Une telle alternance met directement en évidence le lien entre langue et normes sociales : « la notion d'alternance situationnelle assume une relation directe entre la langue et la situation sociale ». (*ibid.*)
- b) L'alternance codique conversationnelle :** Faisant objet d'étude de John Gumperz (datant de 1976, et publiée dans John Gumperz 1982 (1968) : 59-99). Dans cette étude l'alternance de code conversationnelle (métaphorique) est considérée comme un style discussif dans certaines communautés plurilingues pour ses utilisateurs, il est lié à des présupposés d'ordre social, les normes qui régissent son emploi ne relèvent pas du conscient et donc difficilement mesurable. (Sauf par des questionnaires directs adressés aux locuteurs) même si les locuteurs restent conscients de l'importance qu'ils attachent à chacun des codes utilisés. Ce type d'alternance codique est employé dans le but de communiquer l'intention du locuteur, et l'interprétation du choix se fait dans le sens d'une extension métaphorique des notions de codes « propre » ou « tiers »²⁰.

¹⁹ L'une des trois contraintes contextuelles (lieux, situations sociales, événements sociaux) qui jouent un rôle dans le choix et le changement de langue et qu'on expliquera un peu plus tard.

²⁰ Pour John Gumperz le code « propre » exprime une plus grande implication de la part du locuteur, et le code « tiers » un plus grand désengagement.

2.3.3. La typologie de Dabène et Billiez :

Louise Dabène et Jacqueline Billiez (1994) proposent une typologie d'alternance de code relevant d'une dimension discursive. Cette typologie est complémentaire à celle de John Gumperz et de Shana Poplack.

- a) L'alternance codique inter-intervention :** qui concerne le changement de langue d'un locuteur à l'autre entre deux interventions ou entre deux tours de parole d'un même locuteur qui opte pour une langue ou une autre mais par choix personnel.
- b) Les alternances intra- intervention :** comprennent l'alternance inter-acte qui se produit entre deux actes de paroles, et l'alternance intra-acte qui se produit à l'intérieur d'un même acte de parole. Celle-ci est divisée à son tour en : alternance segmentale et alternance unitaire. Cette bipartition correspond à la longueur de l'alternance ; dans l'alternance segmentale il s'agit d'un segment de phrase marquant un changement de langue. Dans l'alternance unitaire ; il s'agit de l'alternance d'un seul item ou on distingue entre deux types : l'insert et l'incise. Les inserts pour les unités sans aucune fonction syntaxique (qu'on retrouve beaucoup plus à l'oral), les incisives ; des unités insérées dans des segments syntaxiques intégrés proche de l'emprunt « mais il s'en différencie dans la mesure où il relève généralement de l'initiative individuelle » (Dabène, 1994 : 95).

Dans une perspective similaire à celle de Louise Dabène et Jacqueline Billiez des chercheurs s'intéressent à l'étude des marques transcodiques comme caractéristiques du parler bilingue (Lüdi et Py, 2003 ; Grosjean, 1984).

On peut dire que toutes les approches présentées sont recevables car elles restent relatives aux différentes langues en usage, leur fréquence, leur statut, leurs similitudes et leurs disparités.

Ceci dit, on n'envisage plus le code-switch négativement mais plutôt comme un fait positif car il s'avère être intéressant pour ce qu'il peut révéler

sur la capacité des interlocuteurs qui sont apte à passer rapidement d'une langue à une autre.

En mettant l'accent sur les facteurs linguistiques et extralinguistiques qui ont une répercussion sur les choix linguistiques des locuteurs, nous voudrions à présent apporter quelques définitions qui mettent en exergue l'aspect fonctionnel de l'alternance de codes, la considérant comme stratégie communicative utilisée par les locuteurs bilingues. Ainsi, Josiane Hamers et Michel Blanc (1983) entendent par alternance de codes : « une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieure d'une même interaction verbale » (Hamers et Blanc, 1983 : 445). Cette définition semble intéressante dans la mesure où elle considère l'alternance de codes comme une stratégie à laquelle recourent les interlocuteurs pendant l'interaction et cela pour des raisons multiples, soit parce qu'ils désirent se différencier psychologiquement de leurs interlocuteurs en tant que membre d'un autre groupe ethnolinguistique en affichant leur appartenance à une communauté, soit pour exclure d'autres locuteurs de la conversation par un choix de langue qui va dans le sens d'une divergence de codes. Par ailleurs, Josiane Hamers et Michel Blanc (1983) ont fait la distinction entre deux types d'alternances de codes, le premier est une alternance de codes de compétence par lequel l'individu bilingue fait appel aux ressources verbales de ses deux codes dans une même interaction. Dans la mesure où il n'existerait pas de locuteurs bilingues ayant des compétences égales dans les deux langues en présence, l'alternance de codes dans ce cas serait une stratégie de compensation pour répondre à un déficit linguistique. Le second type est l'alternance de codes d'incompétence, une stratégie utilisée par un bilingue dominant et qui consiste à faire appel à sa langue dominante pour suppléer un manque de compétences dans sa langue la plus faible.

Dans la même perspective, Peter Auer (1984) voit en l'alternance de codes une stratégie du sujet parlant pour exprimer un emploi fonctionnel dans une interaction. De même que John Gumperz (1989) s'intéresse ainsi aux fonctions du code switching²¹ en le considérant comme un phénomène discursif révélateur sur les raisons qui déterminent le choix et le changement de langues des interlocuteurs dans l'échange verbal, un choix de langue qui peut être aussi révélateur que le message lui-même.

2.4. Les théories du choix et du changement de langue :

Nous avons posé les hypothèses que dans la conversation entre locuteurs bilingues le comportement langagier du choix et du changement de langue serait déterminé par l'asymétrie des répertoires verbaux et la compétence langagière de chaque locuteurs à user des langues en présence pour communiquer, c'est-à-dire faire le choix d'une langue ou d'une autre pour aller dans le sens de la convergence codique. Ceci dit, ce choix ou changement de langue serait tributaire des locuteurs (le profil langagiers) et de la situation (le contexte de la conversation, le thème abordé). Il s'agit donc de repérer la fréquence de l'usage d'une langue ou d'une autre et de la mettre en corrélation avec l'analyse des critères cités (locuteur et situation) pour déterminer les stratégies mises en œuvre par les locuteurs en vue d'assurer la dynamique de leur conversation.

L'un des objectifs de cette recherche est d'observer le comportement langagier des locuteurs pour comprendre ce qui émerge lors de ces échanges comme stratégie de choix de langue dans le but de pallier à l'asymétrie du répertoire verbal des locuteurs. Il s'agit donc d'identifier les différents paramètres qui les motivent à opter pour le phénomène de choix ou de changement de langue.

²¹ Ces fonctions seront traitées plus tard dans l'analyse de notre corpus.

Afin de procéder à l'analyse de notre corpus, nous proposons d'abord quelques théories qui se sont intéressées au phénomène du choix de langue.

Dans la situation de communication authentique, ou plus exactement en situation d'interaction où des locuteurs sont amenés à échanger des propos simultanément, le choix de langue sera déterminé par autant de facteurs, relatifs aux caractéristiques sociales des participants qu'à leur pratiques langagières, et déterminant pour une meilleure dynamique interactionnelle. Ainsi, plusieurs théories se sont penchées sur le phénomène et ont proposé différents paramètres qui se complètent et qui doivent être pris en considération afin de pouvoir déterminer les motivations qui poussent les locuteurs à faire usage d'une langue ou d'une autre, ce qui n'est pas évident à repérer pour l'analyse vue la nature différentes des facteurs en cause.

2.4.1. Choix de langue au niveau social :

Les théories de choix de langue, au niveau de la société ont pour but de définir les facteurs sociaux qui influencent le locuteur quant au choix de langue dans une situation de communication donnée. Ces théorisations visent à atteindre une généralisation des données au niveau du groupe social (communauté linguistique) plutôt qu'au niveau individuel. Ainsi ces théories proposent des facteurs sociaux pertinents pour le choix de langue. Dans ce cas, le choix de langue par le locuteur n'est donc pas libre mais déterminé par les caractéristiques structurelles de la situation sociale.

- Fishman, les domaines de comportements langagiers :

A l'origine des travaux de Joshua Fishman et de John Gumperz concernant les travaux de choix et de changement de langue, nous retrouvons

les recherches de Charles Ferguson (1959) sur la notion de diglossie²². Cette notion a été très vite reconnue comme une base importante pour la théorisation des situations de plurilinguisme social (par opposition au plurilinguisme individuel) et a développé tout un courant d'étude qui a pour objectif de décrire les caractéristiques des types de plurilinguisme et leurs évolutions dans le temps. Ainsi ces recherches ont beaucoup plus concerné le champ d'étude du changement de langue que celui du choix de langue²³.

Joshua Fishman (1968) propose pour l'analyse des choix de langue une approche macro- sociolinguistique et développe la notion de « domaine de compétence langagière ». Cette notion de domaine est née suite aux observations faites sur des interactions ponctuelles où Fishman constate que, les comportements langagiers des locuteurs sont très variables, qu'il existe à un niveau plus général des comportements langagiers habituels qui sont particuliers à chaque communauté linguistique et que ces habitudes langagières peuvent être reliées à des normes culturelles qui sont spécifiques de la communauté linguistique concernée. Fishman explique donc que ces normes sociales qui régissent les choix de langue sont formulées et comprises par les locuteurs comme domaine de comportement social bien défini. Cela ne signifie pas qu'il y aurait un ensemble de domaines de comportements langagiers valable pour toutes communautés linguistiques mais que chaque communauté linguistique est différente sur certains points de comportements langagiers.

Il en ressort ainsi des compétences relatives aux domaines de comportement langagier qui sont déterminantes pour le choix et le changement de langue. Une première composante relative aux « personnes appropriées au domaine », une autre concerne les « lieux appropriés au domaine » et enfin les « moments appropriés au domaines ». Autrement dit, ces composantes du

²² Implique l'utilisation d'une langue autre que la langue maternelle et que nous expliquerons dans la suite de ce travail.

²³ Nous y reviendrons plus tard dans : plurilinguisme et unilinguisme.

domaine de comportement langagier concernant : les thèmes abordés en conversation bilingue, les participants, le lieu et le moment (le contexte) en situation d'interaction en face à face.

Concernant la composante relative aux «personnes appropriées au domaine », Joshua Fishman (1964) entend par personnes les relations-rôles qui existent entre elles. Cette notion fait appel à la relation qui existe entre deux individus particuliers, dans un contexte particulier, cela implique que la relation qui relie deux individus est tributaire du contexte dans lequel ils se trouvent (par exemple la relation maître/élève en situation de classe est autre que la relation entre ces même individus dans une situation en dehors du cadre de la classe).

La notion de relation-rôle : Cette notion est jugée abstraite mais Joshua Fishman reconnaît qu'elle est analysable «en terme d'occasions et de rencontres sociales. » (1964 : 38).

- **Lieux :** Joshua Fishman affirme que tout comme la notion de relation-rôle est révélatrice dans le choix de langue, la notion de lieux l'est aussi « la plupart des institutions sociales importantes sont associées à un petit nombre de lieux premiers. » (Fishman, 1986 : 44). Ainsi les domaines gagnent à être étudiés via leurs lieux premiers.
- **Les moments :** Joshua Fishman ne s'étant pas sur le concept, mais il est considéré comme une composante de la notion de domaine.
- **Les sujets de conversations :** une autre composante du domaine que Joshua Fishman introduit dans ses divers articles et qui pourrait influencer le choix de langue. Ainsi les raisons qui déterminent le choix de langue en fonction du thème de la conversation sont aussi multiples que variées.

Pour Joshua Fishman (1968) : « les domaines sont des abstractions qui se réalisent seulement en terme de situations concrètes ». Les situations sont

définies par l'intersection entre les relations-rôles spécifiques, des lieux spécifiques et des moments spécifiques.

Le diagramme suivant peut représenter les composantes des domaines langagiers ainsi que celle de situation :

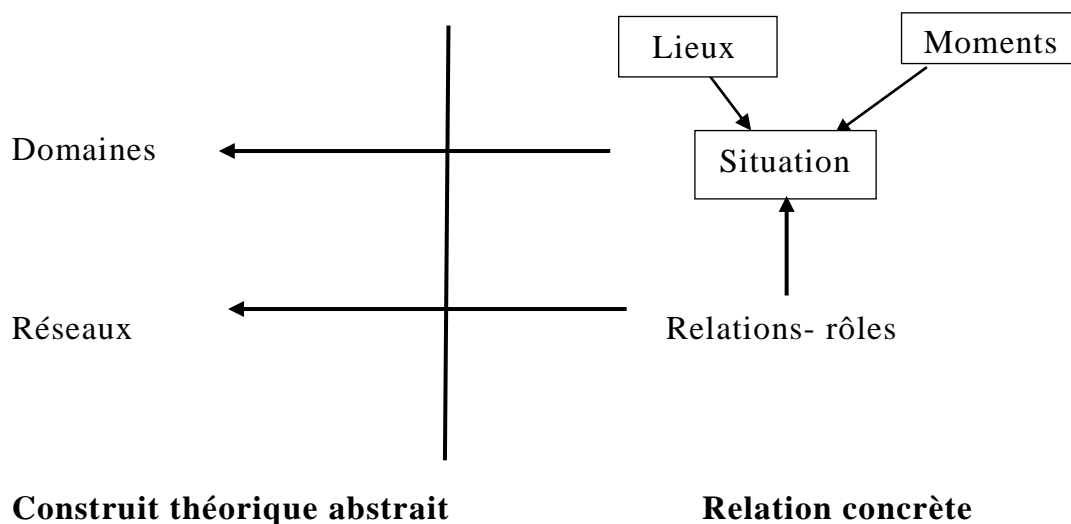


Schéma 2 : Diagramme représentant les composantes des domaines langagiers selon l'approche de Joshua Fishman.

2.4.2. Choix de langue au niveau de l'interaction :

Depuis l'article de Jan Petter Blom et John Gumperz (1986) traitant de l'alternance de codes (code switching), l'intérêt est porté sur des phénomènes qui semblent remettre en question l'existence de contraintes de choix en termes de domaines. En effet les phénomènes d'alternance codiques montrent que les locuteurs peuvent changer de langue sans pour autant changer de domaine de comportement langagier.

a) La théorie de Blom et Gumperz :

Le travail de Jan Petter Blom et de John Gumperz (1986) présente les théories qui tentent de distinguer entre les facteurs « situationnels » et

« interactionnels » qui motivent le choix et l’alternance entre différents codes par une approche microsociolinguistique pour mieux comprendre les contraintes contextuels qui influent sur les mécanismes de l’alternance entre les langues et donc jouent un rôle dans le comportement communicatif des locuteurs. Tout comme Joshua Fishman, Jan Petter Blom et John Gumperz (1986) mettent en relation les normes sociales et les normes linguistiques, ils ajoutent que ces deux normes dépendent d’un système de règles. Ils affirment qu’il n’existe pas de lien simple qui relie entre les identités sociales et les variétés de langue, au contraire, les locuteurs affichent librement différentes facettes de leur identité à différents moments, ce qui explique la nécessité d’en savoir plus sur le contexte des interactions pour comprendre leur signification.

Ainsi, Jan Petter Blom et John Gumperz (*Ibid.*) proposent trois niveaux de ces contraintes contextuelles qui influent sur le comportement communicatif du choix de langue :

- **Les lieux :** (les environnements physiques). Les locuteurs placent leur environnement en lieux distincts.
- **Les situations sociales :** formées d’activités particulières « accomplies par des constellations particulières d’individus, rassemblés dans des lieux particuliers pendant une durée de temps particulière » (*Ibid.*).
- **Les évènements sociaux :** pour faire référence à des types d’interactions particulières qui se jouent dans un lieu donné, dans le cadre d’une situation sociale particulière « on peut les distinguer de par leur structure séquentielle. Ils sont marqués par des routines d’ouverture et de fermeture stéréotypées, et donc reconnaissables » (*ibid.*).

Les relations entre les trois catégories s’influencent mutuellement et peuvent être représentées dans le diagramme suivant :

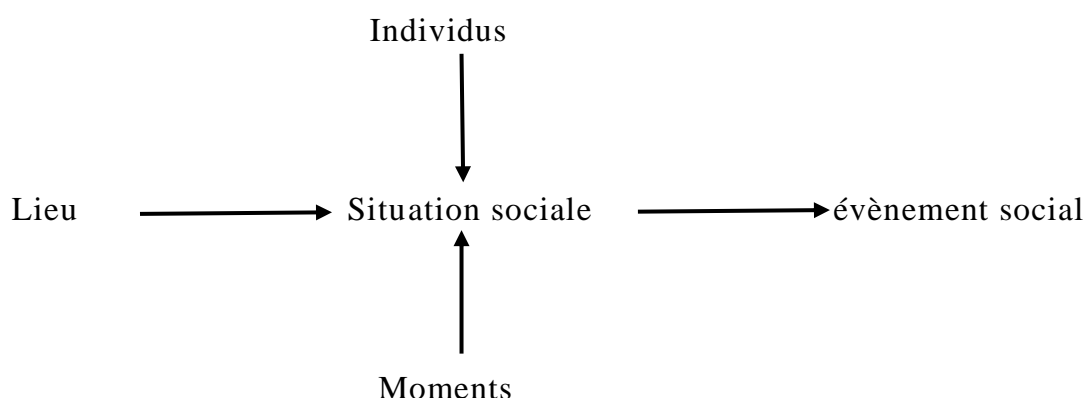


Schéma 3 : Les contraintes contextuelles qui influent sur le comportement communicatif du choix de langue selon la théorie de Petter Blom et John Gumperz.

b) Giles et la théorie d'accommodation :

La théorie de l'accommodation initiée par Giles *et al.*, (1987) ; Giles *et al.*, (1991) s'est appuyée, entre autre, sur les facteurs proposés par Joshua Fishman, Jan Petter Blom et John Gumperz en prenant en considération les facteurs sociaux et surtout psychologiques pour aller plus loin que ce qui était perçu comme les limitations des approches sociolinguistiques du choix de langue. Howard Giles et Peter F. Powesland (1975 : 59) sans rejeter totalement les facteurs cités dans les autres théories (lieu, moment, sujet de la conversation) mais en dénoncent l'usage jugé trop déterministe, soulignent l'absence du facteur psychologique. Cependant la théorie de l'accommodation est une théorie de la psychologie sociale de la communication prenant en considération les facteurs sociaux et psychologiques.

Giles et Coupland définissent le concept d'accommodation comme « un ajustement de nos actions communicatives relativement à celles de nos partenaires en conversation ». (Giles et Coupland, 1991 : 60-62). En effet cette définition met l'accent sur une dimension de la communication qui est la prise en compte de l'autre (l'interlocuteur) et surtout l'effort réciproque des participants à cette conversation pour s'adapter aux comportements communicatifs de l'autre. Ainsi la théorie d'accommodation ne se limite pas à

l'étude du choix de langue, mais englobe toutes les modifications des phénomènes de la communication et de la parole (tels que le rythme d'élocution, la longueur des énoncés, l'accent.) qui résultent de l'interaction.

Howard Giles et al (1991) écrivent : « l'accommodation est à considérer comme un ensemble d'alternatives organisées de façon multiple et contextuellement complexe, disponibles à tout moment pour les communicateurs en situation de dialogue. Elle peut fonctionner pour indexer et mettre en œuvre la solidarité avec ou la dissociation d'avec un partenaire conversationnel de manière réciproque et dynamique ». En effet, Howard Giles et al (*ibid.*) parlent de solidarité et/ou de dissociation réciproques de la part des interlocuteurs, ce qui amène à présenter des concepts de base de l'accommodation : la convergence et la divergence.

La convergence : ou les locuteurs s'adaptent au comportement communicatif de leurs interlocuteurs (concept de similitude ou d'attraction en psychologie). De ce point de vue la convergence réduit la disparité entre les personnes et peut être socialement avantageuse²⁴.

La divergence : par laquelle le locuteur recherche une affirmation de soi comme étant différent de l'interlocuteur cette stratégie peut être socialement désavantageuse.

La théorie d'accommodation met aussi en place des stratégies d'atténuation qui consiste à modifier le code pour des buts cognitifs telle la stratégie d'interprétabilité (pour se rendre plus compréhensible par l'interlocuteur), d'aménagement du discours (quand celui-ci n'est pas approprié à l'interlocuteur) .

²⁴ Réduire les écarts linguistiques et donc une dynamique de l'interaction.

Pour bien voir dans quelle mesure la théorie d'accommodation peut vraiment expliquer le choix de langue des locuteurs, il faudra introduire de nouveaux facteurs, tel que le prestige relatif des différentes langues en présence, ceci en se référant aux attitudes qui leurs sont portées par les locuteurs de notre étude.

Dans la même perspective, la théorie de convergence linguistique parle de phénomène d'adaptation qui, selon Josiane Hamers et Michel Blanc (1983), implique d'une part, une adaptation convergente. Celle-ci peut être, soit volontaire de la part du locuteur, qui prend l'initiative personnelle de réduire l'écart de la divergence des codes ; soit le fait par les pressions externes qui lui sont imposées, notamment le contexte. D'autre part, une non-adaptation qui suppose que le locuteur, par défaut de compétence dans le code de l'interlocuteur, ne peut pas s'adapter, le locuteur est inapte à diminuer les différences linguistiques entre son interlocuteur et lui-même. Quand cette adaptation n'est ni volontaire, ni soumise à une quelconque pression externe, elle est considérée comme non adaptation.

c) La théorie de marque de Carol Myers-Scotton :

Elle s'appuie sur des propriétés cognitives et sociopsychologiques, initiée par Carol Myers-Scotton (1993), cette théorie stipule que le choix de langue est relatif au type d'interaction en rejetant la détermination des facteurs situationnels, le locuteur définit son propre rôle et sa relation avec son interlocuteur en fonction du code qu'il choisit.

On peut également présenter les modèles proposés par François Grosjean (1982), Georges Lüdi et Bernard Py (2003) quant au choix et au changement de langue, François Grosjean a dégagé quatre facteurs régissant ce choix de langue en communication bilingue : la situation, les participants, les thèmes et le but de l'interaction ainsi que des variables (biologique, sociale, culturelle, etc.) qu'il attribue à chaque facteur.

Georges Lüdi et Bernard Py (2003) ont abordé la question du choix d'une langue de base²⁵ selon une perspective micro sociolinguistique, ainsi ils proposent deux moyens d'approche : l'un à partir de l'analyse de conversation (opérée pour leur recherche au sein de familles migrantes en Suisse) et l'autre à partir d'analyse des dires recueillis par un questionnaire adressé aux locuteurs sur leurs choix de langues.

Nous pouvons ainsi dire que le choix de langue implique la combinaison de plusieurs facteurs de natures différentes : sociale, psychologique, situationnel, cognitif, etc. Autant de facteurs linguistiques et extralinguistiques significatifs et de théories complémentaires à prendre en considération dans notre analyse quant aux choix et au changement de langue en situation de communication bilingue.

2.5. Représentations et attitudes : approches et fonctions

La notion de représentation²⁶ peut être appréhendée de façon générale par rapport aux diverses disciplines des sciences humaines dont elle constitue l'objet de recherche.

2.5.1. Représentations en psychologie :

Emile Durkheim (1898) fait la distinction entre deux types de représentations : individuelle et collective, et décrit leurs mécanismes et leurs effets sur les conduites des individus dans la vie sociale. Ce qui est à retenir dans sa vision est que les représentations dirigent et orientent l'individu, ses actions et ses comportements²⁷.

Pour Durkheim (*Ibid.*), les représentations sont le produit d'un échange entre les individus, elles résultent en effet « des relations qui s'établissent entre

²⁵ La langue de base relative à chaque locuteur.

²⁶ Souvent associée à celle d'attitude que nous expliquerons un peu plus tard.

²⁷ Comportements interactionnels : pour rejoindre notre sujet.

les individus ainsi combinés ou entre les groupes secondaires qui s'intercalent entre l'individu et la société totale » (Durkheim, 1898 :16). Ainsi, il reconnaît l'existence d'une forte articulation entre les représentations et les interactions sociales.

Serge Moscovici (1989) associe la notion de représentation sociale à celle d'attitude et souligne qu'en fin de compte les termes de représentation et d'attitude font partie d'une même famille de concepts ; puis il définit la représentation comme « un processus de médiation entre le concept et la perception » (Moscovici, 1961 : 302) donc la représentation s'articule en mettant en interaction un concept (objet) et la perception, c'est-à-dire, l'interprétation de ce concept.

De plus, Serge Moscovici (*Ibid.*) présente la représentation comme relative à un milieu social, donc qu'elle est déterminée par des facteurs extra situationnels. Cependant, il lui attribue deux fonctions essentielles. La représentation ne constitue pas seulement un système de références auquel l'acteur s'appuie pour mieux interpréter sa réalité et agir convenablement en interaction mais elle constitue aussi un modèle de conduites parfois ajustable aux attentes des situations d'interaction sociale²⁸.

Ce qui intéresse particulièrement notre étude est de souligner que les représentations interviennent dans l'interaction pour orienter les comportements interactionnels des locuteurs²⁹.

2.5.2. Représentations sociales et fonctions :

Ces fonctions de la représentation sociale sont d'ordre général mais peuvent être attribuées de façon plus particulière aux représentations linguistiques et sociolinguistiques. Les fonctions sont : la fonction de savoir, la

²⁸ Plus tard interaction verbale.

²⁹ Comportement interactionnel mais aussi langagier en ce qui concerne notre étude.

fonction justificative et la fonction d'orientation. Cette dernière fonction semble particulièrement pertinente pour notre recherche, elle permet aux représentations sociales de guider les sujets³⁰ dans leur manière de définir la réalité quotidienne, dans la façon de l'interprétation aussi que dans leurs attitudes à son égard. Elles orientent également des comportements, des pratiques ou des décisions individuelles³¹ des acteurs sociaux.

2.5.3. Les représentations dans l'analyse conversationnelle :

Il s'agit d'adopter des approches linguistiques et discursives des représentations sociales (Bernard Py, 2004) entre autres, on s'intéresse aux représentations à travers les notions de discours et d'interaction verbale.

Selon Bernard Py (2000 : 6) la représentation sociale est « un processus qui attribue du sens à une expérience ». Ce sens est « social, négocié entre les acteurs et référé par le langage à des schèmes qui existent dans la culture ». Il situe ainsi les représentations sociales d'une part, comme un processus dans un contexte qu'il désigne par « expérience » et qu'il qualifie de « social », d'autre part ; comme résultant d'un contexte donné. Puis il situe les représentations sociales dans le discours et le langage : « le discours est le milieu naturel par excellence des représentations sociales, c'est par le discours qu'elles existent et se diffusent dans le tissu social ». (Py, 2004 : 6), ainsi, le discours est le lieu où les représentations sociales se construisent, s'accomplissent et parfois même se modifient car elles occupent une position dont la stabilité, si elle est parfois réalisée, n'est jamais définitivement acquise (Py, 2000).

Pour comprendre le rôle des représentations dans la communication exolingue et bilingue, Bernard Py (*Ibid.*) explique que dans la conversation³²

³⁰ Les sujets ici pour désigner les personnes.

³¹ Dans la mesure où le langage est une pratique sociale et que l'individu décide des choix et des changements de langue.

³² Pour rendre compte des représentations respectives des interlocuteurs.

exolingue : « l'identification des représentations d'autrui, ou l'expression des représentations propres, sont un moment important de ce processus » (Py, 2000 :7). La distinction entre les caractères de stabilité et de dynamique des représentations est proposée par Laurent Gajo (2000) où il distingue entre « des représentations préconstruites » qui relèvent d'une dynamique du domaine que l'auteur considère comme « lieu social plus au moins stable, pré-organisé, souvent institutionnalisé ». (Gajo, 2000 : 40), et des « représentations co-construites » qui relèvent d'une dynamique du contexte³³. Dans la même perspective, Bernard Py (2000, 2004) distingue entre représentations de références ; qui ont une valeur conventionnelle reliant entre le sujet et les membres de sa communauté, et individuelles qui évoluent au cours de l'interaction.

Il est à noter par ailleurs que dans le cadre de notre recherche , les échanges se font dans une situation de communication hétérogène marquée par une asymétrie des répertoires verbaux des locuteurs et régi par la ligne éditoriale de l'émission radiophonique en question. Ces échanges sont donc face à un contexte inhabituel, ainsi les comportements interactionnels adoptés par les locuteurs seront orientés par leurs représentations sociales, et qu'ensuite les représentations sociales dont ils sont issus seront de nouveau co-construites lors de l'interaction verbale.

2.5.4. Les représentations en sociolinguistique :

Plusieurs travaux en sociolinguistique s'intéressent à l'étude du rapport entre les individus et la ou les langues. L'intérêt porté à la sociolinguistique est né à partir des réflexions sur le décalage entre l'usage du langage et la manière dont cet usage est perçu. Pour désigner les représentations vis-à-vis des langues

³³ Selon Gajo (2000 : 40) le contexte « se définit de façon interne, dans et par une interaction donnée, il ne préexiste pas à une action sociale, il se construit à travers les activités des interactants. ».

dans le champ de la sociolinguistique, les chercheurs emploient des notions différentes telles que : représentation sociolinguistique (Boyer, 2001 ; Blanchet, 2009), représentation sociale des langues (Petitjean, 2009), représentation linguistique (Calvet, 1998). Selon Henri Boyer (2001 : 42) : « la représentation sociolinguistique est une catégorie de représentations sociales, donc partagée. Comme les autres catégories de représentations sociales, ce sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, donc à la langue à ses usages et aux usagers de la communauté linguistique. ». Dans cette définition, Henri Boyer situe la représentation sociolinguistique comme étant une catégorie des représentations sociales, ainsi elles auraient les mêmes caractéristiques, cependant l'objet spécifique des représentations sociolinguistiques est la langue. Il souligne que ces dernières sont partagées par les membres d'une communauté dont elles orientent les pratiques langagières des individus et des groupes. Elles n'impliquent pas seulement le rapport du sujet à sa langue mais aussi aux usages qu'en fait autrui, c'est-à-dire « ce que les acteurs sociaux pensent des langues et des rapports langue/ vie sociale » (Blanchet, 2009 : 79).

Cécile Petitjean (2009 : 67) entend, par représentation sociale de la langue désignée, le terme « langue » l'objet de la linguistique et le terme « sociale » qui englobe l'ensemble des objets étant à l'origine de représentations.

Louis-Jean Calvet (1998 : 17) définit la notion de représentation linguistique comme : « la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence ». Il est à noter que par cette définition, Calvet associe la représentation linguistique aux attitudes que se font les locuteurs, leur jugement et évaluation de leur langue, de l'usage qu'ils en font par rapport à leur locuteur et aux autres langues. C'est

ainsi que, selon Louis-Jean Calvet (*ibid.*), les représentations agissent sur la dynamique des pratiques langagières.

2.5.5. Attitudes : entre représentation, comportement langagier et interactionnel :

Il est tout à fait clair qu'on ne peut évoquer la notion de représentation sans parler d'attitude. Du point de vue des contacts de langues, George Lüdi et Bernard Py s'intéressent à l'attitude du locuteur face à (aux) langue(s) comme objet social et par là, à observer comment le locuteur bilingue se situe par rapport aux langues, leur apprentissage, leur emploi, aux communautés linguistiques qui les utilisent. Lafontaine explique que nous pouvons employer les notions de représentation, d'attitude, de normes subjectives, de jugements subjectifs pour désigner n'importe quel trait épilinguistique qui se rapporte à la langue. (Lafontaine, 1997). Il souligne que les attitudes sont en étroite relation avec les comportements linguistiques d'où l'importance de les prendre en compte comme composantes dans la compréhension de dynamique de l'interaction verbale. De plus Jacqueline Billiez et Agnès Millet situent l'attitude en position de médiateur entre les représentations et les comportements et assurent que : « l'activité qui résulte du processus représentationnel est autant une activité descriptive (interprétation et compréhension) qu'une activité évaluative (jugement). » (Billiez et Millet, 2001 : 36-37). De part cette définition, la représentation est envisagée comme image subjective préconstruite alors que l'attitude est à envisager comme une évaluation, un jugement envers cette image.

Ainsi il y a d'abord représentation d'un objet³⁴, puis attitude envers cet objet, une attitude qui génère par la suite un comportement. Nous pouvons

³⁴ Objet ici réfère à langue.

donc dire que l'attitude s'articule entre la représentation et le comportement langagier et interactionnel.

Jacqueline Billiez et Agnès Millet (2001 :36) soulignent que : « l'attitude serait [...] plus directement articulée aux comportements qu'elle dirigerait ou coordonnerait. Elle est, en effet, généralement définie comme une sorte d'insistance anticipatrice des comportements, une prédisposition à répondre de manière consistante à l'égard d'un objet donné. ».

Ce qui peut être observable dans notre présente étude sont, d'une part ; les comportements linguistiques et interactionnels adoptés par nos locuteurs lors de ces émissions radiophoniques. D'autre part, les attitudes de ces mêmes locuteurs vis-à-vis des langues en présence. Leur évaluation et jugement envers ces langues dépend de l'image subjective préconstruite par leurs représentations linguistiques. Ainsi, l'étude des comportements communicatifs des locuteurs permet d'identifier leurs attitudes et de là à remonter vers leurs représentations.

Nous avons voulu démontrer par cette étude que la représentation est un facteur déterminant dans les comportements des individus en interaction mais aussi qu'il y a une interaction mutuelle entre comportements et représentations et qui ne peuvent être déterminée que par le contexte. Cette interaction mutuelle est dotée d'un caractère dynamique qui implique donc une dynamique des représentations et des comportements. Saisir cette dynamique permettrait de définir les attitudes des locuteurs et de cerner ainsi leur représentation ou imaginaire linguistique vis à vis des langues en présence.

S'intéresser de plus près à la notion d'attitude permettra de mettre en exergue l'articulation entre la représentation sociale et le comportement interactionnel.

CHAPITRE II

LE PARLER BILINGUE : CHOIX, ALTERNANCE DE
CODES ET GESTION DES INEGALITES
LINGUISTIQUES

CHAPITRE II

Ce deuxième chapitre sera consacré à la description du paysage linguistique en Algérie, marqué par le caractère ancestral du phénomène de contact des langues. Nous nous intéresserons à la hiérarchisation et aux pratiques effectives des langues en présence au quotidien et dans les médias algériens. Nous aborderons aussi dans ce chapitre les notions de diglossie, de bilinguisme, de représentation et de parler bilingue qui sont relatives au phénomène de l'alternance de codes dans les pratiques langagières des locuteurs algériens. Nous tenterons par la suite de définir l'emprunt linguistique par rapport à l'alternance de codes, leur rôle dans la gestion de l'incompréhension et du malentendu, ainsi que, d'une façon brève, les stratégies et les marques transcodiques qui s'en dégagent. Cette notion de stratégies communicatives sera développée davantage dans le troisième chapitre de ce travail.

1. Le contexte sociolinguistique algérien, statuts des langues au quotidien et dans les médias : pratiques et représentations.

Dans ce chapitre nous tenterons de présenter un aperçu historique sur le paysage linguistique en Algérie, le statut des différentes langues en présence ainsi que leurs représentations. Pour cela nous expliciterons par le biais de quelques recherches, la politique linguistique en Algérie et ce concernant le statut des langues comme pratique quotidienne et dans les médias. Nous ferons par la suite une approche pratique de quelques notions théoriques explicitées préalablement que nous mettrons en corrélation avec le corpus.

1.1. Le contexte sociolinguistique algérien :

Nous présenterons dans cette partie un bref aperçu sociolinguistique des langues en Algérie pour démontrer les origines du plurilinguisme millénaire, dans le but de cerner les caractéristiques des usages des différentes langues dans le contexte sociolinguistique algérien. Nous nous intéresserons aux statuts des langues en présence, aux politiques qui les régissent ainsi qu'à leur usage effectif par les locuteurs algériens. Nous ferons de plus un état des lieux sur les pratiques linguistiques des médias algériens.

1.1.1. Aperçu historique/ plurilinguisme millénaire :

Khaoula Taleb Ibrahim (1996), Safia Asselah-Rahal, (2000), Yacine Derradji, (1996) et Abderrezak Dourari (2003), ont montré que l'Algérie est un pays plurilingue dans la mesure où l'on assiste à la coexistence de plusieurs idiomes, notamment l'arabe standard, l'arabe algérien, le tamazight avec ses diverses variétés et le français. Ibtissem Chachou confirme que « les diverses études, descriptions et autres monographies dont a fait l'objet la question des langues au Maghreb convergent vers la mise en évidence du fait selon lequel le plurilinguisme y est une tradition millénaire ». (Chachou, 2016 : 15). Ainsi la cohabitation sur un même territoire de diverses civilisations qui s'y sont mêlées ont été des conditions propices aux contacts de langues. En effet, les chercheurs attestent qu'au Maghreb le bilinguisme punico-berbère et libyco-latin y sont une pratique qui date de vingt-cinq siècles environs sur le plan de l'écrit, quand à l'oral, plus ancien, des caractères qui y renvoient auraient pour origines l'alphabet, le lexique, la syntaxe des différentes langues berbères. Les rois berbères écrivaient en punique et en grec, le latin était une langue liturgique. Puis les dynasties berbères adoptèrent l'arabe avec l'avènement des conquêtes de l'Islam mais n'exclurent nullement le recours à des traductions vers le berbère. Ceci dit, la somme des influences linguistiques mais aussi culturelles continuent avec les conquêtes turques, espagnoles et françaises qui imprègnent le pays et confirme son caractère plurilingue ainsi que la capacité

des sujets parlants à s'adapter aux langues en présence et de développer les outils linguistiques nécessaires à leurs besoins langagiers.

A l'époque de la colonisation, le français était considéré au niveau institutionnel, comme langue officielle en dépit d'une politique de dés-arabisation (Taleb Ibrahim, 2004) dont l'objectif était d'assimiler à l'identité algérienne les valeurs et la culture française, ce qui pousse les algériens à boycotter l'école pour ainsi revendiquer leurs valeurs identitaires, puis vers 1920, ils se rendent compte de l'importance de l'instruction comme moyen pour lutter contre le colonisateur et ce en pratiquant sa langue. En 1937 l'association des Oulémas dont l'objectif est de sauvegarder les référents identitaires algériens « arabo- musulmans » initie une action de revendication de l'enseignement de la langue arabe.

1.1.2. Plurilinguisme et politiques linguistiques :

Le paysage linguistique en Algérie se caractérise par la coexistence de plusieurs variétés langagières qui s'organise autour de trois sphères : la sphère arabophone la sphère berbérophone et la sphère des langues étrangères (Taleb Ibrahim, 2004). Ce plurilinguisme algérien se caractérise par une dynamique des pratiques des conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs. Mais cette coexistence se révèle parfois conflictuelle dû aux rapports de domination linguistique, identitaire et politique. En effet, on ne peut parler de statut de langues en Algérie, ni même de leur dénomination sans pour autant parler des choix politiques adoptés dans ce domaine. Ibtissem Chachou (2016) confirme que ces dénominations sont gouvernées par des enjeux de pouvoir, elle parle aussi de complexité de la situation sociolinguistique en Algérie, dû notamment à son passé colonial où il était question de corolaire³⁵ de la langue associée à l'identité nationale, puis en

³⁵ Terme déjà employé par Khaoula Taleb Ibrahim (2004), et par Abderrezak Dourari ; pour désigner cet impératif qui reliait la langue à l'identité algérienne.

période post coloniale ou les rapports de force régissent les questions de langue. En effet entre statut politique et statuts sociolinguistiques des langues en Algérie, il en ressortira un paradoxe entre les faits, les corpus et les statuts. Ce caractère paradoxal concerne l'arabe institutionnel, le français, l'arabe algérien et les langues berbères et impliquent les alternances codiques auxquelles elles donnent lieu (Chachou, 2016).

Pour notre part nous avons choisi de présenter cet aspect problématique de la réalité sociolinguistique algérienne pour rejoindre ce que propose Ibtissem Chouchou, sur l'authenticité du paysage sociolinguistique en Algérie et qui émerge de notre présente étude. En effet, elle affirme que : « ce sont des questions d'ordre statutaire qui m'intéresse particulièrement, en partie sur les représentations des locuteurs qui se trouveraient imprégnées par le discours légitimant et/ ou expliquant les statuts des uns et déniaient à d'autres le droit à un statut ». (Chachou, 2016 : 69).

1.1.3. Les statuts et hiérarchisation des langues en Algérie :

a) Le statut de l'arbre institutionnel :

Cette dénomination est empruntée par Ibtissem Chachou à Dalila Morsly (2000) pour désigner cet arabe officiel³⁶. L'arabe institutionnel est érigé comme langue nationale et officielle³⁷ par l'Etat algérien qui vise à remplacer le français par l'arabe en période post- coloniale (dès 1962) et donc à revendiquer les appartenances idéologiques, linguistiques, culturelles et religieuses du pays et ainsi recouvrir à la souveraineté nationale. Cependant, l'arabe institutionnel n'est la langue première d'aucune communauté et donc n'a aucun locuteur

³⁶ Qu'on peut désigner aussi par les appellations suivantes : littéraire, moderne, littéral, standard, coranique, classique ou scolaire.

³⁷ Les appellations nationale est officielle sont plutôt d'ordre idéologique, pour la première qu'aucun critère n'autorise à l'être pour une langue en dépit d'une autre, quant à la deuxième désignation qui est controversée car elle réfère normalement à la langue (ou les langues parlée (s) sur tout le territoire national (Dabène, 1994 : 41-42)

natif. Ainsi, consciente de ce fait, la politique linguistique assigne, par des lois, à l'école la mission de la « maîtrise et la généralisation de la langue arabe ». Mohamed Miliani (2002) parle ainsi d'un « demi-linguisme » relatif à la non maîtrise de l'arabe institutionnel et du français.

b) Le statut des langues premières/algériennes : le berbère et l'arabe algérien

L'appellation ou la dénomination plurielle de « langues algériennes » est plus adéquate et mieux adaptée au contexte, renvoie principalement à l'arbre algérien et aux langues berbères dans leurs diversités (Chachou, 2016). Ce sont des langues nationales car pratiquées sur l'ensemble du territoire national, elles ont connus des évolutions distinctes, en ce qui concerne « Tamazight »³⁸ revendiqué entant que langue officielle a été institutionnalisé par le pouvoir comme langue nationale alors que c'est une langue qui, comme l'arabe institutionnel, n'a pas de locuteur natif. Paradoxalement, l'arabe algériens qui est pratiqué sur tout le territoire national, y compris dans les régions berbérophones comme langue native et véhiculaire, n'est pas reconnu autant que tel.

Pour le statut des langues berbères :

L'idéologie nationaliste conservatrice en Algérie a imposé dès 1949 une définition identitaire exclusivement arabo – islamique ainsi les langues naturelles algériennes ont été présentées comme des instruments de désintégration de la nation algérienne (Dourari, 2016). Puis à l'indépendance le tamazight était renié, ce n'est qu'après plusieurs années de lutte³⁹ des militants berbérophones qu'il y a eu constitutionnalisation de tamazight « langue

³⁸ Les variétés appelées malgré leurs différences par le nom unique de Tamazight pour commodité de l'exposé et pour rappeler leur unité abstraite : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le targui (Dourari, 2003 :7).

³⁹ Le déclenchement du printemps Amazigh du 20/04/1980, la grève du cartable d'un an 1995 en Kabylie et plus récemment la « crise de Kabylie » (2001-2003). Dourari (2016).

nationale », elle est pratiquée par à peu près 20% de la population algérienne⁴⁰ dans des situations ordinaires ainsi que dans le domaine culturel, littéraire, artistique et autres.

Pour le statut de l'arabe algérien :

Il ne bénéficie d'aucun statut juridique mais par sa dynamique⁴¹, l'usage de l'arabe algérien s'est de plus en plus répandu et s'impose dans des domaines qui jusque-là étaient réservés à l'arabe institutionnel (comme dans les médias). Au même titre que les langues berbères, l'arabe algérien est considéré comme étant la langue qui s'est imposée par la force de la dynamique sociale et historique comme langue commune des Algériens (Dourari, 2003). Il est aussi considéré comme la langue de la communication effective (Elimam, 2004) et est parlé par 85 % de la population algérienne (Queffelec, 2002).

c) Le statut de la langue française :

En dépit du statut de langue officielle qui lui est conféré dans les textes de lois durant la période coloniale, le français est considéré comme langue étrangère. Dès l'indépendance du pays en 1962, l'arabe institutionnel a été substitué au français comme langue revendiquant l'identité nationale. Même si le français est considéré comme langue étrangère son usage est toujours présent dans divers domaines même dans la rédaction de textes officiels qui ne reconnaissent l'officialité qu'à l'arabe institutionnel, les documents administratifs, les pièces d'Etat civil.

Pour conclure nous soulignerons le caractère paradoxal (Ibtissem Chachou, 2016) des statuts accordés aux langues en Algérie. Ainsi, l'arabe institutionnel comme langue nationale n'a aucun locuteur natif, le tamazight

⁴⁰ Selon des statistiques approximatives- et jugées autant que tel- fournies par Salem Chaker (1990).

⁴¹ Cette caractéristique est mentionnée dans de nombreux travaux (Taleb Ibrahim, 1997), (Dourari, 2003), (Chériguen, 2008), (Derradji, 2002), (Grandguillaume, 1979).

qui consiste en plusieurs langues, parlé par 20% de la population est considéré comme langue nationale et l'arabe algérien qui n'a pas de statut mais pratiqué par 85% de la population. En fait, « la complexité de la situation linguistique algérienne réside moins dans l'hétérogénéité linguistique que dans la caractérisation très forte entre le "théorique", c'est-à-dire les normes officielles (im)posées par le discours idéologique du pouvoir et l'usage réel "in vivo" des différentes langues » (Queffelec, 2002 : 69).

1.2. Diglossie et/ou bilinguisme :

La situation de plurilingue se définit comme étant la coexistence de deux ou de plusieurs idiomes sur un même territoire, les locuteurs bi-plurilingues varient les usages linguistiques en fonction des contextes et de situations de communication, ainsi lorsque les usages sont hiérarchisés, il en résulte une diglossie. Cependant la diglossie n'est pas pour autant « un partage pacifique et stable des fonctions sociales de deux langues (ou variétés de deux langues) en contact, mais plutôt une coexistence conflictuelle (que le conflit soit avéré ou potentiel) et à terme linguicide, au seul profit de la langue dominante » (Boyer, 2010 : 13).

Charles Ferguson (1959) définit la diglossie comme « toute situation où coexistent deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés dans une communauté ». Il propose ainsi deux variétés de langues relatives à leur usage : une variété prestigieuse dite H (*High* en anglais), langue des relations formelles et une variété L (*Low* en anglais), la langue de la vie quotidienne. Ainsi Khaoula Taleb Ibrahimy en appliquant le modèle fergusonien à la situation linguistique en Algérie dégage trois situations de diglossie, une première situation diglossique implique deux variétés de l'arabe ; l'arabe classique comme variété H et l'arabe dialectal comme variété L, une deuxième situation diglossique où l'arabe est une variété H et les dialectes berbères sont la variété L, une troisième situation diglossique impliquant l'arabe et le français.

Cela dit, Khaoula Taleb Ibrahim (1995) reconnaît les limites de ce schéma fergusonien qui selon elle, ne résiste pas à la réalité du terrain, autrement dit, il ne prend pas en considération la complicité du réel langagier qui caractérise les sociétés qu'il a décrites. De plus, la hiérarchisation des langues en variétés haute et basse par Charles Ferguson ne semble être en réalité qu'une théorisation des conséquences historiques ou dû parfois à des choix politiques et idéologiques et non comme description des faits tels qu'ils ont cours dans la réalité. (Chachou, 2016 : 21).

Concernant le paysage sociolinguistique en Algérie comme dans la plupart des pays arabophones, qui se heurtent au problème de la diglossie, « ils ont pour langue officielle et écrite une forme d'arabe qui n'a pas de locuteurs natifs » (*ibid.*), ainsi ces derniers pratiquent leurs langues premières dans des situations de communications ordinaires. Une réalité linguistique complexe qu'Ibtissem Chachou (2016) désigne par « fonctionnements diglossiques »⁴².

Une désignation qui souligne l'aspect dynamique et suppose que le sujet recourt à telle ou à telle autre compétence en fonction de la situation à laquelle il est confronté et qui constitue une variable socialement pertinente dans la caractérisation de la communication. (*ibid.*).

De par cette désignation nous en retenons deux aspects fondamentaux de la réalité du plurilinguisme en Algérie, d'abord la compétence du locuteur algérien à s'adapter à la situation de communication à laquelle il est confronté, mais aussi à la variété et à la créativité des langues et de leur contact. Khaoula Taleb Ibrahim s'interroge sur cette pratique supposée comme indice d'une « expression de la compétence bilingue » ou bien alors comme « alternance de code d'incompétence »⁴³. Elle conclut qu'il est possible, selon les situations, de faire correspondre cette alternance de code à ces deux distinctions de Josiane

⁴² Notion empruntée à Laffont, 1979 :509.

⁴³ Ces deux distinctions sont opérées par Josiane Hamers et Michel Blanc, 1980.

Hamers et Michel Blanc (1980) et ce vu la complexité et la variation des pratiques langagières de la société algérienne.

En effet les langues algériennes jouissent d'une grande créativité⁴⁴ et se caractérisent par leurs « capacités d'absorption et d'intégration des emprunts de nécessité aux variétés dites de prestige, le français et l'anglais » (Derradji et Quefflèc, 2002 : 117), citant (Taleb Ibrahimi, 1996), (Morsly, 1996) leur « assurent une grande vitalité et ... [leur] confèrent le statut de large communication » (*ibid.*).

1.3. Langues et médias en Algérie : Quelles langues, quelles politiques linguistiques médiatiques ?

Dans les années postindépendance, les journaux et les médias audiovisuels étatiques étaient considérés comme Appareil Idéologique de l'Etat (AIE). Les années 1980 sont marquées par des pressions revendiquant l'ouverture démocratique⁴⁵ mais l'évolution déterminante des médias et l'ouverture du champ de la presse écrite à la faveur de la loi n° 90-07 du 03 Avril 1990 sur l'information connaissent une domination unilingue⁴⁶.

Pour la presse écrite francophone, elle compte aujourd'hui vingt-cinq quotidiens, quatre agences de presses et trois sites francophones consacrés aux médias. Pour ce qui est de la télévision et des radios locales ou nationales, la langue française se trouve mêlée aux langues avec lesquelles elles cohabitent au quotidien, en effet les locuteurs/auditeurs intervenant dans les émissions radiophoniques s'expriment dans les langues du quotidien et donc « à mesure que s'opère une proximité avec la réalité du terrain, de la société, ce sont les langues usuelles qui s'imposent lors de l'interaction verbale ». (Chachou,

⁴⁴ Notion employée par Derradji et Queffelec (2002), Taleb Ibrahimi(1996), Morsly(1996).

⁴⁵ Revendication pour la reconnaissance de l'identité et de la langue berbère en1980, puis le soulèvement populaire revendiquant la démocratie en 1988.

⁴⁶ En dépit du nombre élevé des titres en arabes institutionnel (25 titres) c'est la presse francophone qui domine (17 titres) avec près d'un million d'exemplaires.

2016 : 124). Concernant la chaîne de radio « Alger Chaîne 3 », les auditeurs interviennent à différentes émissions en faisant le choix de s'exprimer en langue française, ce qui confirme que cette dernière est une pratique linguistique du quotidien.

Pour ce qui est des langues algériennes, elles se trouvent de plus en plus utilisées dans les médias et ce grâce à certaines radios locales qui tolèrent des choix de langues différentes⁴⁷ pour la réussite de la communication en dépit des considérations d'ordre idéologiques, « ce n'est pas l'idéologie normative qui domine mais plutôt la loi du marché et de l'audimat ». (Agnès Millet, 2010).

Les chaînes de télévision s'ouvrent elles aussi aux langues natives comme pour la chaîne 4 d'expression berbère. Cependant sur le plan de l'écrit, il n'existe pas de titre de journal qui paraît dans les langues natives algériennes, ceci dit l'usage des dialectes n'est pas totalement absent on le retrouve dans les blagues, les caricatures, les proverbes populaires (*ibid.*).

L'arabe institutionnel occupe la première place dans les médias publics⁴⁸, dicté par une politique éditoriale à sens unique qui donne le plus souvent la priorité au monolinguisme prôné par l'état (Ali-Bencherif, 2016), mais dès que l'accès est ouvert aux auditeurs, ils recourent aux langues premières et notamment à l'arbre médian⁴⁹. Les animateurs de radio ou de télévision sont parfois contraints de recourir à cet arabe afin d'adapter leur langage à celui de l'auditeur ou de l'invité de l'émission lesquels, sauf exception, utilisent l'arbre algérien ou l'arbre algérien alterné avec le français (Chachou, 2016). Ceci va être explicité par notre présente recherche concernant l'émission 100% Djazairi, dont la ligne éditoriale est l'arabe institutionnel mais les invités et les

⁴⁷ Par exemple des chaînes de radio locales de Batna de Ghardaïa qui diffusent leurs émissions dans leur langue native respective ; le chaoui et le Mozabite.

⁴⁸ L'ENTV, El Djarairia, El Ardïa et la chaîne de radio nationale.

⁴⁹ « Cette variété d'arabe emprunte sa phonologie, sa syntaxe et sa morphologie principalement au dialecte, mais une partie de son lexique (et quelques traits phonologiques et grammaticaux) à l'arabe moderne standard » (Miller, 2008 : 386).

auditeurs s'expriment dans un arabe algérien alterné avec le français ou exceptionnellement pour les invités ; un arabe médian alterné aussi avec le français.

Nous pouvons ainsi dire que les médias permettent un usage varié des langues pratiquées en Algérie et ce, parfois, en dépit des politiques linguistiques imposées. Les médias représentent ainsi la réalité de la complexité du paysage sociolinguistique algérien et sont donc un terrain d'observation propice à l'étude des pratiques linguistiques.

1.4. Choix de langue et représentations dans les médias algériens :

La particularité linguistique qui émane de cette diversité des pratiques langagières dans les médias algériens et notamment des chaînes radiophoniques implique « un plurilinguisme assumé, investi et renouvelé » (Ali-Bencherif, 2016 : 25). En effet, selon une étude menée par Mohammed zakaria Ali-Bencherif (2016) sur l'emploi des langues en présence dans les médias, dont le but est de décrire l'originalité linguistique émergente et de repérer les valeurs associées aux choix de langues par les citoyens dans les médias, il en ressort que cinq langues sont présentes à des degrés variés et selon la nature du média : l'arabe standard, le français, le tamazight, l'arabe algérien et l'anglais. De ces pratiques médiatiques linguistiques résultent des formes et des modes (bilingues, mot- valises, mixtes, emprunts, calque, etc.) qui remplissent diverses fonctions (identitaires, symboliques, humoristique, etc.), donnant « une coloration particulière au produit médiatique algérien ». (*ibid.*).

Ainsi les choix de langues qui résultent des médias sont soit monolingue (régis par l'action glottopolitique pour certains) soit bi-plurilingue. Cependant les enquêtés, selon Mohammed Zakaria Ali-Bencherif (2016), affichent une attitude valorisante vis-à-vis du plurilinguisme dont ils se servent selon les besoins pour comprendre et se faire comprendre. Ainsi, si chaque citoyen choisit sa langue, chaque média choisit sa (ses) langue (s) selon une ligne

éditoriale régi par une politique linguistique médiatique. Ce choix de langue reste lié à la nature du programme, des téléspectateurs (auditeurs) et de la politique médiatique de la chaîne.

1.5. Hiérarchisation des langues en Algérie : Quelles configurations ?

Ce que nous retenons de cette représentation des langues en Algérie, est que leur hiérarchisation dépend moins de leur dynamique que du statut qui leur est accordé. En effet, la réalité sur l'usage effectif des langues en Algérie est relative à leur fréquence d'emploi par la population dans les différents domaines de communication. Ainsi, l'arabe institutionnel n'est utilisé à titre officiel que dans certains niveaux de l'enseignement, dans les médias, surtout dans la presse écrite ou dans les administrations, qui tolèrent parfois même l'usage du français. La langue française, dont le statut est mitigé entre langue seconde et étrangère, reste la langue de prestige et de savoirs, valorisée et valorisante, occupant une place privilégiée dans les différentes sphères d'activités langagières quotidiennes des Algériens, à savoir les sphères : familiale, urbaine, domestique, scolaire, professionnelle, institutionnelle et médiatique. En effet, nous remarquons depuis quelques temps, une démocratisation des usages des langues dans les mass médias, ainsi même les langues n'ayant pas de statut reconnu par la politique linguistique algérienne, tel l'arabe algérien ou les variétés des langues berbères, y sont tolérées voire prisées. Certaines chaînes de radio s'expriment exclusivement dans ces langues. C'est aussi et surtout à travers les réseaux sociaux que se reflète une véritable dynamique des langues en usage par les locuteurs algériens. De ce fait, nous dirons que la hiérarchisation dépend à la fois des usages et des fonctions que remplissent les langues au sein des sphères d'utilisation citées plus haut.

2. Communication bilingue/exolingue et asymétrie des répertoires verbaux :

Les situations de communication étudiées dans la présente recherche se caractérisent par leur aspect bilingue. En effet, les locuteurs dans les émissions radiophoniques étudiées manifestent des compétences bilingues⁵⁰ par leur utilisation respective d'une L1 et d'une L2. Selon Bernard Py, on peut dire qu'il s'agit d'un :

« [...] parler bilingue qui se caractérise par ce que nous avons appelé jusqu'ici des interférences, c'est-à-dire des formes qui ont sauté d'un système linguistique à l'autre, parfois sans subir d'altération marquée (on parlera alors d'alternance de code, éventuellement d'emprunt), parfois modifiée d'une manière plus au moins profonde (on parle alors de calques, d'interférences ou de variantes de contact) ». (Py, 1992 : 13).

Ce type de compétence bilingue se réalise ainsi dans la plupart des cas par l'alternance codique ou les locuteurs mobilisent ainsi leur ressource de répertoire verbal selon qu'ils le jugent nécessaire, en faisant le choix d'intervenir dans une langue ou dans une autre. Ce choix de langue est en effet l'un des paramètres qui rapproche la communication bilingue de la communication exolingue. Dans les deux cas, le choix d'une langue de base⁵¹ fait intervenir l'autre langue sous forme d'alternance codique ou d'emprunt (Rémy Porquier, François Grosjean, 1984).

Rémy Porquier et François Grosjean qui considèrent d'ailleurs : « la communication exolingue comme un cas particulier de bilinguisme ». (Porquier & Grosjean, 1984 : 50), ou comme : « celle qui s'établit par le langage par des moyens autres qu'une langue maternelle éventuellement commune aux

⁵⁰ Cette notion de « compétences bilingues » a été substituée par celle de « répertoire langagier » (Gumperz, 1982 ; Gal, 1986).

⁵¹ Ou « langue matrice » par opposition à « langue enchâssée » d'après le modèle proposé par Mayers-Scotton (1993).

participants » (Porquier, 1984 : 18). Cette dernière définition semble décrire les échanges du corpus en présence dans cette recherche où les locuteurs sont censés s'exprimer dans une langue autre que leur L1, c'est-à-dire en français pour les émissions de la Chaîne 3 et en arabe institutionnel pour les émissions de la Chaîne 1, si l'on considère la politique ou le protocole linguistique posé par ces émissions, dans ce cas de figure relative au contexte de celles-ci, il peut s'agir de communication exolingue. Cependant considérer une communication comme étant exolingue implique forcément l'inégalité des compétences linguistiques comme critère essentiel à ce type de communication, ainsi Bernard Py (1995 : 81) considère la communication exolingue comme « un échange verbal entre deux ou plusieurs interlocuteurs possédant des compétences inégales, et reconnues par eux, comme telles, dans la langue de cet échange », alors que Marinette Matthey (2003 : 54-55) l'appréhende comme celle ayant lieu dans « des situations où l'accès au code est à l'évidence inégalement partagé. [Ainsi] on est amené à prendre en compte la divergence des répertoires langagiers des locuteurs en présence ». Ce qui est à retenir de ces deux définitions est bien l'asymétrie des répertoires langagiers comme critère important qui caractérise la communication exolingue, d'autant plus que les locuteurs sont conscients de cette inégalité et des représentations qu'ils ont de cet état de fait et qui viennent structurer leurs échanges. Ainsi, la notion d'exolingue est aussi consacrée à ces situations de communication, qui ne sont pas totalement dépourvues de disparités entre les savoirs et les normes mis en œuvres par les locuteurs. Ces situations hétérogènes sont donc marquées par une asymétrie des répertoires verbaux de ces locuteurs, les contraignant ainsi à certains comportements interactionnels qui tendent à l'adaptation mutuelle de leur production et à la collaboration, ceci afin de surmonter les contraintes dues à l'asymétrie des répertoires langagiers pour résoudre ces disparités et éviter les malentendus.

Cependant, il est difficile dans le cas des locuteurs algériens de dire s'il s'agit d'une communication bilingue ou exolingue. Il est donc impératif de

partir de situations de communications concrètes pour dégager ce qui relève de bilinguisme ou de l'exolinguisme. Pour ce qui nous concerne, nous focaliserons donc beaucoup plus notre analyse sur les ressources langagières mobilisées dans le choix et le changement de langue opérés par les locuteurs. Pour cela nous essayerons d'étudier les caractéristiques des alternances codiques et les stratégies communicatives mises en œuvre pour remédier aux divergences linguistiques afin d'éviter les malentendus et d'optimiser une meilleure dynamique des échanges.

2.1. Alternance codique et emprunt :

Le phénomène d'alternance codique et celui de l'emprunt se rejoignent sur le fait que le locuteur dans les deux cas utilise des mots étrangers⁵² il est ainsi peu évident de faire la distinction entre les deux phénomènes.

Shana Poplack s'interroge ainsi sur la question de différenciation entre l'alternance codique et l'emprunt et affirme que cette tâche est compliquée : « en effet, une fois qu'on a établi que les locuteurs alternent entre codes sans heurts ni balisage, il faut déterminer si le matériel provenant de l'autre langue constitue effectivement une alternance, ou bien s'il s'agit d'un emprunt, ou encore d'une autre manifestation quelconque du contact de langues. Mais l'étude empirique des données sur le bilinguisme nous démontre qu'il est souvent impossible de distinguer l'alternance véritable. C'est tout particulièrement le cas quand une unité lexicale isolée provenant d'une langue apparaît dans le discours de l'autre, obéissant à la fois aux règles grammaticales des deux [...]. Il se peut que l'unité lexicale constitue une alternance, mais elle peut aussi être une manifestation de l'emprunt. » (Poplack, 1988 : 28).

⁵² Intervention d'une L2 comme « langue enchâssée ».

Ceci dit la difficulté réside dans le fait que l'alternance codique ne se limite pas à l'insertion d'une phrase ou d'un segment en langue étrangère ; il se peut qu'une unité lexicale en L2 insérée dans une L1 relève de l'alternance. Ainsi pour Shana Poplack, il n'y a pas de continuum entre emprunt et alternance codique mais une opposition.

Le critère du niveau d'intégration du terme étranger est pour certains chercheurs un moyen de différenciation entre alternance codique et emprunt. Ainsi pour Michael Clyne (2003 : 71) emprunt et codeswitching forment un continuum d'usage : pour l'emprunt, il s'agit d'une certaine intégration morphosyntaxique alors que pour l'alternance de codes il s'agit plutôt d'une résistance morphosyntaxique. Alexander Onysko (2006) ajoute à cela que l'emprunt bénéficie d'une conventionalité d'usage, à l'inverse du codeswitching. Un autre critère est à prendre en considération pour savoir si l'on a affaire à un emprunt ou à un codeswitching celui de la composition de l'élément étranger : d'après Michael Clyne (2003 : 17), le terme emprunt se réfère strictement aux unités lexicales simples, alors que le codeswitching peut désigner à la fois des lexis simples mais aussi des segments. Pour Josiane Hamers et Michel Blanc aussi, le segment en langue étrangère : « [...] peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou à un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase » (Hamers et Blanc, 1983 : 176).

Alexander Onysko (2007 : 36) remarque aussi que ce critère est appliqué pour différencier les deux notions, que la différence tient surtout au caractère plus au moins long de l'expression, il explique comme Clyne et Poplack que le codeswitching peut parfois consister en une unité lexicale simple et inversement, qu'un emprunt peut être une unité lexicale complexe, composée de plusieurs éléments. De plus, dans son étude des anglicismes dans la langue allemande (2007) il relève au sein du corpus plusieurs formes d'alternances codiques, il considère par exemple les marqueurs de discours *hi*, *hello*, *now ou*

please comme de l'alternance de codes et *return on investment* ou *rhythm and blues* comme emprunts, car dénotant des concepts spécifiques et apparaissant comme des éléments lexicaux.

Le critère de la fréquence d'emploi pour distinguer ces deux phénomènes est utilisé par certains chercheurs. Ainsi, si un élément est récurrent dans un corpus donné, il peut être considéré comme un emprunt, si son utilisation est moins fréquente, voire unique, il s'agit d'alternance codique. Cependant ce critère de fréquence n'est pas pertinent selon Alexander Onysko (2006) qui le remet en question du fait qu'il ne prend pas en considération ni les spécificités du corpus étudié (oral/ écrit, général/ spécialisé) ni celles du terme étranger lui-même.

Carol Myers-Scotton (1993 : 204) considère, toujours en termes de fréquence, qu'à partir de trois occurrences, le mot étranger est un emprunt. Une catégorisation rejetée par Alexander Onysko qui la juge insatisfaisante car le chiffre de trois est donné de façon arbitraire, et que même si cette catégorisation permet de dénombrer la fréquence d'apparition d'un terme étranger, elle ne peut à elle seule distinguer un emprunt d'une alternance de codes.

Shana Poplack rejoint ainsi Alexander Onysko sur le critère de fréquence : « [...] les caractéristiques sociales de la répétition (dans le discours de l'individu) et de la dispersion (à travers la communauté), ne sont pas toujours satisfaisantes. Dans ce cas-là on a affaire à ce qui peut être qualifié d'emprunt « spontané ». Il est doublement difficile de distinguer l'emprunt de l'alternance quand ce processus est répandu, et par conséquent, la vérification des contraintes syntaxiques sur l'alternance devient problématique. » (Poplack, 1988 : 28-29).

En revanche Carol Myers-Scotton se préoccupe beaucoup plus de l'aspect communicationnel ou fonctionnel de ces phénomènes, elle assimile

certaines emprunts à des cas d'« alternance d'un lexème/ morphème unique », elle écrit ; « Les lexèmes/morphèmes isolés provenant de la langue secondaire, qu'ils soient des formes d'alternance de codes ou des emprunts, font preuve d'une intégration morphosyntaxique similaire dans la langue matrice » (Myers-Scotton, 1993 : 125).

Elle rejette donc l'existence d'une différence entre emprunt occasionnel⁵³ et « l'alternance lexicale ». Par ailleurs elle distingue tout de même entre les emprunts occasionnels et ceux qui sont intégrés, les premiers sont considérés comme alternance de code car ils représentent un réel changement de la langue d'interaction, les seconds ne sont déjà plus étrangers à la langue matrice, et ne constituent donc pas un choix alternatif.

Parler ainsi de distinction entre emprunt et alternance de codes semble ne pas être appropriée, cependant le code-switching doit être considéré comme une forme d'interférence au même titre que l'emprunt, étant donné que les composants linguistiques de l'alternance proviennent d'une langue autre. Par ailleurs, cette dernière distinction initiée par Carol Myers-Scotton (*Ibid.*) entre emprunts occasionnels et intégrés est pertinente pour notre présente analyse. En effet, plutôt que de repérer les différents degrés d'intégration des éléments empruntés par les locuteurs dans l'interaction, il nous semble plus important de caractériser la fonction de ces phénomènes d'interférence en tant que manifestation de compétences bi/plurilingues par la mobilisation de l'ensemble des ressources du répertoire verbal et ce pour assurer l'intercompréhension et éviter d'éventuels ratés de la communication et les malentendus.

⁵³ Shana Poplack (1980, 1984, 1988) fait la distinction entre emprunts occasionnels par les locuteurs individuels et emprunts intégrés à l'échelle de la communauté linguistique.

2.2. Intercompréhension et malentendu :

Il n'existe pas d'interaction tout à fait symétrique, toute interaction et plus au moins asymétrique (Kerbrat-Orecchioni, 1990, Vion, 1992). Ceci est dû d'abord aux vécus individuels différents, mais aussi à la divergence entre interactants par rapport à leur statut⁵⁴ et à leur « rôle »⁵⁵ (Vion 1992). D'autant plus que dans toute interaction, il y a autant d'ensemble de connaissances encyclopédiques et d'informations contextuelles que d'interlocuteurs. Ces ensembles peuvent coïncider dans la plus part des cas mais pas entièrement. Les locuteurs ne peuvent que supposer que toutes les informations nécessaires à l'interprétation sont déjà détenues ou accessibles à leurs interlocuteurs (Laforest & Vincent, 1999 : 115).

Ces divergences influent ainsi sur le comportement langagier des interactants que seules des études sur les conduites linguistiques en situation (analyse pragmatique, interactionnelle, conversationnelle) peuvent éclairer sur la question prenant en considération la dimension socioculturelle du comportement langagier.

La définition du terme d'interaction par Erving Goffman (1973 : 23) implique deux principes fondamentaux de l'usage de ce terme : l'influence mutuelle qu'exercent les uns sur les autres les participants à l'échange communicatif, mais aussi le lieu où s'exerce ce jeu d'action et de réaction, c'est-à-dire l'ensemble des événements qui composent un échange communicatif complet. Le principe d'influence mutuelle implique ainsi l'engagement des interactants à participer à la communication et à gérer les échanges en dépit des inégalités socioculturelles et linguistiques rencontrées.

⁵⁴ Le statut désigne la position sociale : cadre appartenance socioculturelle, maîtrise d'une L1 ou L2, il est déterminant pour l'interaction verbale. (Vion, 1992 : 82)

⁵⁵ La notion de « rapport de rôle » suppose l'implication de deux parties (le locuteur et son interlocuteur) dans l'accomplissement réciproque des tâches interactionnelles. (Vion, 1992 : 82)

Aussi, « toute tentative de communication comporte une part de coopération⁵⁶ » (Deprez : 1990 : 214), une coopération qui implique la contribution des interactants et leur engagement à gérer d'une part, la compréhension et la production, ainsi la production de l'un est largement imprégnée par les marques de compréhension données par l'autre, sur laquelle elle agit à son tour dans la dynamique de l'échange (*ibid.*). D'autre part, la non-coïncidence de leur interprétation et à arrimer à celle-ci en fonction de la situation.

Dans cette même perspective une étude sur l'incompréhension et le malentendu a été menée par Marty Laforest et Diane Vincent (1999) et qui révèle que les interprétations construites par les interlocuteurs ne coïncident pas forcément et que cette non-coïncidence est la règle plus que l'exception. De plus que l'interprétation est collective ou plus exactement interactive, là où la plus part des pragmaticiens ne voient que l'enchaînement des interprétations individuelles. Marty Laforest et Diane Vincent concluent que la co-construction du discours inclut aussi la gestion des ratés conversationnels. Ainsi, lors du malentendu, l'auditeur n'a pas conscience d'un problème d'interprétation au moment où il réagit, souvent de la manière attendue d'un point de vue sémantique et pragmatique, à l'énoncé qu'il interprète différemment de son locuteur : l'énoncé lui paraît clair. Christine de Heredia-Deprez (1986) parle, dans une perspective semblable, du malentendu comme d'une « illusion de compréhension » (de Heredia-Deprez, 1986 : 50) entre les interlocuteurs. Ce n'est que dans la suite de l'interaction, qu'un des deux interlocuteurs se rendra compte du malentendu, cette prise de conscience entraîne une réinterprétation du segment objet du malentendu, elle peut ou non se manifester dans la suite de l'échange. Ainsi, nous dirons à la suite de de Heredia-Deprez (1990 : 216) que « Le malentendu porte en lui l'idée d'un échec relatif, moins radical, plus subtil

⁵⁶ Le principe de coopération implique que la contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous vous êtes engagé (Moeschler et Auchin, 2009).

que l'incompréhension, mais aussi plus pervers car fondé sur une illusion de compréhension. Il est lui-même double, car entret dans sa genèse, en germe, les éléments de sa résolution ». Le malentendu est donc un phénomène moins saillant que l'incompréhension, car les traces qui permettent à l'analyste de le repérer n'apparaissent pas toujours au moment où la divergence d'interprétation se produit, ce qui peut expliquer en partie pourquoi le malentendu a été si peu étudié.

Marty Laforest et Diane Vincent (1999) affirment que les problèmes conversationnels de l'incompréhension et du malentendu ne sont pas des cas d'exception mais plutôt des phénomènes inhérents au fonctionnement même de l'interaction et qu'ils sont plus fréquents que le nombre de traces qu'ils laissent dans le discours pourrait le laisser croire, « l'ensemble des malentendus est beaucoup plus vaste que l'ensemble de leurs manifestations ». (*ibid.*). Ainsi, la gestion du malentendu, est incontestablement marquée par des comportements linguistiques (reformulation en L2, alternance codique, demande indirecte avec interjection « *hum !* »), métalinguistiques (demande directe de répétition, questions préventives, vérification systématique de sa propre compréhension) (Christine de Heredia Deprez, 1990), ainsi que des comportements interactionnels (différentes stratégies communicationnelles) seront mis en œuvre par les locuteurs pour assurer la continuité de l'échange.

Pour notre part, nous essayerons de démontrer comment les interactants arrivent à évaluer et à gérer la non-coïncidence de leurs interprétations en dépit de l'asymétrie des répertoires verbaux, ainsi par l'analyse de ces comportements langagiers et interactionnels nous tenterons de mettre en exergue les stratégies communicatives déployées par les locuteurs pour éviter l'incompréhension et assurer une meilleure dynamique de l'échange. Pour cela, nous voudrions, avant de clore ce chapitre, apporter quelques éclairages sur la notion de stratégie communicative comme moyen par lequel se fait cette gestion des échanges.

2.3. Stratégies communicatives et marques transcodiques :

Cette notion de stratégie communicative trouve ses origines dans les études qui s'intéressent à la communication exolingue (Faerch et Kasper, 1983 ; Bange, 1992) et au parler bilingue (Causa, 2002 ; Grojean, 1984). Selon François Grosjean, ces stratégies consistent en « l'emploi de moyens supplémentaires, indirects, en vue de résoudre des problèmes de planification et d'exécution, et de réaliser les conditions qui permettront de poursuivre les buts de communication proprement dit » (Bange, 1992 : 59).

Ces opérations donnent lieu à deux perspectives : dans la première, les stratégies de communication sont appréhendées comme étant une donnée préalable à l'action qui intervient dans la planification de la parole et dominée par un sujet rationnel, individuel, conscient planificateur, par des processus cognitifs apparentés à des calculs (Gajo et Mondada, 2000 : 147). Dans la deuxième perspective, les stratégies se voient réalisées dans la réciprocité *in vivo* et donc se construisent dans l'interaction verbale (Causa, 2002 : 56). Ces stratégies se caractérisent par un aspect dynamique et elles représentent des connaissances partiellement acquises et employées intentionnellement pour structurer et orienter la parole dans la situation de communication. De plus qu'elles représentent des données co-construites dans l'interaction dont l'objectif est de surmonter les difficultés en vue de réaliser l'objectif de la communication.

Dans cette perspective, Robert Vion (1996 : 196) confirme que ces stratégies communicatives comprennent des opérations résultant « d'un ajustement continu entre les acteurs, voire d'un compromis entre les contraintes extérieures (c'est-à-dire tout ce qui est « autour » de l'évènement de communication) et la volonté de la part des auteurs d'atteindre le but final (c'est-à-dire la réalisation de la stratégie dans sa globalité). Ce compromis sous-tend par ailleurs que les locuteurs arrivent à gérer les imprévus qui se présentent pendant l'interaction – dans ce cas précis des incompréhensions, des

malentendus, etc. – et cela grâce à un savoir préalablement acquis, ce que l'on pourrait appeler des routines ou grâce aux moyens dont ils disposent dans l'immédiat ce qui constitue à son tour, une stratégie d'action ». (Vion, 1992 : 196).

Laurent Gajo et Lorenza Mondada (2000 : 150-151) estiment que certaines de ces stratégies communicatives sont comportementales donc facilement observables et d'autres mentales, cognitives, qu'on ne peut cerner que par le biais d'un questionnaire. De plus que le recours à la L1 ou à une autre langue peut figurer parmi les stratégies dans la communication d'une L2.

Nous pouvons ainsi prendre ces aspects comme repère dans notre analyse étant donné que nous nous intéressons à observer les comportements interactionnels des locuteurs qui mobilisent certaines de ces stratégies communicatives pour assurer le déroulement de la communication. En effet ces stratégies se manifestent sous différentes formes, nous retiendrons pour ce travail la typologie de Bange (1992) qui propose trois types majeurs de stratégies de communication⁵⁷.

Le premier type de stratégie se caractérise par l'abandon des buts de communication par la réduction fonctionnelle c'est-à-dire par l'évitement préventif de l'emploi de la L2 (abandonner la communication, réduire les thèmes, etc.) ou par la réduction formelle (éviter les savoirs incertains et difficiles). Le deuxième type de stratégies sont les stratégies de réalisations, qui tentent de résoudre un problème de communication comme les reprises, les répétitions auto-déclenchées manifestant parfois une contrainte de compréhension. Le troisième type de stratégies sont les stratégies de substitution par lesquelles le locuteur recourt à une autre langue autrement dit à

⁵⁷ Cette typologie de Bange (1992) inclut les stratégies d'apprentissage d'une L2.

l'alternance de codes et autres marques transcodiques⁵⁸ ou même sollicite de l'aide ou des clarifications pour pallier aux difficultés de communication.

Précisons que ces stratégies constituent l'un de nos observables qui émanent des comportements langagiers des locuteurs de notre corpus, tel le choix et le changement de langue par l'alternance codique et autres marques transcodiques. Ces phénomènes constituent donc, non seulement, une stratégie de communication fréquemment utilisée par les locuteurs participants aux deux émissions, provenant d'un besoin communicatif immédiat mais qui relèvent aussi des pratiques langagières bilingues aux quelles recourent les locuteurs pour pallier aux difficultés liées aux divergences linguistiques afin d'assurer une meilleur dynamique de l'échange. En effet, nous tenterons par la suite de ce travail d'explicitier par une approche quantitative les récurrences de formes linguistiques qui émergent de l'alternance de codes des émissions de notre corpus, puis une analyse qualitative plus approfondie de ce phénomène nous permettra d'en délimiter les fonctions ,pour ainsi nous permettre de répondre à notre hypothèse sur le lien étroit qui pourrait exister entre fonctions et stratégies des choix et changement de langues lors de conversations bilingues.

⁵⁸ Une notion qui désigne les phénomènes langagiers qui émanent du discours bi-plurilingue par le choix et le changement de langue : alternance codique, emprunt, interférence, etc.

CHAPITRE III

ANALYSE DES EMERGENCES LINGUISTIQUES DES
ECHANGES VERBAUX

CHAPITRE III

Dans ce troisième chapitre, nous engagerons l'analyse des données à proprement dite. Nous présenterons l'analyse des récurrences et des caractéristiques des alternances codiques ainsi que les types qui en émergent à travers les extraits tirés des émissions radiophoniques de notre corpus. Ceci nous donnera l'occasion d'analyser ainsi les diverses fonctions que peut remplir le recours à l'alternance de codes et de répondre à la question de leur rôle dans la gestion de l'asymétrie des répertoires verbaux. Il s'agit aussi de déduire les attitudes communicatives et langagières des locuteurs des émissions radios vis-à-vis de l'usage qu'ils font des langues en présence et ce à partir de l'observation de leur comportements linguistiques et interactionnels. Un dernier point sera soulevé dans cette section, celui des différentes stratégies communicatives mises en œuvre par les locuteurs pour assurer une meilleure dynamique de l'échange.

1. Critères d'analyse et résultats :

Dans la partie théorique nous avons explicité les différentes théories qui ont traité de la question du choix et du changement de langue dans des situations d'interaction. Ces différentes théories avaient révélé autant de facteurs et de paramètres qui se complètent tant sur l'aspect interactionnel, sociolinguistique et pragmatique. De par ces théories, nous avons relevé quelques critères constants repris, entre autre, par la théorie de François Grosjean, et qui sont : le thème, la situation, les participants et le but de l'interaction. A partir de ces différentes approches, nous proposons de restituer

l'essentiel de ces critères qui, selon notre étude, influent sur le choix et le changement de langue, pour en faire des paramètres de base pour notre analyse.

Ainsi nous proposons trois pôles que nous avons essayé de schématiser comme ceci :

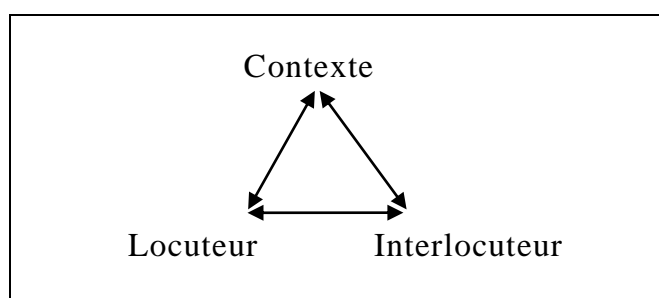


Schéma 4 : Les critères qui influent sur le choix et le changement de langue en interaction.

Sachant que ces trois pôles sont influencés par différents facteurs que nous allons essayer d'expliquer. Le premier pôle désigne « *le locuteur* », il implique, entre autre, les représentations que se fait ce dernier, par le processus de compréhension et de production langagière, de son *interlocuteur* et du *contexte* de l'échange communicatif, les attitudes qu'il a vis-à-vis du comportement interactionnel de son *interlocuteur*, ainsi que de ce même *contexte*. Le rôle qu'il se voit accordé dans cet échange ainsi que le rôle de son *interlocuteur*. Enfin, le répertoire verbal déployé en vue d'assurer le déroulement de l'échange.

Ces dimensions (représentation, attitude, rôle et répertoire verbal) sont aussi à attribuer à l'*interlocuteur*, c'est-à-dire le deuxième pôle du schéma. Le troisième pôle, et pas des moindre ; *le contexte*, représente le socle, l'arrière-plan ou le décor dans lequel se joue l'interaction, il est défini par la situation, le moment, le lieu, et le sujet de l'échange verbal.

Les axes à double sens impliquent les critères de réciprocité et de dynamique entre ces trois pôles, des critères développés par la théorie d'accommodation de Howard Giles et *al.*, (1991) et qui impliquent les paramètres d'adaptation, d'interprétabilité et d'aménagement de la parole dans une perspective de convergence ou de divergence codique mobilisant les ressources du répertoire verbal en vue de pallier à l'incompréhension et au malentendu.

A partir de ces trois pôles et des paramètres qu'ils impliquent nous avons essayé de dégager une grille pour l'analyse de notre corpus. Cette grille est formulée en trois questions principales pour notre recherche :

- Comment s'opèrent le choix et le changement de langue en situation d'interaction verbale dans les conversations radiophoniques algériennes ?

Pour comprendre la manière ou les moyens par lesquels se fait le choix et le changement de langue, nous pensons qu'il faut d'abord dégager les modes qui ressortent des tours de parole (monolingues/mixtes), et ce par une approche quantitative afin d'évaluer leur fréquence. Ensuite, il faudra procéder à une analyse plus approfondie sur les types et les fonctions des phénomènes d'alternances codiques comme stratégie de communication bilingue, et ce par une analyse qualitative du corpus.

A partir de cette analyse, nous voudrions cerner les représentations et les attitudes des locuteurs vis-à-vis des langues en présence et de leur usage, et ce par l'observation de leurs comportements communicationnels. De plus nous tenterons de mettre en exergue leur profil sociolinguistique, leur répertoire verbal (de par les modes des tours de parole) et les récurrences linguistiques qui émanent de leurs interventions, le rôle ainsi que la place qu'occupe chaque locuteur dans l'échange. L'analyse des énoncés métalinguistiques émis par les interlocuteurs nous renseignerait aussi sur les représentations que se font les

interlocuteurs des langues en présence, ainsi que les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour pallier à l'incompréhension et au malentendu.

- A quel moment s'opère ce choix ou changement de langue ?

Pour cela, nous tenterons de comparer entre différents moments de l'échange, par exemple l'analyse des séquences d'ouverture et de clôture par rapport au reste de l'échange, le changement de thème ou le passage d'un thème général à un thème particulier qui n'est peut-être pas du domaine de prédilection des différents locuteurs. Nous ferons aussi le point sur un aspect de la communication bilingue développée par Peter Auer (1984), qui tente d'analyser les tours de paroles qui précèdent et ceux qui succèdent les tours de parole mixtes pour essayer de ressortir ce qui peut motiver le changement de langue des locuteurs.

- Quelles raisons motivent le choix ou le changement de langue ?

Pour cela nous pensons pouvoir formuler quelques hypothèses dont nous confirmerons ou infirmerons la validité à la fin de notre analyse. Ainsi, le choix et le changement de langue serait :

- L'expression d'une compétence bilingue des locuteurs en dépit des asymétries des répertoires verbaux.
- Une stratégie en soi pour l'évitement de l'incompréhension et la levée du malentendu.
- Le résultat d'une asymétrie du répertoire verbal.
- Un moyen de s'identifier à l'autre par une fonction humoristique, identitaire ou autre.

Dans le présent chapitre, notre objectif consiste, rappelons-le, à étudier les choix et changements de langue comme stratégie dynamisante dans les interactions verbales lors de conversations radiophoniques sur les ondes de la radio algérienne. Cette partie consacrée à l'analyse doit nous permettre, de

vérifier nos hypothèses, à savoir, d'une part que le choix et changement de langue soient déterminés par l'asymétrie des répertoires verbaux et la compétence langagière des locuteurs, d'autre part que ces locuteurs recourent au choix et au changement de langue comme stratégie pour assurer la dynamique de l'interaction.

Pour se faire, nous adopterons d'abord une approche quantitative et comparative des tours de parole pour tenter de mettre en exergue les modes qui en découlent (monolingue/bilingue), puis nous ferons le comptage de chaque mode par émission et par locuteur pour essayer d'en faire ressortir leur fréquence. Puis par une approche qualitative, nous essayerons de décortiquer le corpus pour analyser comment s'opère le choix et le changement de langue, à quel moment, ce qui les motive et ce qui en résulte comme comportements langagiers et interactionnels.

2. L'approche quantitative :

Il s'agit dans cette partie de repérer les modes des tours de parole (monolingue/bilingue) pour mesurer l'émergence des langues en présence. Il ne s'agit pas de déterminer quelle langue domine, ni de dégager des règles de fonctionnement mais plutôt de mesurer la fréquence du changement de langue par locuteur et donc de repérer les traits récurrents et de rendre compte de l'adaptation de chacun des locuteurs à ses partenaires par le choix d'une langue ou d'une autre.

Nous ferons par la suite un comptage des tours de parole par locuteur et par émission. Par manque de temps, nous avons choisi deux émissions repères l'une d'expression française et l'autre d'expression arabe, ces deux émissions⁵⁹

⁵⁹ Les émissions du corpus intégral sont numérotées de 1 à 6 (voir le tableau 1), cependant pour celles qui ont servi dans l'analyse quantitative ; l'une d'expression francophone porte le numéro 1, celle d'expression arabophone porte le numéro 4.

servirons de support pour l'approche quantitative, les résultats obtenus seront analysés puis réinvestis avec le reste du corpus plus tard lors de l'approche qualitative, pour essayer d'appréhender les représentations sociales des locuteurs et d'étudier leurs attitudes quant à l'emploi des langues en présence.

2.1. Présentation des deux émissions choisies et des participants :

Pour cette approche quantitative, nous avons choisi deux émissions radiophoniques algériennes :

La première émission est diffusée sur les ondes de la radio algérienne « Alger Chaîne3 » d'expression francophone intitulée : « La République des Arts », diffusée le 28/01/2019 de 16h à 17h, émission culturelle qui traite de différents thèmes artistiques et informe de l'actualité culturelle actuelle, pour cela des chroniqueurs et des invités interviennent dans l'émission, chacun dans son domaine de prédilection.

Le thème de cette émission est la musique andalouse et le festival international de musique «*essamaâ essoufi* ».

L'animatrice : Touria Ayad

Les chroniqueurs : Abdou Sayah pour la musique arabe, Sihem Kennouche pour la littérature arabe.

Les invités : présent sur le plateau, Farid Khodja chanteur, interprète de musique andalouse qui vient pour faire la promotion de son nouvel album « Narendj », en hommage à sa ville natale Blida, est à la base enseignant et parfait son éducation musicale avec de grands Maîtres de musique andalouse.

Idriss Boudiba est le deuxième invité de l'émission, mais son intervention se fait par téléphone. Il se présente comme étant originaire de Tlemcen, il préside le 7^{ème} Festival International de Musique « *essamaâ essoufi* », qui se tient à Sétif.

La deuxième émission d'expression arabophone, diffusée sur les ondes de la radio « Chaîne 1 », le mercredi 03/10/2018 de 21h à 22h, intitulée « 100% Djazairi ». Cette émission, rappelons-le, traite aussi des thèmes culturels et du patrimoine algérien, les invités de l'émission interviennent chacun dans son domaine de spécialité.

Le thème de l'émission : l'habit traditionnel tlemcenien « *echedda tlemçania* ».b;

L'animatrice : Ahlem Rouabeh. Sur le plateau, l'animatrice reçoit Louisa Ghalez représentante du Ministère de la Culture, Docteur en Philosophie et chercheuse dans le domaine du patrimoine algérien. Deux autres invités vont intervenir par téléphone : Mme Ined Tabet Radia, Directrice du Centre de l'habit traditionnel de la Wilaya de Tlemcen et Mme Souad Bekhchi, couturière et organisatrice d'évènements culturels à Tlemcen, spécialisée dans l'habit traditionnel « Chedda ». Il y' aura aussi dans cette émission deux auditrices qui vont intervenir par téléphone : Soumia, émigrée au Canada et Sara de Blida.

2.2. Analyse quantitative du corpus des deux émissions :

Une première description du corpus des deux émissions révèle trois modes de tours de parole : les tours de parole monolingues, où nous avons constaté des tours de parole en français et des tours de parole en arabe⁶⁰, les tours de parole mixtes (ou bilingues) et les tours de parole nuls.

Les tours de parole monolingues représentent l'usage exclusif du français ou d'une variété de l'arabe, dans les tours de parole mixtes on retrouve la présence d'une unité ou plus, d'une langue enchâssée dans l'autre langue. Pour les tours de parole nuls, ce sont généralement des interventions para-verbales (interjection, rires, silence, etc.).

⁶⁰ Nous utiliserons l'appellation « arabe » pour désigner toutes les variétés de l'arabe présente dans les émissions à savoir : l'arabe classique, l'arabe dialectal et l'arabe médian.

Voici des extraits⁶¹ qui illustrent ces types de tours de parole :

2.2.1. Tour de parole monolingue en français :

Extrait 1 :(Emission 1 FR)

Abd : Et n'empêche que ce raffinement on le retrouve / pratiquement même dans toutes les régions, on le retrouve maintenant au sein des familles, ce raffinement.

2.2.2. Tour de parole monolingue en arabe :

Extrait 2 :(Emission 4 AR)

A : Kelmina çla l'oumour elati qad touhadid mitl had el maourouth echaçbi ? (Parlez-nous de ce qui peut menacer un tel héritage populaire ?)

2.2.3. Tour de parole mixte arabe/français :

Extrait 3 :(Emission 4 AR)

R : Ennas eli yekhedmou had el maourouth ethaqafi eli houwa (les gens qui travaillent sur cet héritage culturel qui est) c'est le patrimoine taç (de) tout le monde finalement donc il faut n'Hafdou çlih (le protéger).

Nous pouvons ainsi parler de choix de langue quand il s'agit de tour de parole monolingue où ! le locuteur utilise l'une ou l'autre langue et l'alternance codique quand le tour de parole est mixte.

⁶¹ Nous mentionnerons pour chaque extrait s'il est issu d'une émission francophone avec : (FR), et arabophone avec :(AR).

2.2.4. Fréquence et poids des langues dans les deux émissions :

Dans un premier temps nous nous intéresserons aux calculs des différents modes de tours de paroles pour chaque locuteur, puis nous comptabiliserons les résultats pour mesurer cette fréquence d'utilisation des langues dans chacune des émissions.

Pour l'émission n°1 « La République des Arts » émission francophone, l'animatrice se voit attribuer 87 tours de paroles sur une intégralité de 233 concernant l'émission en entier, dont 16 sont mixtes, ce qui nous donne un pourcentage de 18,39% de tours de paroles mixtes pour l'animatrice. L'invité de l'émission Farid Khodja comptabilise 64 tours de parole avec 12 mixtes, soit 18,75%. Les chroniqueurs Abdou avec 3 tours de parole mixtes seulement pour plus de 43 interventions dans l'émission, soit 6,97% de tours de parole mixtes. Sihem Kennouche, dont le nombre de tours de parole est de 21 intervient avec 11 tours de parole mixtes, soit 52,38%. Enfin sur 18 tours de parole de Boudiba 11 sont mixtes avec un pourcentage de 61,11%.

Voici un tableau qui résume les résultats des tours de paroles mixtes par locuteur dans la première émission d'expression francophone.

	<i>L'animatrice</i>	<i>Farid Khodja</i>	<i>Abdou</i>	<i>Sihem</i>	<i>Boudiba</i>
<i>Nombre de tours de parole</i>	87	64	43	21	18
<i>Pourcentage</i>	100%	100%	100%	100%	100%
<i>Nombre de tours de parole mixtes</i>	16	12	3	11	11
<i>Pourcentage</i>	18,39%	18,57%	6,97%	52,38%	61,11%

Tableau 3 : Les résultats des tours de paroles mixtes par locuteurs dans la première émission d'expression francophone.

Les premiers résultats obtenus montrent la fréquence des tours de parole mixtes, en dépit des écarts enregistrés chez les différents locuteurs, ces tours de parole mixtes sont marqués par des segments de l'arabe enchâssés dans la langue de base, le français.

Si nous comptabilisons les données pour dégager la fréquence des tours de parole mixtes dans l'émission, nous obtenons 233 tours de parole avec 53 mixtes, c'est-à-dire 22,76% des tours de parole de cette émission d'expression francophone sont mixtes. En effet, même si les participants sont contraints par le protocole de l'émission à s'exprimer en français, cela ne les empêche pas de recourir à une autre langue c'est-à-dire l'arabe au cours des échanges.

L'animatrice, elle aussi se voit attribuer une certaine liberté d'intervenir en langue arabe dialectale et ce en dépit de la politique linguistique de l'émission. Cela implique que l'animatrice s'adapte par ses tours de parole mixtes aux interventions de ses locuteurs (invités). Pour ces derniers, les taux de tours de parole mixtes sont égaux ou plus élevés que ceux de l'animatrice, ce qui peut justifier les changements de langue opérés par cette dernière dans le sens de la convergence codique et de la dynamique de l'interaction.

Il faut aussi signaler que la longueur des segments alternés dans les tours de paroles mixtes n'a pas été prise en considération, cependant nous parlerons d'alternance codique à chaque fois qu'il y aura irruption d'une unité ou d'un segment d'une autre langue dans la langue de base et que nous considérons cette intervention comme un tour de parole mixte.

Pour la deuxième émission « 100% Djazaïri », émission arabophone, l'animatrice intervient avec 112 tours de parole dont 1 seul est mixte, pour ses interlocuteurs, Louisa, l'invité présente sur le plateau de l'émission échange 28 tours de parole dont 18 sont mixtes, c'est-à-dire 64,28% de ses interventions sont mixtes. Radia, qui intervient par téléphone comptabilise 18 tours de parole dont 9 mixtes, à savoir 50% de ses tours de parole sont mixtes. Souad, quant à

elle a 68% de tours de parole mixtes c'est-à-dire 17 mixtes sur 25. Soumia ; l'auditrice qui participe à l'émission par téléphone n'a aucun tour de parole mixte, elle n'utilise dans ses interventions que l'arabe dialectal. Sihem, une autre auditrice échange 6 tours de parole avec 4 mixtes à savoir 66,6% de tours de parole mixtes.

Le tableau suivant résume les résultats des tours de parole mixtes par locuteur de la seconde émission d'expression arabophone.

	<i>L'animatrice</i>	<i>Louisa</i>	<i>Radia</i>	<i>Souad</i>	<i>Soumia</i>	<i>Sara</i>
Nombre de tours de parole	112	28	18	25	10	6
Pourcentage	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre de tours de parole mixtes	1	18	9	17	0	4
Pourcentage	1%	64,28%	50%	68%	0%	66,6%

Tableau 4 : Les résultats des tours de parole mixtes par locuteur dans la deuxième émission d'expression arabophone.

Les résultats obtenus montrent une importante émergence du français dans les tours de parole mixtes des participants à cette émission d'expression arabophone. En effet, sur les 199 tours de parole comptabilisés dans cette émission, il y a 49 tours de parole mixtes, c'est-à-dire 24,62% des tours de parole sont mixtes.

Cependant nous tenons à signaler que l'animatrice de l'émission n'a à son actif qu'un seul tour de parole mixte marqué par une seule unité en français, ainsi, si on néglige le pourcentage des tours de parole de l'animatrice, le taux des tours de parole mixtes de l'émission augmente considérablement et atteint 62% de tours de parole mixtes. Cette émergence du français dans les interactions est liée à une compétence bilingue, certes, inégale et qui se

manifeste chez les différents participants. Elle apparaît notamment à travers les alternances codiques qui sont considérées comme « une forme de choix de langue » (Lüdi & Py, 2003). L'animatrice, quant à elle, ne transgresse pas le protocole linguistique de l'émission. Elle parle seulement en arabe⁶², et ce malgré la prégnance de la langue française dans les tours de parole mixtes de ses interlocuteurs, elle fait donc le choix de s'exprimer en arabe et opte ainsi pour une divergence de code marquée par son rôle de catalyseur de l'émission qui oriente, recadre, dirige les échanges communicatifs avec plus de 112 tours de parole sur un total de 199 tours de parole de l'émission.

Ainsi, le degré de participation de chacun des locuteurs des deux émissions se révèle comme un indice important dans l'analyse de la dynamique des interactions, mais aussi et surtout comme un indice de maîtrise de l'une et/ou l'autre langue employée par les locuteurs.

Mise à part les comportements langagiers des animatrices et leur choix de langues dans les deux émissions, nous pouvons dire, que ce soit pour la première émission d'expression francophone ou pour la deuxième d'expression arabophone, que les locuteurs mobilisent l'ensemble des ressources linguistiques sous forme d'alternance de code (français/arabe) marquée par des tours de parole mixtes. Nous pouvons ainsi dire qu'il s'agit d'interactions bilingues, que ces tours de parole mixtes caractérisent les interactions verbales des conversations radiophoniques algériennes d'expression francophone et arabophone et qu'ils constituent, entre autre, un élément dynamisant de ces interactions, sans pour autant parler de langue dominante ou de maîtrise de telle ou telle langue par le ou les locuteurs. En effet, la gestion de l'asymétrie des répertoires verbaux dans les interactions se fait par l'usage de l'une ou l'autre

⁶² L'appellation « langue arabe » dans la suite de ce travail désigne l'ensemble des variétés de cette langue : dialectale, classique, arabe médian.

langue en présence, la longueur des énoncés produits par les locuteurs et la nature des tours de paroles (mixtes/monolingues).

Les extraits suivants montrent l'importance du choix et du changement de langues, du français à l'arabe et vice-versa, dans la dynamique des interactions verbales et aussi le rôle de l'alternance codique comme stratégie conversationnelle⁶³.

Extrait 4 : (Emission 1 FR)

B : y'a des pays kayen nass ykouloulou (qui disent) el madiH kayen (il y a) d'autres yqouloulou (qui disent) ennachid / kayen (il y a) d'autres yqouloulou (qui disent) el ghina eddini même tani (aussi) y a en France on dit souvent le chant sacré.

Extrait 5 : (Emission 4 AR)

L : Lianou elibass machi (parce que la tenue n'est pas) ce n'est pas une tenue standard / machi libass hakda çam techrih fi doukane we trouHi telbsih (ce n'est pas une tenue quelconque que tu achètes dans une boutique et que tu vas porter).

L'alternance de code, ou plus exactement le mélange de codes dans ces extraits montre d'une part l'originalité du parler bilingue des algériens, la fluidité dans le passage d'une langue à une autre, d'autre part, il met en exergue le déploiement de diverses stratégies communicatives⁶⁴ par les locuteurs pour assurer la dynamique de l'échange.

⁶³ Diverses études ont tenu non seulement à déstigmatiser de telles pratiques d'alternances, mais encore à les valoriser en soulignant les rôles discursifs, communicationnels, cognitifs, identitaires et culturels qu'elles remplissent.

⁶⁴ Ces stratégies communicatives seront traitées et analysées un peu plus tard dans ce travail.

Vu l'étendue du corpus, nous n'avons pas pu analyser quantitativement les six émissions en question. Ceci dit, et d'après les quelques extraits déjà analysés, tout semble indiquer qu'il s'agit de conversations bilingues où les locuteurs mobilisent l'ensemble des ressources du répertoire verbal en vue de maintenir l'interaction et de pallier à l'incompréhension et au malentendu.

Même si les locuteurs n'utilisent pas tous le français et/ou l'arabe de la même manière et avec la même fréquence, il semble par ailleurs qu'ils affichent des compétences bilingues tant dans le processus de production que celui de la compréhension et arrivent donc à assurer la dynamique des échanges et l'intercompréhension. Nous examinerons cet aspect dans la suite de notre travail par une approche qualitative.

3. Récurrences et des formes linguistiques émergentes :

Dans la partie théorique nous avons explicité les différentes théories qui se sont penchées sur le phénomène du choix et du changement de langue dans les interactions bilingues et nous avons retenu quelques critères qui nous semblent pertinents pour notre analyse.

Avant de passer à une analyse fine de ces paramètres, nous voudrions examiner d'abord les alternances codiques comme comportement langagier observé dans les échanges interactionnels et ce pour en dégager les types et les fonctions.

Cette première approche permettra par la suite une mise en évidence des stratégies langagières mises en œuvre par le choix et le changement de langue pour pallier à l'incompréhension et au malentendu et assurer ainsi une meilleure dynamique de l'échange verbal, pour cela nous tenterons d'étudier :

- Les récurrences qui émanent des alternances codiques lors de conversations radiophoniques sur les ondes de radios algériennes.
- Les types et les fonctions des alternances codiques.

- Les tendances qui émanent des échanges bilingues de par l’alternance de codes.
- Le rôle de l’alternance et du choix de langue dans la gestion des inégalités pour éviter le malentendu et assurer la dynamique de l’interaction verbale.

Comme nous l’avons déjà explicité dans la première partie portant sur l’analyse quantitative des tours de parole des locuteurs, nous avons souligné la récurrence des tours parole mixtes marqués par une alternance de codes (français/ arabe) et ce avec plus d’un tour de parole sur quatre (1/4) mixtes (bilingues) comptabilisés dans les deux émissions pilotes.

Cependant, si l’on exclut les tours de parole des animatrices des deux émissions et qui sont fortement marqués par leur caractère monolingue⁶⁵, le taux de tours de parole mixtes augmente considérablement avec 44%, c’est-à-dire, qu’à peu près, un tour de parole sur 2 (1/2) est mixte.

Nous allons à présent exploiter l’intégralité du corpus, à savoir les six émissions⁶⁶, trois d’expression française de la radio Chaîne 3, et trois autres d’expression arabe de la Chaîne 1, pour tenter d’appréhender ce qui émane comme stratégies communicatives assurant l’intercompréhension et la dynamique des échanges en dépit des asymétries des répertoires verbaux des locuteurs.

3.1. Les types d’alternance codique :

Le caractère mixte ou bilingue des tours de parole des locuteurs révèle une variation de la longueur des segments mixtes, ainsi cette longueur, ou plus précisément, le nombre d’unités de la langue enchâssée dans la langue de base lors des échanges permet d’expliquer leur mode d’insertion. On peut parler de

⁶⁵ Imposé par la ligne éditoriale de chacune des émissions, le français pour l’émission de la chaîne3 et l’arabe pour celle de la chaîne 1.

⁶⁶ Voir le tableau descriptif du corpus dans la partie méthodologique.

« macro-alternance » et de « micro alternance » (Billiez, 1998 : 130). La première renvoie au choix d'une langue de base dans l'échange et relève de l'alternance inter-intervention, la seconde renvoie à l'alternance intra-intervention.

3.1.1. Alternance codique inter-intervention :

On parle d'alternance inter-intervention quand le locuteur passe d'une langue à l'autre entre deux interventions.

Extrait 6 : (Emission 1 FR)

An : Il y avec nous Abdelwaheb Bougherda/ alors lui il a choisi évidemment son instrument de prédilection/ c'est le luth.

Abw : Akid [X] ala macharifikom/ çala eldjelsa el karima... (bien sur[X] en votre honneur et en l'honneur de cette assemblée...)

An : Chokren / yaçni bdit moumarasset el çoud/eh kan çomrek chHal ? (Merci / c'est-à-dire vous avez commencé à jouer du luth à quel âge ?) .

Dans cet extrait, l'animatrice de cette émission d'expression francophone transgresse la politique linguistique de l'émission et change de langue entre deux interventions, elle passe du français à l'arabe, dans le but de converger vers son interlocuteur, qui n'utilise que l'arabe, et ce pour tenter de s'aligner à son interlocuteur. Ce type d'alternance codique est peu fréquent dans notre corpus, il peut être motivé par des facteurs externes : le changement de locuteur, le sujet de la conversation, l'insuffisance linguistique manifeste de l'interlocuteur (comme c'est le cas dans l'extrait 6), ce qui sous-entend une adaptation du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur.

3.1.2. Alternances codique intra- intervention :

L'alternance codique intra-intervention se produit à l'intérieur d'une même intervention du même locuteur. Cependant, elle est plus présente dans notre corpus et ce de manière différentes, ainsi les alternances codiques produites par les locuteurs se font par le passage du français à l'arabe ou vice-versa, par des unités ou des segments dans l'autre langue de longueur différentes selon les différents locuteurs, les thèmes abordés ou de la situation, ce qui confirme nos observations sur la mobilisation des ressources du répertoire verbal qui assurent la dynamique des échanges, et ce malgré leurs asymétries. Voici un extrait qui illustre une alternance de code intra-intervention :

Extrait 7 : (Emission 4 Ar)

W : yessençouh b' (il le fabrique avec) la poudre b' (avec) euh/ qoulili b'hadik el Hadjra khoukhi we yzidoulou (dis-moi avec cette pierre rose et on lui rajoute) d'autres produits n'taçhoum (les leurs) artificiels we ywassiw hakda we l' (et ils font comme ceci et le) rouge à lèvres ydirou laçker bih (ils maquillent avec).

Signalons que certaines alternances codiques renvoient aux compétences bilingues voire exolingues des locuteurs à produire et à interpréter les énoncés comme le montre l'extrait suivant :

Extrait 8 : (Emission 2 Fr)

H : le deuxième extrait est aussi porteur de valeurs et c'est un poète tunisien c'est Abou Elkassem Echabbi []

An : [] *Ida echaçbo youman arada elHayet walaboudda an yastajiba el qadar* (Si un jour le peuple voulait

exister le destin ne peut qu'y répondre) c'est ça,
ah ?!

Dans cet extrait de l'émission « La République des Arts » d'expression francophone, l'animatrice (**An**) réplique avec une citation en arabe du poète tunisien Abou Elkassem Echabbi, après que son interlocuteur y est fait allusion, elle transgresse la langue éditoriale de l'émission et affiche surtout une compétence bilingue.

Ceci dit, ce type d'alternance codique relève parfois d'une déficience du locuteur en L2, et donc la difficulté à maintenir son intervention dans cette seule langue, ce phénomène est généralement marqué par les hésitations, les silences, les inachèvements, les reformulations, comme peut l'expliquer l'extrait suivant :

Extrait 9 : (Emission 2 Fr)

Kh : bien sûr c'est une motivation pour que // je
travaille un peu plus / pour que // *ykoun çandi*
(avoir) un bon niveau / c'ta dire *fel* (dans le) futur
/ voilà...

Dans cet extrait d'une émission francophone, khalil (**Kh**) étudiant à l'Institut National Supérieur de musique, invité de l'émission ainsi qu'un certain nombre de ses camarades, répond à une question de l'animatrice en intervenant en langue française, mais les pauses et les hésitations dans son énoncé montrent qu'il est en difficulté linguistique ainsi, il opte pour un changement de langue pour assurer la dynamique de l'échange et l'intercompréhension. Cet énoncé constituerait à notre sens un indice qui renseigne sur une insécurité linguistique de la part de Khalil.

Cependant quand il s'agit de l'arbre comme langue de base, les unités ou segments alternés en français relève moins d'une incapacité à produire une

intervention en langue arabe mais beaucoup plus à une compétence bilingue du locuteur ou une habitude verbale, ainsi l'extrait 10 et 11.

Extrait 10 : (Emission 5 AR)

W : d'ailleurs *anaya fel qanéte n'taçkoum kont n'jaouz* (moi, sur votre chaîne je présentais) des masques/ la plupart c'était naturel ou *kan çandi rad fiçl çand ennas yçaytouli* (et j'avais des auditeurs qui m'appelaient) à chaque fois pour avoir *hadou* (ces) les masques.

Extrait 11 : (Emission 6 Ar)

W : *kayen eli elmachta hiya eli jibhoum bach edirhoum* (il y a ceux que la coiffeuse ramène pour les mettre) par ce que ça coûte très très cher *be d'heb w ki temchi* (en or et quand elle marche) c'était beau *taHkili yemma w bent çammi* (me raconte ma mère et ma cousine).

En effet, on remarque que l'alternance arabe/ français se fait aisément et a pour objectif une meilleure fluidité de l'énoncé. De plus, d'un point de vue conversationnel, cette alternance et ce choix de langue peuvent être liés à différents aspects : l'habitude, le niveau de langue, le choix délibéré de l'emploi de telle ou telle langue, la situation de communication, les rôles et les faces⁶⁷. (Goffman, 1974).

Cette alternance de codes entre le français et l'arabe dans les conversations radiophoniques⁶⁸ des locuteurs algériens se présente comme une manifestation d'un parler métissé (Mohamed Miliani, 1999), pour désigner

⁶⁷ Nous tenterons d'analyser ces aspects de plus près dans la suite de ce travail.

⁶⁸ Implique aussi les conversations ordinaires, car les conversations radiophoniques reflètent les pratiques langagières quotidiennes des participants.

notamment des façons de parler naturelles dynamisées par l'usage et la rencontre de deux langues dans un contexte sociolinguistique plurilingue. Un parler qui implique une certaine originalité des segments mixtes dont les fonctions et les aspects sont aussi riches que variables. Nous allons dans la suite de ce travail tenter d'analyser les caractéristiques et les fonctions de ce phénomène.

3.2. Originalité des segments mixtes, récurrences et caractéristiques des alternances codiques dans les émissions radiophoniques algériennes :

Partant de l'hypothèse que l'alternance codique est une stratégie de communication, cela suppose qu'elle implique des modalités de fonctionnement utilisées par les locuteurs pour opérer un rapprochement entre des énoncés de langues différentes. D'après ce que nous avons explicité sur le code-switch dans la première partie de notre analyse, nous avons relevé l'originalité et la complexité de ce phénomène. Nous allons ainsi essayer de dégager et de classer les récurrences syntaxiques qui émanent de la pratique de l'alternance de code entre les locuteurs algériens des émissions radiophoniques, puis nous essayerons de retracer les fonctions conversationnelles de ces alternances ainsi que les stratégies déployées par les locuteurs pour palier à l'asymétrie des répertoires verbaux et éviter l'incompréhension.

Voici à présent les récurrences et caractéristiques des alternances de code dans les six émissions radiophoniques qui constituent le corpus :

3.2.1. Les connecteurs :

Au cours des échanges dans ces émissions radiophoniques nous avons relevé un certain nombre d'éléments linguistiques constants qui peuvent être considérés comme embrayeurs ou même déclencheurs de l'alternance et du choix de langue et permettent ainsi une dynamique des échanges.

a) *Les coordonnants :*

Comme leur nom l'indique, les coordonnants servent à établir une relation de coordination entre deux énoncés, ils peuvent être à l'origine du déclenchement d'une alternance de code.

Extrait 12 : (Emission 4 AR)

L : ki ymout chikh neddefnou mçah maktaba/ yaçni hada chaye moessif (quand un maitre décède on enterre avec lui tout un savoir c'est-à-dire que c'est quelque chose de décevant) donc hakda elli fekrou bech yaçamlou had etourath/ had el qawanin Hawla etourath (c'est ainsi qu'ils ont pensé à concevoir un patrimoine ces règles concernant le patrimoine).

Extrait 13 : (Emission 4 Ar)

L : el qanoun elli y qoul taqriben nefis echay elli tqoulou el itifaqiya taç alfin we thlata (la loi qui dit la même chose que ce que décrète l'accord de 2003) d'ailleurs had el itifaqiya el Djazair charket ktir fi kitabet'ha (cet accord l'Algérie a énormément participé à son élaboration).

Extrait 14 : (Emission 4 Ar)

L : echedda taç laçroussa lazem tkoun chabba çla l/ (la tenue de la mariée doit être plus belle que celle/) voilà mais lokhrin men baçd / ma netkelmouch çalihoum la la (les autres après on n'en parle pas non) d'ailleurs lazem laçroussa telbes w menbaçd lokhrin (il faut habiller la mariée et après les autres).

Extrait 15 : (Emission 2 Ar)

A : *hadi fe sebçinat* (ça c'est les années soixante-dix) .

N : *hadi fe sebçinat we tmaninat* (ça c'est les années soixante-dix quatre-vingt) même à la lionne *kima doka yqoulou* (comme maintenant on dit) *effilée we* (et) coupe dégradée.

Extrait 16 : (Emission 2 Ar)

W : *yhoufou lebnat hakda* (on voyait les filles comme ça) *parc 'que lebnat kanou ma yekhordjouch maHdjoubat ma yhoufouhomch* (les filles ne sortaient pas on ne les voyait pas) .

Les coordonnants relevés dans ces extraits (donc, d'ailleurs, mais, parce que, *we/et*) sont fréquents chez les locuteurs des émissions en question, leur rôle étant d'articuler entre les énoncés juxtaposés et arriver à une économie linguistique.

b) Les unités fonctionnelles :

Les monèmes fonctionnels en arabe dialectal sont présents dans les tours de parole mixtes, ils donnent un sens plus manifeste au message, ils l'animent, assurant une meilleure fluidité et expressivité, les extraits suivants le montrent assez bien :

Extrait 17 : (Emission 5 Ar)

Z : *j'avais des médecins fel* (dans le) *cours/ j'avais des médecins généralistes/ils ont besoin d'avoir des cours d'esthétique bach*(pour) *elle prépare la peau bach edir* (pour faire) *le pilingue tekhdem twedjed* (elle travaille, elle prépare) la peau.

Extrait 18 : (Emission 1 Fr)

F : je le croise/ *fe souq / fi* (au marché dans) la rue Randon là au milieu du cresson au milieu de *boubrayes* (épices et denrées) et donc avec toutes ses [x] et moi avec mon couffin puis avec sa sandale en nylon et sa canne.

Dans ces deux extraits (17/18) pris comme exemples, le monème fonctionnel « *fi/fel* » en arabe équivalent de « *dans/ dans le* », en français, ont pour rôle de maintenir l'interaction, d'articuler l'échange et ont donc une fonction phatique.

Extrait 19 : (Emission 5 Ar)

Z : *eh* (oui) justement la chambre de l'artisanat Monsieur [X] le Directeur (de) la Chambre *rahou kam b'had* (il a intégré ces) les formations déjà *darou taç* (ils ont fait celle de) l'esthétique *we hada win berk khredjna rani khelit rahoum ydirou* (et on vient juste de sortir on les a laissé faire) la pâtisserie avec des professeurs professionnels c'est pas des amateurs *kima doukatik rahi hadik taç* (comme maintenant il y a celle de) Samira TV *taç* (de) la télévision *elli khelinaha douka edir taç* (qu'on à laisser maintenant faire de) la pâtisserie *y 'dirou taç* (ils font de) la coiffure *kayen kol* (il y a de tout) toutes les activités.

Le monème fonctionnel « *teç* » en arabe équivalent de « *de* » en français est fortement employé comme le montre l'extrait 19, il peut être déclencheur d'un changement de langue, comme il peut être utilisé comme unité de la langue enchâssée entre deux segments de la langue de base.

L'extrait suivant montre ainsi l'utilisation d'une autre unité fonctionnelle « *kayen*,/ il y a », aussi fréquent dans le corpus :

Extrait 20 : (Emission 1 Fr)

B : y'a des pays *kayen enass* (il y a des gens) y' *gouloulou* (qui disent) *el madih kayen* (il y a) d'autre y' *gouloulou* (qui disent) *ennachid kayen* (le chant il y a) d'autres y' *gouloulou* (qui disent) *el ghinaa eddini* (la musique religieuse) même *tani* (aussi) y a en France on dit souvent le chant sacré.

On remarque que le locuteur dans cet extrait emploie en arabe « *kayen* » équivalent de « il y a », comme il utilise aussi en français « il y a », ce qui peut relever soit d'une compétence bilingue, ou d'une reformulation pour estomper la répétitions, vu la fréquence de l'emploi du même segment plus de cinq fois dans le même tour de parole. Le monème « *kayen* » peut marquer un changement de langue et introduire des segments en français dans un énoncé en arabe.

Extrait 21 : (Emission 5 AR)

N : *Yaçni jamal el mar'a taç bekri w dok kayen* (ce qui veut dire la beauté de la femme jadis et maintenant il y a) différence.

De même que d'autres unités fonctionnelles peuvent marquer la temporalité tout en facilitant l'alternance de code. Dans l'extrait 20 et 21 « *dok* » et « *doka* » (maintenant) qu'on peut retrouver au début ou au milieu de l'énoncé.

Extrait 22 : (Emission 1 FR)

S : Apprend à te pardonner d'abord à toi-même *doka* (maintenant) c'est très très jolie parce qu'on passe d'une éducation a une autre et à autre milieu.

Dans cet extrait on remarque que le monème « *doka* / maintenant » peut relier entre deux segments en français et jouer ainsi le rôle d'un coordonnant qui n'altère en rien la compréhension de l'énoncé en français, au contraire, lui apporte plus de fluidité. D'autres unités fonctionnelles en français qui se réfèrent à la temporalité apparaissent dans le corpus des émissions d'expression arabophone comme « toujours », « des fois », « déjà ». Cela dit, les indicateurs temporels employés en arabe dans une émission en français relèvent beaucoup plus d'une habitude verbale.

Extrait 23 : (Emission 5 AR)

Z : *bekri kanet laçroussa* (avant la mariée était toujours) *fouq hadouk kima rahi tqoulek hadik el machta ydjibouha* (la plus belle comme elle te le dit la coiffeuse qu'on ramène) toujours elle est brune parce que *godam hadik laçroussa t'ban* (à côté de la mariée elle est) toujours *hadik laçroussa yaçtoha kimat'ha* (cette mariée on l'a met en valeur)

Extrait 24 : (Emission 4 AR)

S : *echedda hadik* (l'habit de la mariée celui qui est) traditionnel *louken yçamouh* (s'il est généralisé) des fois *t'sib hadik el bent t'ched ennehar el lewel taçya* (elle porte l'habit traditionnel elle se fatigue la première fois)

Extrait 25 : (Emission 5 AR)

Z : *Eh* (oui) justement la chambre de l'Artisanat Monsieur [x] le Directeur *taç* (de) la chambre *rahou gam b'had* (il a initié ces) les formations déjà *darou taç* (ils ont fait celle de) l'esthétique.

Extrait 26 : (Emission 5 AR)

Z : *makanouch ydirou had* (elles ne mettaient pas ce) ce maquillage d'ailleurs *eddahira hadiya had el* (ce phénomène-là du) maquillage *elli rahoum ydirouh* (qu'elles mettent) c'est des trucs *kima kolti elli fihoum bezzaf* (comme vous l'avez dit contiennent trop) les trucs chimiques déjà d'ailleurs *kima el* (comme le) fond de teint *ykemech belkhef el wedj* (provoque rapidement des rides)

Dans les extraits 25 et 26 nous faisons remarquer aussi que d'autres unités fonctionnelles sont fréquentes dans les échanges, il s'agit de l'adverbe « justement » et la locution adverbiale « d'ailleurs ». Les extraits suivants montrent l'utilisation aussi d'autres adverbes : « surtout » et « tellement ».

Extrait 27 : (Emission 4 AR)

S : *n'Houbou el çors ykoun ch'bab m'liH we l'mra* (on aime que le mariage soit beau et la mariée) tellement *elli n'Houbou n'chebouha m'liH n'qedrouha bezzaf naçamloulha had elbas elli aHsen libas yaçni tkoun malika we hadouk* (qu'on aime la rendre belle la mettre en valeur on lui met cette tenue, la meilleure tenue, c'est-à-dire c'est comme une reine et les autres) les princesses *ykounou dayrin çaliha* (elles l'entourent)

Extrait 28 : (Emission 4 AR)

S : *Hatta el mariken el amrika ja el* (aussi les américains l'Amérique est venu l') *ambassadeur we l'besnalou l'zawja n'taçou we çojbet'ha* *Hatta elli* (on a habillé sa femme et ça lui a plu aussi que) tellement *kanet tqila qatek ana khasni nelbes kima*

hadi (c'était lourd elle a dit je veux être habillée
comme celle-là)

Extrait 29 : (Emission 5 AR)

W : *kan el* (c'était l') *maquillage etaçhom* (le leur)
surtout *kanou ydirou* (elles faisaient) l'épilation
taç el gares we sokor (avec du citron et du sucre).

D'autres unités employées peuvent indiquer le lieu comme : « en face »,
« tout autour », employés dans les extraits 30 et 31.

Extrait 30 : (Emission 5 AR)

W : *kanou yemechtou hakda menna we mellour y'temmou*
(elles se coiffaient comme ceci et derrière elles
ramassaient) un p'tit chignon *hakda* (comme ça) tout
autour *wel kodam taç* (et devant de) Charly Chaplin
taç z'men (de l'époque).

Extrait 31 : (Emission 4 AR)

S : *kont n'ched waHdi* newqef çla lemraya (je
m'habillais toute seule debout **face au miroir**) en
face lelmeraya (du miroir).

On remarque ainsi que les unités fonctionnelles exprimant le temps, le
lieu, les locutions adverbiales et les adverbes en français sont naturellement
introduits par les locuteurs dans leurs interventions en langue arabe, ils relèvent
des habitudes employées souvent inconsciemment, ils articulent et dynamisent
les échanges.

c) Les pronoms personnels :

Ils sont généralement produits en arabe pour accompagner des verbes ou
des noms en français, ils marquent une certaine insistance et une appropriation

du verbe de la L₂ imbriqué dans un énoncé en L₁ donnant lieu à des formes hybrides et faisant parfois office d'emprunt intégré / accommodé, comme peuvent le montrer les extraits suivants :

Extrait 32 : (Emission 4 AR)

S : *kon't n'kheyet w nelbesslhoum w n'préparé* (je leurs cousais et je les habillais et je préparais) toujours *el mouled wassem nekhdem* (pour l'anniversaire de la naissance du Prophète je trouvais quoi faire).

Dans cet extrait Souad (S) utilise la forme « *n'préparé* » : « *n'* » équivalent de « je » avec un verbe en français « préparer » donnant lieu à un segment emprunté à la langue française et intégré à la langue arabe, phénomène qui est ,d'ailleurs ,récurrent chez les locuteurs algériens . Il y a aussi d'autres formes similaires dans le corpus.

Extrait 33 : (Emission 5 AR)

N : *çlach basit* (pourquoi je me suis basé sur) *ana çla hadi* (moi sur cela).

Dans cet extrait, Nesro coiffeur (N) utilise la forme « *basit* » qui est formé du verbe « baser » ou « se baser », le suffixe « *it* » renvoie à la première personne du singulier « je » ou « moi » en arabe.

Extrait 34 : (Emission 6 AR)

S : *el achghal elli rana n'qoumou biha Hawali elf we rabçamiyate manseb choghl n'dar* (les travaux qu'on fait environs mille quatre cent postes) *t'créa* (il a été créé).

Ici « *t'créa* » est formé du verbe « créer », du préfixe « *t'* » qui implique la 3^{ème} personne du singulier à la voix passive en langue arabe.

Extrait 35 : (Emission 5 AR)

L : *bnet elyoum t'qoulek n'Hab n'bene / men familet'ha* (les filles aujourd'hui te disent j'aime paraître / de sa famille) des amies / des cousines *t'qoulek n'Hab n'ban khir mel çaroussa* (elle te dit je veux paraître plus belle que la mariée)

« *familet'ha* », dans cet extrait, est composé du nom « famille », du suffixe « *t'ha* » / « la sienne » en arabe, comme pronom possessif qui renvoie à la 3^{ème} personne du singulier au féminin.

d) Les déterminants :

Illustrés souvent par l'emprunt de noms (ou substituts) précédés par des déterminants, ils sont soit en arabe ou en français et introduisent un mot en l'autre langue.

Extrait 36 : (Emission 1 FR)

F : Si vous voulez écouter la *derbouka* (instrument de percussion) je vous invite chez moi, j'en ai deux.

Ici le terme « *derbouka* » est une alternance de code marquée par sa fonction emblématique **de la culture arabe**, le déterminant « la » insère le mot en arabe « *derbouka* » dans l'énoncé en français.

Extrait 37 : (Emission 4 AR)

L : *kayen el* (il y a le) *kimono taç* (de) le Japon

Le déterminant « *el* » dans cet extrait, équivalent de « le » en français, accompagne le terme « kimono » donnant lieu à un segment qui s'imbrique dans l'énoncé en langue arabe et fini presque par passer inaperçu .

3.2.2. *Les marques de reformulation :*

La reformulation peut être introduite à la suite d'un élément modalisateur comme « *yaçni* » équivalent de « c'est-à-dire » en français, les deux formes sont introduites respectivement dans un énoncé en français pour la première, ou en arabe pour la deuxième, ils marquent une reformulation qui peut être considérée comme une explication, voir un commentaire de ce qui précède, le locuteur s'assure ainsi de la compréhension de son message par son (ses) locuteur (s). Les extraits suivants illustrent quelques cas :

Extrait 38 : (Emission 1 FR)

B : c'est ce qu'on écoute par l'oreille / *wa n'don yaçni* (et je crois que c'est-à-dire) nous dans la civilisation musulmane *naçtiw ahamiya kbira el* (on donne beaucoup d'importance à l') écoute.

Extrait 39 : (Emission 4 AR)

R : *bessaH hadou el ikhtilafat elli ykounou* (mais ces différences qui existent) c'est-à-dire *kayen elli yzidou el moudjawharat keter mel lazem* (il y a ceux qui rajoutent des bijoux plus qu'il n'en faut).

Cependant la reformulation peut effectuer une opération sur le sens et fonctionne comme une recherche de consensus (Abbes-Kara, 2004), ou alors pour éviter d'éventuel malentendu comme nous le démontrerons plus tard dans la suite de l'analyse.

3.2.3. *Les expressions stéréotypées :*

Il s'agit généralement d'unités ou de segments en français introduits dans des énoncés en langue arabe car il n'existe pas d'équivalents qui renvoient au même référent dans cette langue, ils se greffent ainsi dans la langue française et sont considérés comme une alternance de code. Ils peuvent avoir

une fonction emblématique, identitaire pour signifier une idéologie et s'imposer autant que tel comme le montre l'extrait 40.

Extrait 40 : (Emission 1 FR)

B : Wallahi (je jure sur Dieu) africain / c'est-à-dire j'aime beaucoup celle du Sénégal et de Béchar.

Dans cet extrait Boudiba (B) utilise le segment « *wallahi* » qui peut être traduit en français par « je jure sur Dieu » mais qui n'aura pas la même résonance ni la même signification que s'il est exprimé en arabe. Il s'agit donc d'une expression idiomatique ou figée.

Les extraits 41 et 42 montrent l'emploi d'autres unités stéréotypées pour revendiquer une appartenance à une communauté socioculturelle.

Extrait 41 : (Emission 1 FR)

S : Oui / je crois que / il va falloir que je vous invite Touria à place *Laçrab* (les arabes) on achète une bonne botte de *boubraïs* (épices et denrées) une bonne *ch'titHa* (plat traditionnel algérois à base de viande et de légumes) et là vous allez ressentir le goût / le véritable parfum de la région / il me semble.

[rire]

Sihem (S) la chroniqueuse de l'émission réplique aux propos de l'animatrice qui s'interroge sur les valeurs traditionnelles de la région de Blida, des valeurs qui ont disparu et qu'on ne retrouve plus dans les rues de cette ville, Sihem va employer les termes « *laçrab* », « *boubraïs* » et « *ch'titha* » pour se référer justement à ces valeurs traditionnelles de Blida et donc par ce changement de langue elle désigne un monde référentiel spécifique à la culture et aux traditions de la région.

Extrait 42 : (Emission 1 FR)

A : un jour pour faire les gâteaux un jour faire /
 euh essouf (la laine) comme on dit [...]

S : [...] le fameux Hammam (le bain) / un rituel [...]

ABD : [...] el hozam (la ceinture)

Dans cet extrait « *essouf* » renvoie à la laine de mouton qu'on lave et qu'on prépare pour rembourrer les matelas et les coussins du trousseau de la mariée, de plus l'expression métalinguistique « comme on dit » employé par l'animatrice fait référence à cette tradition dans la préparation du trousseau . « *Hammam* » et « *el hozam* » désignent aussi des rituels faisant partie des noces du mariage typiquement algérien, ainsi l'emploi de ces termes en langue française n'aurait plus le même signifiant, ni le même référent culturel et identitaire.

3.2.4. Les emprunts :

Nous venons de montrer que le répertoire langagier des locuteurs est principalement composé de l'arabe et du français, en dépit des possibilités du choix et de l'alternance de codes qu'offrent les deux langues dans la communication, l'emprunt s'ajoute comme ressource supplémentaire qui augmente le potentiel référentiel dans les échanges verbaux.

Nous avons ainsi constaté que certains termes intégrés⁶⁹ se plient aux caractéristiques morphologiques et phonologiques de la langue d'accueil notamment l'arabe comme pour les pronoms de l'arabe qui accompagnent les verbes en français (*n'préparé*, *basit*, *t'créa*), l'emploi de ces emprunts

⁶⁹ Georges Lüdi (1987 :6) a énuméré trois types d'opération d'assimilation d'unités lexicales qu'il considère comme des axes continus : l'accommodation / intégration, la stabilisation, et la diffusion / la réception.

accommodés affirme le rôle que joue le métissage langagier⁷⁰ dans le développement de la dynamique du répertoire verbal.

A côté de ce type d'emprunts, il y a des unités qui font partie du vocabulaire courant des locuteurs algériens. Ces unités ne sont pas intégrées, mais insérées au segment de la langue d'accueil et ce, conformément aux règles syntaxiques de la langue arabe comme pour les connecteurs et certaines unités fonctionnelles déjà présentés (donc, d'ailleurs, mais, parce que, tellement, surtout), mais aussi certains termes en langue française qui sont récurrents dans les pratiques langagières des locuteurs algériens comme : « maquillage », « cortège », « séchoir », « photos », « madame », « matériel », « coiffeuse », « modèle », « goût », « obligé ». Il en est de même pour les interjections : « voilà », « bien », « ben », « bon », qui ponctuent les énoncés bilingues. Cependant la fréquence de ces unités isolées rend parfois difficile la séparation entre emprunt et alternance de codes. Dalila Morsly (1995) a souligné à ce propos que les deux processus se ressemblent du fait qu'ils renvoient pratiquement aux mêmes stratégies.

Pour ce qui est de l'emploi de termes de l'arabe classique, ils apparaissent sous forme d'alternances français / arabe classique et ont généralement pour fonction une dimension emblématique ou identitaire dont le référent n'existe pas dans la langue française, ou pour signifier une idéologie véhiculée ou imposée autant que tel comme peuvent le montrer les extraits suivants :

Extrait 43 : (Emission 1 FR)

F : Les tenants des zawiyates (lieux de prières et de méditations) n'est-ce pas donc qui étaient eux-mêmes dépositaires de nombreux morceaux andalous.

⁷⁰ Peut englober à la fois l'emprunt et l'alternance codique.

Extrait 44 : (Emission 1 FR)

A : ce retour à la *Nouba* (style musical andalous) authentique / c'est important pour vous ?

Extrait 45 : (Emission 3 FR)

ABDM : Non / ce n'est pas du *Malouf* (style musical andalous) c'est du *Mahdjouz* (un autre style de musique andalouse)

Nous avons pu constater à travers les analyses précédentes, qu'il y avait des récurrences qui immergeaient sur le plan syntaxique, mais aussi des tendances de choix de langues chez les différents locuteurs, notamment pour les deux animatrices des émissions. Sachant d'une part, que ces dernières jouent le rôle de catalyseur dans leurs émissions, elles influent et organisent le déroulement des échanges, elles donnent la parole aux invités, d'autre part, elles sont elles-mêmes tenues par le protocole linguistique de leurs émissions respectives, ce qui n'empêche pas quelques exceptions.

Pour l'animatrice des trois émissions d'expression francophone, les tendances sont l'emploi du français comme langue de base mais aussi la convergence par des tours de parole mixtes (français / arabe), et parfois même monolingue (arabe) où l'animatrice s'adapte au choix de langue de ses locuteurs assurant l'intercompréhension et la dynamique des interactions comme peut le montrer l'extrait suivant :

Extrait 46 : (Emission 2 FR)

A : Il y a avec nous Abdelwahab Bougherda / alors il a choisi évidemment de jouer de son instrument de prédilection c'est le luth

Abdw : *Akid* [x] *çala macharifikom / çala el djelssa el karima* [...] (bien sûr en votre honneur et en l'honneur de cette assemblée)

A : [...] *chokran* (merci) *yaçni bdite moumarasset el çoud / eh kan çomrek ch 'Hal ?* (c'est-à-dire tu as commencé à jouer le luth à quel âge ?)

Abdw : *r'baçtach sana* (quatorze ans)

A : *r'baçtach sana / ch'koun elli kan yaçni yelçab el çoud ?* (quatorze ans / qui jouait c'est-à-dire du luth).

Abdw : *fel çaila / wela fel* [...] (dans la famille ou dans le ...)

A : [...] *fel çaila wela fel* [...]

Abdw : [...] *akid fel çaila makanch Hata waHad lakin el çaila fenniya / yaçni taqriben çamalouha el fenni yaqtassir çala el folklore folklore el mantiqa akid yaçni kanet bidayti fi dar echabab houari Boumédiène* (c'est sûr dans la famille personne mais toute la famille travaille dans le domaine artistique / le folklore le folklore de la région c'est sur mes début se sont fait à la maison des jeunes houari Boumédiène.

A : *chokren* (merci) merci beaucoup donc c'était Abdelwahab Bougherda / eh / j'imagine que / quand il y a le concours / parce qu'il y a un concours d'entrée à l'institut et c'est important aussi d'avoir de la diversité déjà / parce que nous connaissons la diversité déjà musicale de notre pays nous avons une richesse extraordinaire à travers tout le territoire nationale mais c'est important d'avoir aussi cette diversité à l'école ?

AEK : absolument puis qu'il y a beaucoup de nouveautés dans notre institut surtout les dernières années.

Dans cet extrait l'animatrice s'aperçoit que son interlocuteur Abdelwahab (Abdw) s'exprime exclusivement en arabe, elle réagit par un changement de langue, elle passe ainsi du français à l'arabe par une

convergence de code dans le but de s'adapter au comportement communicatif de son interlocuteur. Le dernier tour de parole dans lequel elle s'adresse à lui est mixte, puisqu'elle le remercie en arabe « *chokran* » / « merci », puis elle reprend son intervention en français pour s'adresser à un autre interlocuteur Abdelkader (AEK) qui lui s'est déjà exprimé en français dans des tours de parole précédents. On remarque donc que le choix et le changement de langue effectués par l'animatrice dépendent entre autres de ses interlocuteurs. Ainsi, dans ce genre de situation, nous pouvons affirmer que la convergence de code est avantageuse pour réduire les asymétries des répertoires verbaux et pour rétablir et renforcer les liens sociaux car elle peut être perçue de façon plus au moins favorable par l'interlocuteur. Contrairement au comportement coopératif de l'animatrice par sa convergence de code vers son interlocuteur (Abdw), ce dernier opte pour une stratégie de divergence de code car il ne s'exprime qu'en arabe et ce malgré les tentatives de négociations opérées par son interlocutrice au préalable. Cette divergence de code peut être parfois interprétée comme une forme de résistance, de stratégie d'identification et d'affirmation de soi et de son appartenance à un groupe social, ou alors par une déficience en l'autre langue qui n'est pas maîtrisée par le locuteur, comme c'est le cas pour Abdelwahab dans cet extrait.

Cependant les locuteurs des trois émissions francophones de « la Chaîne 3 » s'expriment en français (langue de base) qu'ils alternent avec l'arabe, le plus souvent dans des tours de parole mixtes, indice d'une pratique bilingue très répandue, variée et surtout complexe, et ce en dépit de l'asymétrie de leurs répertoires verbaux.

Pour les trois autres émissions d'expression arabophone le comportement langagier des locuteurs (mise à part l'animatrice) est relativement similaire à celui des locuteurs des émissions d'expression francophone, ceci dit la langue de base est l'arabe qu'ils alternent avec le français comme langue enchâssée par des tours de paroles mixtes. L'animatrice quant à elle, opte pour le choix de

l'utilisation exclusive de la langue arabe et se plie donc au protocole linguistique de l'émission en accentuant sa différence verbale et ce malgré l'émergence du français dans les interventions de ses locuteurs.

Ainsi, nous avons constaté que le contact permanent des langues en présence chez les locuteurs de ces émissions les conduit à développer une compétence communicative bilingue voir *un parler bilingue* qui se caractérise par des interférences, des alternances de codes d'emprunts ou de calques (Bernard Py, 1992).

Nous avons aussi constaté que le choix et le changement de langue en interaction par le locuteur contribue à définir son propre rôle et sa relation à l'interlocuteur, il peut être ainsi considéré comme un indice désignant ce que Carol Myers-Scotton (2002) appelle « un ensemble de droits et d'obligations » qu'elle définit comme « un objet abstrait, dérivé de facteurs situationnels, équivalent aux attitudes et aux attentes des participants l'un envers l'autre » (*ibid.*). Carol Myers-Scotton insiste sur le fait que ce ne sont pas les facteurs situationnels en tant que tels qui imposent au locuteur un choix d'une langue ou d'une autre, mais bien le locuteur qui fait son choix lui-même (bien que souvent inconsciemment) en fonction de l'ensemble de droits et d'obligations de l'interaction,

Il faudra aussi signaler le caractère spontané des pratiques communicatives des locuteurs qui relève dans certains cas d'une routine verbale du fait que le français s'impose au quotidien des Algériens comme nécessité pour la communication et comme langue de prestige.

Comprendre le mode de fonctionnement des ressources verbales mobilisées par les locuteurs dans la communication bilingue, soit par une alternance de codes unitaire soit par emprunts linguistiques, permet de rendre compte des mécanismes et stratégies indispensables à leur mise en œuvre pour

une meilleure dynamique de l'échange afin d'assurer l'intercompréhension et éviter le malentendu.

Nous expliciterons par la suite de ce travail le rôle que joue l'alternance de codes dans la gestion des inégalités et dans l'organisation de la parole en interaction.

3.3. Les fonctions des alternances codiques qui ressortent des conversations radiophoniques de locuteurs algériens :

Avant de passer aux fonctions qui se dégagent des alternances et des choix de langues de notre corpus, nous tenons à mettre en évidence quelques préalables théoriques. L'emploi simultané de deux langues est considéré par Jan Petter Blom et John Gumperz (1972) comme une stratégie de communication à travers laquelle le locuteur vise à donner une signification particulière à son énoncé. John Gumperz (1989) précise qu'il s'agit d'une « typologie préliminaire commune qui vaut pour chaque situation » (Gumperz, 1989 : 73), ainsi, il a dégagé six fonctions principales de l'alternance de codes : les citations et les discours rapportés, la désignation d'un interlocuteur, les interjections, les réitérations, la modalisation d'un message et la personnalisation / objectivation. On peut ajouter à ces six fonctions celles élaborées par François Grosjean (1982) qui affirme que l'alternance de code permet au locuteur de : combler une difficulté d'ordre lexicale, conférer à l'énoncé une valeur emblématique, poursuivre avec le dernier code utilisé (la convergence), nuancer un message, affirmer son propre statut, exclure quelqu'un de la conversation (la divergence). On peut citer également les quatre fonctions de Shana Poplack (1988) : donner l'expression la plus adéquate ou donner le mot juste, faire un commentaire métalinguistique, mettre de l'emphase, expliquer, spécifier et traduire.

Il faut cependant signaler que les propos des uns et des autres se rejoignent et se complètent car comme l'affirme John Gumperz (1989) :

« [...] une liste de fonctions ne peut expliquer à elle seule ce que les bases de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétation. Il est toujours possible de postuler des facteurs sociaux extralinguistique ou des éléments de connaissances sous-jacents qui déterminent l'occurrence de l'alternance ». (Gumperz, 1989 : 82).

Ainsi, nous postulons à la fin de cette partie quelques fonctions qui nous semblent représentatives et qui relèvent d'autres paramètres spécifiques à notre corpus. Ceci dit, nous avons déjà explicité quelques fonctions des alternances codiques et des choix de langue dans ce qui a précédé de notre analyse.

3.3.1. Fonction identitaire et emblématique : récurrence des formes ritualisées

Il s'agit d'unités ou segments qui renvoient à un référent qui n'a pas d'équivalent propre dans l'autre langue comme peuvent l'expliquer les extraits suivants :

Extrait 47 : (Emission 1 FR)

A : quel est le chant *Soufi* que / qui vous est proche ?

B : *Wallahi* (je jure sur Dieu) africain / c'est-à-dire j'aime beaucoup celle du Sénégal et de Béchar c'est un peu authentique et c'est / ça fait vraiment des sensations.

Extrait 48 : (Emission 3 FR)

ABDM : Non / c'est important tous ces éléments là on va y revenir justement / que ce soit *el Hadj* (qui a fait le pèlerinage à la Mecque) *Mohamed Ettahar rabbi yerHamou* (Paix à son âme) que ce soit sur / d'abord la singularité de Constantine.

Dans ces deux extraits (47,48), les unités ou segments insérés en langue arabe « *Wallahi* » ; « *el Hadj* », « *rabbi yerHamou* », ont une connotation emblématique propre à l'identité arabo- musulmane qui n'a pas d'équivalent en français, ceci dit ce changement de langue dans ces extraits s'est fait systématiquement, c'est une pratique courante dans le parler bilingue des locuteurs algériens, il s'agit donc d'un choix de langue non marqué. Cependant, dans les extraits qui suivent (49, 50) les unités ou segments en arabe véhiculent une connotation culturelle et des valeurs qui leurs sont attribuées par les interlocuteurs, on parlera donc ici de choix de langue marqué.

Extrait 49 : (Emission 1 FR)

Ab : Vous vous le faites à travers votre musique ?!

[...]

F : [...] oui et j'essaye déjà le fait de continuer à chanter l'andalous de continuer à chanter le *çroubi* et le *Hawzi* (genres musicaux relatifs à l'andalous) c'est une forme de résistance donc résister c'est exister voilà.

Dans cet extrait Farid (F) revendique son identité et sa culture qu'il véhicule de par sa musique et il l'explique très bien dès le début de l'échange, cette revendication qui se confirme avec l'emploi des termes « *Hawzi* », « *çroubi* » qui expriment une idéologie imposée autant que telle, de même l'extrait suivant :

Extrait 50 : (Emission 3 FR)

ABDM : Ce sont nos musiques enracinées dans notre *médina* (ville) donc *el malouf /el maHdjouz, el malHoun, laçroubi el Hawzi* (genres musicaux andalous).

Dans cet extrait Abdel Majid (ABDM) parle de musiques typiques de sa région qu'il désigne par le terme « *médina / ville* » pour marquer justement son

identité, en plus des termes « *el malouf* », « *el maHdjouz* », « *el malHoun* », « *laçroubi* » « *el Hawzi* » qui ont une connotation identitaire et emblématique ainsi qu'une forme d'insistance profondément culturelle.

3.3.2. *Discours rapporté et citation : mobilisation du parler bilingue (ressources du répertoire verbal)*

Il s'agit de paroles rapportées par les locuteurs ou de citations qu'ils introduisent dans leurs propres énoncés comme peuvent le montrer les extraits suivants :

Extrait 51 : (Emission 3 FR)

A : Parce que moi quand j'étais petite ça m'agaçait d'écouter toujours les mêmes 45 tours qui passaient dans la famille / ça m'agaçait « *houna sawt el miniar el hadj Mohamed el Ferghani* » (ici la voix du *miniar el hadj Mohamed el Ferghani*) eh / plus tard tout ça me revient et j'ai de la nostalgie pour cette époque où on écoutait [...]

ABDM : [...] « *houna qassantina wa tastamiçouna el'an ila Hawzi matlaçouhou ...* » (ici Constantine et vous écoutez maintenant de la musique *Hawzi* introduite ...)

Dans cet extrait l'animatrice (A) cite l'introduction d'une ancienne émission de radio en arabe que sa famille et elle-même écoutaient autrefois, de même pour son interlocuteur Abdelmadjid (ABDM) qui cite lui aussi une réplique en arabe d'une émission de radio de l'époque. Ainsi les citations sont données dans leur langue d'origine pour éviter d'altérer leur sens ou risquer de perdre le charme du souvenir de l'époque qu'elles peuvent évoquer.

Extrait 52 : (Emission 1 FR)

S : il sort de son cocon d'ailleurs il le dit lui-même « *wa kassartou qawqaçati* » (j'ai cassé mon

cocon) je suis sortie de mon cocon donc il goûte à tous les plaisirs qu'il puisse avoir.

Sihem (S) chroniqueuse dans cette émission présente un livre en langue arabe, elle résume à peu près l'histoire racontée par ce livre et rapporte les dires du personnage principal : « *wa kassartou qawqaçati* » qu'elle traduit par la suite en français : « je suis sortie de mon cocon ». Une autre fonction se dégage par cet énoncé, c'est la reformulation ou réitération qui permet de s'assurer de la compréhension de son message par ses interlocuteurs.

Dans l'extrait suivant, le discours rapporté par Farid (F) sur l'échange qu'il a eu avec un ami à lui, rencontré au marché et qu'il raconte dans l'émission :

Extrait 53 : (Emission 1 FR)

F : « Ah Farid ! » de loin / il brandit comme ça sa canne et me dit « Farid alors quoi de neuf » *goutlou* (je lui ai dit) « écoute tu serraies intéressé par une jacket dont la thématique serait l'orange amère. »

Il est difficile dans cet extrait de dire si le passage au style direct a été rapporté dans la langue même dans laquelle il a été énoncé ou si le rapporteur (Farid) a opté pour un changement de langue comme stratégie d'adaptation et de convergence.

3.3.3. Les interjections : maintien de contact et acquiescement

Ce sont des unités ou segments qui ponctuent les énoncés et contribuent au maintien du contact entre les locuteurs comme : « *éh* /oui », « *akid* / sûrement », « bien sûr », « bon », « voilà », « oui ». Ils peuvent intervenir seuls comme tour de parole monolingue (en français ou en arabe), ou bien dans des tours de parole mixtes.

Extrait 54 : (Emission 4 AR)

A : elli ma t'atherch çlih [...] (qui n'a pas d'effet sur lui)

R : [...] voilà exactement hadi hiya (c'est ça).

On remarque dans cet extrait que Radia (R) dans un tour de parole mixte participe à maintenir l'échange et de là exprime son approbation quant aux dires de sa locutrice.

3.3.4. Les répétitions : recodage à la recherche du mot adéquat

Il s'agit de reformulation paraphrastique où le locuteur change de langue pour amplifier le potentiel référentiel, pour clarifier un passage, préciser, expliquer ou éviter un malentendu. Par ailleurs, il ne s'agit pas toujours de reprise littérale⁷¹ mais de recodage dont le but est la précision, la recherche de l'expression adéquate pour éviter le malentendu.

Extrait 55 : (Emission 4 AR)

L : el mouhim kayen daymen had (le plus important c'est qu'il a toujours ce) le côté mythique yaçni el janib el oustouri elli yemchi maça libess el çarous (c'est-à-dire le coté mythique qui va avec l'habit de la mariée)

Ici, Louisa (L) traduit littéralement le segment « le coté mythique » en arabe « *el janib el oustouri* » pour insister sur cet aspect de l'habit traditionnel de la mariée et s'assurer de la compréhension de son message.

Extrait 56 :(Emission 6 AR)

S : Içadet binae el missaHat el farigha ka awlawiya (reconstruire les espaces vides comme priorité) comme

⁷¹ Nous allons l'expliquer davantage dans la suite de notre analyse.

priorité mahich gaç el missaHat / ettakafol bel binayate el mouhadama tamamen (pas tous les espaces/s'occuper des constructions en ruine totale) donc elli rahoum (celles qui sont) en ruine.

Ici les segments « *mouhadama* » et « *ka awlawiya* » sont repris en français par Saïd (S) « en ruine » et « comme priorité » dans le but d'expliquer davantage et de s'assurer que son message ait bien été assimilé par ses interlocuteurs.

Extrait 57 : (Emission 6 AR)

S : *tarmim tis'ç manazil tarikhiya ki t'koul manazil tarikhiya elli kanet fiha etaoura* (rénover neuf maisons historiques qui dit maisons historiques celles qui abritaient la révolution) la bataille d'Alger *maçrakat el Djazair* (la bataille d'Alger)

Ici le segment «la bataille d'Alger » est reformulé par Saïd (S) en arabe «*maçrakat el Djazair* » pour se référer à cet évènement historique qui a marqué l'histoire de la révolution et la mémoire du peuple Algérien. Cependant, il est tout à fait clair que dans ces énoncés émerge une volonté de se faire comprendre de la part des locuteurs et qui s'exprime par leurs reformulations.

3.3.5. Personnalisation / objectivation d'un message : identité linguistique et/ou culturelle

La personnalisation d'un énoncé se fait généralement par l'emploi de pronoms personnels où le locuteur exprime sa propre expérience son propre vécu. Le changement de la langue s'opère normalement par l'emploi de ces pronoms personnels comme c'est le cas dans l'extrait suivant :

Extrait 58 : (Emission 5 AR)

W : *z'men kan safi we kan çandhoum lebradj* (avant leur beauté était pure elles avaient des coiffures) *anaya* (moi) ma mère *m'sawra hakda fel* (photographiée comme cela sur) les photos.

Wahiba (W) parle dans cet extrait de la beauté de la femme algérienne dans le passé où elle se coiffait toute seule, elle fait part de son expérience où elle affirme que sa propre mère « *anaya / moi* », « ma mère » qui se coiffait de la sorte et emploie donc le prénom « *anaya / moi* » puis en français « ma ».

Extrait 59 : (Emission 3 FR)

ABDM : ce que j'appelle moi les musiques néo-urbaines *chaoui çasri* (styles de musiques algériennes) *bon / el raï* (musique raï) toutes ces nouvelles musiques qui ont / voilà ...

Dans cet extrait Abdelmadjid Merdassi (ABDM), étant l'auteur du Dictionnaire de Musiques Citadines de Constantine, explique qu'il a lui-même « je », « moi » attribué à ces styles musicaux algériens l'appellation de musiques néo-urbaines.

3.3.6. Marquage de l'appartenance / métalangage :

Le marquage de l'appartenance par l'alternance de codes sert à mettre en valeur certains aspects socioculturels et identitaires, il se fait par les pronoms « nous », ou « on » ou en arabe dialectal « *Hna / nous* ». De même que l'emploi des possessifs « *taçna / le nôtre* ».

Extrait 60 : (Emission 1 FR)

A : Aujourd'hui nous recevons d'ailleurs un chanteur interprète de musique andalouse ce blidéen *m'qattar*

(pure ou natif) comme on dit Farid Khodja est avec nous.

Dans cet extrait l'animatrice (A) fait référence aux origines de son invité Farid Khodja qui est blidéen, elle utilise le terme « *m'qattar* / pure » un terme employé par les blidéens (aussi les algérois) pour revendiquer leur appartenance socioculturelle. De plus l'animatrice par son énoncé métalinguistique « comme on dit » accentue tout autant cet aspect d'affiliation.

Extrait 61 : (Emission 1 FR)

B : Le chant *soufi* (style de chant sacré) / eh *Hna fe dzaïr* (nous en Algérie) on a / *kheyerna kelmet essamaç essoufi* (on a choisi l'appellation *essamaç essoufi*).

Dans cet extrait Boudiba (B) se réfère au chant sacré « *soufi* » propre à son pays l'Algérie, il emploie les pronoms « *Hna* / nous » et « on ».

Extrait 62 : (Emission 3 FR)

ABDM : l'interphase féminin *çandna fe qsenténa* (chez nous à Constantine) c'est *el bennoutate* (les fillettes) *çlah* (pourquoi) parce qu'elles utilisent les instruments à cordes.

Dans cet extrait Abdelmadjid (ABDM) parle d'un aspect particulier de la musique andalouse à Constantine, sa ville natale, « *çandna fe qsenténa* / chez nous à Constantine », où ce sont les fillettes ou petites jeunes filles qui jouent de leurs instruments, généralement les instruments à cordes, dans l'interphase féminine.

Nous avons remarqué que deux autres fonctions peuvent être attribuées aux alternances et aux choix de langues de nos locuteurs algériens dans les émissions radiophoniques et viennent compléter celles déjà répertoriées : la

fonction humoristique et le recours à la convergence codique par la mobilisation des ressources des répertoires verbaux afin d'éviter le malentendu et l'incompréhension.

3.3.7. *Fonction humoristique : quand l'humour se dit en arabe algérien*

Nous avons relevés plusieurs extraits représentatifs qui montrent que les locuteurs changent de langue (surtout le passage du français à l'arabe) pour donner une note humoristique, drôle à leurs énoncés et pour s'assurer que leur intervention en plus d'être comprise par leur locuteurs, qu'elle soit aussi appréciée par ces derniers comme peuvent le montrer les extraits suivants :

Extrait 63 : (Emission 1 FR)

F : « Tous les chemins mènent à *ghroum* » (le marché où ils se sont rencontrés) puisqu'on s'était rencontrés *fe souk* (au marché) / voilà donc ... [RIRE]
Abd : quelle inspiration !

Dans cet extrait Farid Khodja (**F**) cite un dicton célèbre « Tous les chemins mènent à Rome » puis remplace « Rome » par « *ghroum* » pour désigner le marché où il avait justement rencontré son ami, ce qui va provoquer des rires chez ses interlocuteurs qui apprécient son jeu de mots, d'ailleurs Abdou (**Abd**) réplique : « quelle inspiration ! ». Un tel comportement langagier sert aussi à détendre l'atmosphère de l'émission, à installer une ambiance décontractée qui dynamise les échanges et attire l'attention des interlocuteurs, il témoigne aussi de la volonté de l'émetteur de marquer sa place dans l'échange, de montrer une certaine image positive de sa personne.

Dans l'extrait suivant, c'est la recherche du mot juste, adéquat pour une meilleure compréhension qui va provoquer le changement de langue et par la suite le rire des participants. C'est Sihem (**S**) qui résume l'histoire du roman qu'elle présente dans l'émission :

Extrait 64 : (Emission 1 FR)

S : il sort de son cocon, d'ailleurs il le dit lui-même *wa qassartou qawqaçati* (et j'ai cassé mon cocon) je suis sortie de mon cocon donc il goûte à tous les plaisirs qu'il puisse avoir [...]

Ab : [...] épicurien !

[RIRE]

S : et dix ans après [...]

A : [...] dans notre langage *tsawfedj* (il est devenu sauvage)

[RIRE]

S : [...] exactement *tberhach* (il est devenu voyou)

[RIRE]

Les termes « *tsawfedj/sauvage* » employé par l'animatrice(A), puis « *tberhach / voyou* » employé par Sihem (S) provoquent une ambiance de rigolade, de détente, aussi, cela a permis d'apporter des explications en plus pour éviter le blocage, assurer la compréhension et poursuivre l'échange.

Dans l'extrait qui suit, l'animatrice reçoit Abdelmadjid Merdassi, auteur du Dictionnaire des Musiques Citadines de Constantine. L'invité parle de la richesse et de la diversité des musiques de la région, ainsi pour dire à quel point Abdelmadjid est impliqué et emporté par ce qu'il explique, l'animatrice emploie le terme « *chaïkh* » en arabe, qui signifie « envouté » en français, et opte donc pour un changement de langue afin de décrire l'attitude de son invité ,mais aussi apporter une pointe d'humour à son intervention par laquelle elle va interrompre celle de son invité et réorienter l'échange.

Extrait 65 : (Emission 3 FR)

A : voilà comme on dit chez moi Abdelmadjid Merdassi *rahou chaïkh* (il est envouté)

[RIRE]

3.3.8. Vers la convergence codique : entre fonctions et stratégies

Ce que nous pouvons dire d'ores et déjà est que, les différentes fonctions qui émergent de l'analyse de notre corpus révèlent une fréquence des fonctions suivantes ; la fonction identitaire, la personnification et le marquage de l'appartenance. A travers ces fonctions se dégage une volonté (consciente ou non) des locuteurs algériens à user de l'alternance de codes comme stratégie pour afficher leur appartenance à un groupe ethnolinguistique ou se différencier d'une communauté linguistique, leur langage dans ce cas, comme l'a souligné Jacques Berque (1979), sert non à parler mais aussi à être. De plus nous avons constaté un aspect commun mis en exergue par les différentes fonctions, celui de la volonté de collaboration et de coopération mesurables par une convergence de codes afin de pallier à l'asymétrie des répertoires verbaux et d'œuvrer vers la construction du sens.

Nous avons aussi remarqué de par ces fonctions que le choix et le changement de langue peuvent être considérés comme une stratégie en soi plus au moins consciente des locuteurs, envisagés comme des acteurs rationnels, dont les actes sont orientés vers un but (Myers-Scotton, 1993) et pour laquelle optent les locuteurs par soucis de concision, de précision et notamment pour éviter d'éventuels malentendus.

Nous allons donc consacrer la suite de cette analyse à ce dernier point pour essayer de comprendre d'une part, le rôle de l'alternance et du choix de langue dans la gestion de l'asymétrie des ressources des répertoires verbaux. D'autre part, les stratégies communicatives mises en œuvre par les interlocuteurs pour gérer ces inégalités linguistiques afin d'éviter d'éventuels malentendus et assurer la dynamique de l'échange.

4. Stratégies linguistiques et gestion des inégalités et des malentendus :

Nous essayons de démontrer tout au long de ce travail que le choix et le changement de langue dans l'interaction verbale n'a rien d'aléatoire, au contraire, qu'il peut dépendre de différents facteurs relatifs, entre autre, à la situation de communication. Ceci dit le recours à une langue ou à une autre serait une opération initiée par le locuteur dans un but, avant tout, communicationnel mais qui s'avère être aussi une stratégie en soi.

4.1. Les stratégies liées au choix et à l'alternance de codes en interaction :

Ce concept de stratégie de communication (ou de production) s'est développé à travers l'observation et l'analyse de tactiques compensatoires déployées par les interlocuteurs quant apparaissent dans la communication des difficultés liées à des déficits linguistiques (Corder 1978 ; Porquier 1979). Les stratégies que nous considérons sont définies donc comme « les procédés de contrôle que mettent en œuvre les deux interlocuteurs pour ajuster leurs productions à leurs besoins de communication dans une situation donnée, ne sont pas toujours directement perceptibles. Elles peuvent en effet être développées soit pour prévenir d'éventuelles difficultés, soit pour résoudre celles qui se présentent. » (Vasseur, 1990 : 241). Par cette définition nous retiendrons trois points essentiels : d'abord une volonté mise en œuvre par les locuteurs pour gérer leurs productions langagières. De plus, que ces derniers choisissent leurs stratégies communicatives selon leurs besoins et le contexte communicationnel. Enfin, qu'il n'est pas toujours évident d'observer ces stratégies, d'autant plus que certaines d'entre elles anticipent l'apparition d'éventuels difficultés, alors que d'autres ont pour rôle de résoudre celles qui se présentent.

En parlant de repérage de ces stratégies dans l'échange verbale, il faut souligner qu'il existe des signes implicites comme les hésitations, les pauses, les soupires, les unités phatiques qui permettent de gagner du temps dans l'échange ou relèvent d'une fonction phatique comme les signaux de feedback « euh » et « ah », suivis généralement par un changement de langue par une unité ou un segment en L2.

On parle de signes explicites d'apparition de ces stratégies quand il y a verbalisation par le locuteur de son insécurité ou de la difficulté dans laquelle se trouve son partenaire. Ce genre de situation déclenche généralement des comportements d'adaptation (parfois mutuels) de la part de l'un des interlocuteurs par une convergence de codes afin d'assurer une meilleure dynamique de l'échange. Nous retrouvons dans l'extrait suivant ce type de signes explicites :

Extrait n 66 : (Emission 2 FR)

A : Alors on va faire un peu le tour de table / je sais pas s'ils ont tous un micro / y'en a qui sont debout y'en a qui sont assis il y a avec nous un flutiste Hchaichi Brahim [rires] ...il ne veut pas parler lui il a un joli sourire et je sais que Hchaichi Brahim il vient de Blida / c'est ça ?!
Br : Non d'Alger.

Dans cette extrait d'émission de radio francophone, l'animatrice (A) présente des invités , dont Hchaichi Brahim, l'un des jeunes étudiants de l'ISNM, auquel elle tente de donner la parole, mais s'aperçoit par les rires qui surviennent à ce moment-là que ce dernier ne veut pas parler, elle poursuit donc l'échange en essayant d'expliquer le refus de coopération de son interlocuteur (il ne veut pas parler). La verbalisation par l'animatrice de la difficulté dans laquelle se trouve l'invité va l'amener à intervenir pour détendre l'atmosphère (il a un joli sourire), puis elle tente de le faire parler en lui

demandant juste de confirmer ce qu'elle vient de dire (je sais que Hchaichi Brahim il vient de Blida / c'est ça ?)

Dans l'étude des interactions, les sociolinguistes considèrent la notion de stratégie par rapport à l'aspect dynamique de l'échange verbal dans la construction de sens (référentiel et social) du discours, ils se réfèrent aux notions de *norme* (règles du jeu), de *séquentialité* et de *but*⁷² pour démontrer la valeur stratégique du phénomène d'alternance de codes .

Les normes (règles du jeu) : Blom, Gumperz, Myers-Scotton ou encore Giles et ses collaborateurs insistent sur le fait qu'il existe des normes liées à l'usage des différents codes, ce qui rend ainsi les choix de langue significatifs. En effet, la situation de communication peut influencer sur le choix ou les changements de langues en interaction : contexte familial, professionnel, institutionnel, ou médiatique, comme pour le cas de la présente étude où la ligne éditoriale des émissions impose un choix de langue qui reste négociable pour les intervenants, ainsi les changements et les alternances de codes qui s'y opèrent deviennent significatifs.

La séquentialité : pour Carol Myers-Scotton « une alternance est, après tout, une alternance uniquement si elle contraste avec ce qui vient avant et ce qui suit » (Myers-Scotton, 1993 : 95-96). En effet, ce caractère séquentiel permet justement d'interpréter les phénomènes d'alternance de codes. Prendre en considération l'échange ou la conversation dans son intégralité nous permet de repérer des comportements linguistiques et/ou interactionnels préalables qui peuvent justifier un choix ou un changement de langue qui apparaît un peu plus tard dans la même conversation.

Le but : Carol Myers-Scotton envisage le langage comme visant un but ainsi, à propos d'Austin (1962) elle écrit : « ce qu'il a à l'esprit, il est vrai, ce

⁷² Notions initiées par Caron(1977).

sont des finalités telles que s'engager dans une position ou accomplir une action ; mais ses idées peuvent être étendues pour inclure d'autres buts, tels que la négociation de position relatives dans une relation interpersonnelle. » (*ibid*, 96-97). En effet, dans la théorie d'accommodation, elle fait référence à l'intention (les motifs psychologiques) des locuteurs, telle que le désir d'intégration sociale comme motif de l'accommodation. Ainsi, selon John Gumperz, l'« effet communicatif » est l'un des objectifs premiers du locuteur qui use de l'alternance de codes en interaction. Les différentes théories supposent donc que le but de l'alternance est défini par un acteur rationnel.

A partir de ces paramètres, les chercheurs associent l'efficacité de l'interaction verbale à des stratégies d'ordre linguistique et/ou interactionnel, ces stratégies sont liées au degré de compétence linguistique, à la situation de communication et à la volonté de coopération des interlocuteurs⁷³.

4.1.1. Les stratégies liées au degré de compétence linguistique :

Le degré de compétence linguistique des locuteurs est un facteur décisif dans le choix de la stratégie déployée pour la résolution de problèmes communicationnels. A un degré de compétence linguistique minimale, les stratégies de communication sont surtout centrées sur les unités lexicales ; recherche de mots clés, emploi d'unités phatiques (oui, ah !), ou la répétition, qui peuvent avoir pour fonction de maintenir le fonctionnement de la communication (Vion, 1985). En évitant la rupture et en masquant l'incompréhension, leur rôle se situe donc au niveau de l'échange, comme peut le montrer l'extrait suivant :

⁷³ Ces facteurs de l'efficacité de l'interaction verbale sont initiés par Marie-Thérèse Vasseur (1990).

Extrait 67 : (Emission 2 FR)

A : Bravo merci beaucoup, alors vous la guitare c'est / à quel âge vous avez commencé à jouer d'la guitare ?

Br : 17 ans, 18 ans.

A : Ah ! Quand même assez tard !

Br : Oui

A : Pourquoi ?

Br : Ché pas

Dans cet extrait, l'animatrice s'adresse à Brahim (Br), jeune étudiant à l'INSM, dont on remarque des interventions qui se limitent à des tours de paroles assez courts (17 ans, 18 ans), il opte pour une stratégie d'évitement par laquelle il utilise des marques phatiques (oui), ou des réponses improbables (ché pas) pour décrocher de l'échange, ce comportement relève d'une compétence linguistique assez limitée.

Cependant, si le degré de compétence est plus élevé, les locuteurs sont plus exigeants, ils développent des séquences de désambiguïsation ou de déblocage, ils font ainsi recours à ce qu'on appelle des stratégies à risque (contrairement aux stratégies d'évitement) qui impliquent une extension des ressources des répertoires verbaux ainsi que des ressources communicatives. L'intérêt de ces stratégies est d'agir positivement sur le développement de l'échange. L'extrait suivant illustre ce dernier point.

Extrait 68 : (Emission 1 FR)

A : Un jour pour faire les gâteaux, un jour pour faire / euh *essouf* (la laine de mouton) comme on dit [...]

S : [...] le fameux *hammam* (le bain maure) / un rituel [...]

F : [...] *el hozam* (la ceinture)
[rires]

S : Non mais vous savez Touraya, moi je pense que nous sommes en plein / cette philosophie ou cet adage, c'est la conteuse qui parle ah ! en fait c'est, c'est dans ce concept ou cet adage qui dit eh/ *edjdid hobou wel kdim la tferrat fih [...]* (apprécier ce qui est nouveau sans pour autant oublier ce qui est ancien)

Abd : [...] *la tferrat fih* (sans oublier ce qui est ancien) voilà...c'est exactement ça.

Dans cet extrait, les chroniqueurs de l'émission Sihem kennouche (S) et Abdou Sayah (Abd) ainsi que l'animatrice(A) débattent sur le thème des rituels traditionnels qui accompagnaient autrefois la célébration des mariages algériens. Le recours au choix et à l'alternance de codes dans cet extrait est considéré comme une stratégie par laquelle les locuteurs affichent leur compétence linguistique et communicative par une extension des ressources des répertoires verbaux.

4.1.2. Les stratégies liées à la situation de communication :

Ces stratégies dépendent des types de tâches à accomplir, des enjeux, des interlocuteurs, elles ont tout autant d'importance que le degré de compétence linguistique. En effet, on ce qui concerne la relation entre les interlocuteurs, on peut penser que des échanges à objectif interpersonnel différeront d'échanges à objectif professionnel, ou encore comme pour le cas de notre présente étude ; un cadre situationnel régi par la ligne éditoriale de chaque émission ainsi que des normes interactionnelles en rigueur. Le locuteur dans cette situation se retrouve dans la contrainte de faire passer un message, de se faire comprendre, pour cela il s'impliquera forcément de façon différente, les stratégies déployées à ce moment-là différeront de celles qu'il mettra en œuvre dans une autre situation, comme une conversation amicale par exemple. L'extrait suivant montre les différentes stratégies développées par le locuteur pour s'assurer que son message est bien assimilé.

Extrait 69 : (Emission 3 FR)

Ab : Le corpus sacré *çandna el madih* (le chant sacré) qui est exécuté par *el ala hna el ala* (l'instrument, pour nous l'instrument) en gros c'est l'orchestre c'est l'instrument par extension c'est l'orchestre par extension c'est les musiques profanes / comme on dit *taç el ghazel* (pour séduire) bon qui chante l'amour qui chante la nature.

Dans cette extrait Abdelmadjid Merdassi (Ab), auteur du « Dictionnaire de musiques citadines de Constantine » tente d'expliquer en quoi consiste les chants sacrés, ainsi par soucis de concision il use de diverses stratégies ; l'alternance de codes par sa fonction emblématique et identitaire (*el madih, el ghazel*), par le marquage de l'appartenance (*çandna, hna*). De plus du métalangage (comme on dit) par lequel il se réfère à une notion qui sert d'emprunt de la langue arabe et qui n'a pas d'équivalent en langue française (*el ghazel*). La répétition pour préciser le sens du terme « instrument » qui a pour équivalent en arabe « *el ala* » mais dont le sens et plus étendu est renvoi à « orchestre ». Ainsi nous pouvons dire que l'importance de l'enjeu de l'échange est un élément déterminant dans le choix des stratégies mise en œuvre.

4.1.3. Les stratégies liées à la volonté de coopération :

Nous avons déjà souligné auparavant que cette intention de maintenir le contact et de développer l'interaction est mesurable dans les comportements interactionnels de nos locuteurs. Cette volonté de coopération manifestée par les locuteurs de notre corpus se traduit notamment par la quantité et la qualité de stratégies développées par ces derniers, en particulier dans les moments de blocage, d'incompréhension ou de malentendu où la communication risquerait d'être interrompue.

La diversité des stratégies développées par les locuteurs de cette recherche ne sont pas seulement d'ordre linguistique mais aussi d'ordre discursif et interactionnel, ceci dit, elles témoignent de l'effort consenti par les interlocuteurs de notre corpus à poursuivre l'échange en dépit d'une asymétrie des répertoires verbaux.

Outre les fonctions conversationnelles que remplit l'alternance codique, elle reste l'une des stratégies prisées par les locuteurs de notre corpus pour tenter de résoudre des problèmes communicationnels, de plus, elle participe à la construction interactive, par les interactants, de la communication. Ainsi, en plus de la valeur communicationnelle de l'alternance de codes, elle a aussi une valeur relationnelle qui implique un rapport de réciprocité entre les interactants dans la construction de la production langagière qui est « un travail conscient et non conscient d'évaluation de l'autre pour procéder à des « coups » de production / interprétation du sens ». (Charaudeau, 1996 : 55).

Ainsi le rôle de l'alternance et du choix de langue ne se limite pas à compenser des lacunes mais remplit d'autres fonctions telles que la faculté à s'adapter à son partenaire, d'assurer une relation de coopération, de déterminer la suite probable de l'interaction et d'éviter le malentendu et l'incompréhension (Abbes-Kara, 2004).

Les choix et les changements de langues qu'ils soient nécessaires ou fortuits sont considérés comme une stratégie communicative et stylistique qui dépendent d'une compétence linguistique et d'une compétence interactionnelle mises en œuvre pour mener à bien l'interaction verbale.

4.2. Indices de gestion de l'inégalité pour s'adapter à son interlocuteur :

Nous avons démontré auparavant que les locuteurs des émissions radiophoniques mobilisent l'ensemble des ressources du répertoire verbal en possession et ce en dépit des différents usages et degré de maîtrise des langues

en présence dont ils sont conscients, cela ne les empêche pas d'assurer le maintien et l'élaboration conjointe de l'interaction. Ainsi, dès les premiers échanges s'établit la mise en place, par les locuteurs, d'une tonalité de coopération par des rapports de places et de rôles (Vion, 1992 : 82) par lesquels chaque locuteur arrive à sauver sa face et à participer à l'interaction en mobilisant les ressources disponibles jugées nécessaires pour atteindre l'intercompréhension.

4.2.1. Négociation du choix de langue et accommodation :

En effet les choix et changements de langue qui s'opèrent au cours de l'échange peuvent être négociés par l'un des interlocuteurs dans le but d'une convergence codique et ce pour tenter de pallier à l'asymétrie des répertoires verbaux. Observons l'extrait 70 dans lequel l'animatrice de l'émission francophone propose, dès les premiers échanges, à l'un de ses interlocuteurs la possibilité de parler en arabe car il semble avoir une déficience en L₂, rappelons que le statut de l'animatrice et la politique linguistique libérale fondée sur le laisser-faire de l'émission confère à cette dernière le droit de faire une telle proposition à son locuteur et ce pour gérer au mieux les échanges.

Extrait 70 : (Emission 2 FR)

A : il y a également avec nous Bougherda Abdelwahab / voilà il est là / vous pouvez parler en arabe comme vous voulez hen ! Ici nous sommes une chaîne algérienne /c'est vrai que/ heu on s'exprime en français puisque c'est la chaîne francophone mais vous pouvez parler en arabe tout le monde vous comprendra / alors Abdelwahab vous vous jouer *el çoud* (le luth) .

Abdw : *el çoud* / *çazif alat el çoud* (le luth je joue du luth)

A : vous venez de tamenzasset ?

Abdw : *Min tamenraset qadim min wilayat tamenraset wa el hamdoulilah yaçni nachkorokom çala had el istidafa* (de Tamanrasset je viens de Tamanrasset et je remercie Dieu et c'est-à-dire je vous remercie de cette invitation)

Dans un premier temps, l'animatrice échange avec Abdelwahab (Abdw) en français même si lui répond en arabe, elle opte donc pour une divergence de codes et montre une certaine résistance linguistique due peut-être à une habitude verbale de sa part, ce qui n'empêche pas son locuteur de continuer à parler en arabe. Mais un peu plus tard dans l'émission l'animatrice transgresse la ligne éditoriale de l'émission et décide de changer de code et de converger vers son locuteur en utilisant la langue arabe pour éviter l'incompréhension et assurer la dynamique de l'échange comme peut le montrer l'extrait 71.

Extrait 71 : (Emission 1 FR)

A : *yaçni b'dite moumarasset el çoud / kan çomrek ch'Hal ?* (c'est-à-dire tu as commencé à jouer du luth à quel âge ?)

Abdw : *r'baçtach n'sana* (quatorze ans)

A : *r'baçtach n'sana / chkoun elli kan yaçni yelçab el çoud [...]* (quatorze ans qui jouait c'est-à-dire du luth)

Abdw : [...] *fel çayla aw fel [...]* (dans la famille ou dans l')

A : [...] *fel çayla wela fel [...]* (dans la famille ou dans l').

On remarque que l'animatrice finit par coopérer par un choix de langue qui va dans le sens de la convergence codique de son locuteur, on peut ainsi dire que l'animatrice a négocié le choix de la langue de son locuteur au début de l'émission dans la séance d'ouverture mais s'aperçoit que son locuteur ne coopère pas, elle fait donc le choix de changer de langue dans le sens de la

convergence vers ce dernier. Ainsi par cette coopération, l'animatrice adhère au choix de langue de son invité dans le but de l'amener à poursuivre son intervention et donc à assurer la suite de l'échange.

Parmi les interactions observées, les usages de l'alternance de codes semblent en effet être motivées par des considérations stratégiques et non pas comme contraintes dictées par la situation.

4.2.2. Séquence d'ouverture : dénotation coopérative.

Dès les premiers tours de paroles de certaines des émissions analysées, nous pouvons constater une tendance coopérative qui tolère le recours à l'alternance de codes, comme peut le montrer l'extrait suivant :

Extrait 72 : (Emission 1 FR)

A : aujourd'hui nous recevons d'ailleurs un chanteur interprète de musique andalouse ce blidéen *m'kattar* (de pure souche) comme on dit [rire] Farid Khodja est avec nous et c'est avec un très grand plaisir que nous le recevons.

Dans cet extrait d'une séance d'ouverture l'animatrice s'accorde une alternance de code en utilisant le terme « *m'kattar* », équivalent de « originaire de » en français, en s'adressant à son locuteur. Ce comportement dénote d'une part, que la politique linguistique de l'émission tolère le recours à une langue autre que celle qu'elle autorise, d'autre part l'émergence de la fonction emblématique et identitaire (comme on dit), puisque les blidéens ou algérois, en général, emploient spécifiquement ce terme pour revendiquer leur statut socioculturel et à s'imposer autant que tel.

Ainsi, nous pouvons dire que l'analyse de la séance d'ouverture dans cet extrait, de par la fonction emblématique qui en ressort, et par laquelle s'élabore la relations-rôle et la place de chacun des locuteurs dans l'interaction, permet

ainsi de dire que l'animatrice contrôle la situation et oriente la négociation des choix de langues.

De par la convergence de codes, cette attitude de coopération émerge tout au long des émissions d'expression francophone. L'animatrice, par son statut⁷⁴, établit des relations-rôles par lesquelles elle s'adapte à chacun de ses locuteurs, son comportement langagier de par l'alternance de code est fortement marqué par une valeur pragmatique et communicationnelle car elle vise à attirer l'attention de ses interlocuteurs, à les impliquer davantage dans l'échange et de les faire agir.

4.2.3. *Séquentialité : influence mutuelle des tours de parole.*

Nous avons aussi constaté que certains tours de parole complètent ceux qui précèdent et amorcent ceux qui suivent par un changement de langue, d'autres sont initiés en arabe puis complétés en français ou inversement, et sont parfois influencés par le choix de langue de l'interlocuteur comme le montre l'extrait suivant :

Extrait 73 : (Emission 4 AR)

A : *Wach Habiti taçténa rayek fel mawdoç Sara / wach rayek n'ti fe libes etaqlidi ettilimsani khossossan echedda ? (quoi tu veux nous donner ton avis sur le sujet Sara / que pense tu de l'habit traditionnel tlemcenien en particulier echedda ?)*

Sr : *bon / d'accord yaçni Hna ki n'qoulou echedda neqqedrou n'qoulou / el Hamdoulilah bladna fiha libas ktir metnawaç / we chedda beddat t'cheref[...] (c'est-à-dire nous quand on dit echedda on peut dire Dieu soit loué notre pays a des habits traditionnels variés et echedda en particulier nous honneur)*

⁷⁴ Position sociale, familiale, socioculturelle, professionnelle.

A : [...] *naçam* (oui)

Sr: *yaçni sawae b'lebasha elli houa el mensoudj el kerftan el chachiya el çabrouq we l' (c'est-à-dire que ce soit sa tenue qui est la blouse le caftan le chapeau le voile et le) bijoux elli houa h'kaya wahdokhra (qui est une autre histoire)*

Dans cet extrait Sara (Sr) commence son intervention en français (bon / d'accord) puis change de langue et ce sous l'influence du tour de parole de l'animatrice qui la précède et qui est en arabe, Sara alterne ses tours de parole dans la suite de l'énoncé en arabe et en français.

Même si de nombreux travaux sociolinguistiques démontrent l'influence des contraintes situationnelles sur la production du langage en interaction, il ne s'agit pas cependant de nier le rôle essentiel du locuteur et de son discours dans la situation elle-même « par les négociations que le locuteur effectue au moyen du langage, il (re)construit, dès les premiers échanges, le cadre situationnel de la communication. » (Bautier-Castaing, 1990 : 264)

4.2.4. *Reprise et recodage :*

La négociation du choix et changement de langue peut aussi être détectée par la reprise et le recodage des énoncés par les interlocuteurs (*ibid.*). En effet, au cours des échanges, on remarque que les locuteurs reformulent parfois un segment de la dernière intervention de leur interlocuteur dans la même langue ou parfois dans l'autre langue pour préciser le contenu d'un message ou pour s'assurer de la compréhension, ou bien alors comme attitude préventive pour éviter le malentendu. On parlera de reprise quand le locuteur répète une partie de l'énoncé de son interlocuteur et ce dans le sens d'un éventuel consensus entre les locuteurs. Par ailleurs si la reformulation se fait par une autre langue ou par l'emploi d'autres mots dans la même langue, il s'agit de recodage, cela implique une réappropriation de la parole par le locuteur qui effectue cette

reformulation et dénotent beaucoup plus d'une attitude d'opposition envers son interlocuteur.

Observons l'extrait 74 qui implique dans un premier temps une reprise puis une reformulation de l'énoncé de l'animatrice par l'auditrice Sara (Sr), qui intervient par téléphone, où elle répète littéralement le même segment de l'énoncé de l'animatrice.

Extrait 74 : (Emission 4 AR)

A : *naçam wach yaçejbec fe / echedda // el moudjawharat akid / Sara ? (oui qu'est ce qui te plaît dans / l'habit de la mariée // les bijoux bien sûr / Sara ?)*

Sr : *akid el moudjawharat el Haja elli teçjebni fe echedda elli hiya (bien sur les bijoux la chose qui me plaît dans l'habit de la mariée elle est) purement algérienne [...]*

A : [...] *naçam (oui)*

Sr : *yaçni Haja / éh [...] (c'est-à-dire une chose/oui)*

A : [...] *ma tsébehach fe doual oukhra yaçni (tu ne la trouves pas dans d'autres pays)*

Sr : *ma telqayhach mouHal telqayha (tu ne la trouves pas je ne pense pas que tu la trouves) malgré que doual waHdokhra wellaou yelbsouha (d'autres pays la mettent) parce que çajbat'houm (elle leurs plaît) /malgré echedda t'qila yaçni lebs'ha (l'habit de la mariée est lourd c'est-à-dire à porter).*

Dans cet extrait Sara (Sr) fait une reprise, c'est-à-dire qu'elle répète littéralement l'énoncé de l'animatrice « *el moudjawharat akid* » (les bijoux bien sûr), cette reprise marque donc un consensus et une coopération de celle-ci pour converger vers l'animatrice. Puis, dans un deuxième temps, l'animatrice reformule sous forme de recodage un segment en français de l'énoncé de Sara et le traduit en arabe « *purement algérien / ma tsébehach fi doual oukhra* ». Par

ce recodage l'animatrice cherche à négocier le changement de code de Sara qui finit par obtempérer et reprend le segment en arabe « *ma telqayhach mouHal telqayha* ».

Un autre exemple dans l'extrait 75 peut expliciter ces deux paramètres de reprise et de recodage.

Extrait 75 : (Emission 6 AR)

Sa : *tarmim qasr edday / qasr adday elli mawjoud çala qalçat el Djazair elli waççat fiha euh /* (rénover le palais du Dey le palais du Dey qui se trouve sur la citadelle d'Alger là où s'est passé euh) le coup de l'éventail [...]

A : [...] *yaçni Hadithet el mirwaHa ?!* (c'est à dire l'incident de l'éventail ?!)

Sa : *Hadithet el mirwaHa win kan euh /* (l'incident de l'éventail ou était euh/) le lieu de pouvoir taç l'/ *fi el çahd el çotmani* (de l'/durant l'Empire Ottoman)

On remarque dans cet extrait que Saïd (Sa) a changé de code dans son énoncé, il est passé de l'arabe au français pour désigner un évènement « le coup d'éventail », l'animatrice le reprend par une reformulation du segment en langue arabe : « *Hadithet el mirwaHa* » par cette reformulation, elle négocie le changement de langue qu'a effectué son locuteur. Ce dernier coopère, il répète ce même segment en arabe pour confirmer l'adéquation de son message avec la proposition faite par l'animatrice, il s'agit donc d'une reprise d'un segment dans la même langue qui va dans le sens d'une convergence de code afin de confirmer l'adéquation entre la production et l'interprétation du message, évitant le malentendu et assurant la dynamique de l'échange.

L'extrait 76 montre un autre aspect de la reformulation dans le sens de la convergence de code.

Extrait 76 : (Emission 2 FR)

AEK : Là maintenant on s'estime heureux puis qu'on vient de rentrer on vient d'entamer un nouveau système [...]

A : [...] un nouveau cycle ?!

AEK : oui / un nouveau système puis qu'on va / on a la double tutelle [...]

A : [...] l'enseignement supérieur [...]

AEK : le ministère de la culture et l'enseignement supérieur.

Abdelkader (AEK) utilise le terme « système » dans son énoncé, l'animatrice reformule en employant le terme « cycle » qui lui semble plus juste, son locuteur adhère « oui », mais il réutilise le même mot de son précédent énoncé : « système » et affiche une attitude communicative d'accord par laquelle il juge donc que les deux termes sont recevables. Il s'agit de reprise qui se fait dans la même langue et n'empêche pas un consensus entre les locuteurs, le malentendu a été repéré et levé par ces derniers. De plus par sa réponse « oui », puis sa reprise de l'unité de sa locutrice, Abdelkader cherche à construire une image de soi, à afficher une identité sociale valorisée pour négocier sa place dans l'interaction. Cette valeur relationnelle véhiculée par Abdelkader en vue de l'élaboration d'un consensus interactionnel est fréquente chez les locuteurs de notre corpus qui cherchent ainsi par leurs interventions à négocier leur place dans l'interaction.

A partir de ces extraits, nous pouvons dire, du point de vue de l'analyse du discours, qu'il est nécessaire de prendre en considération la totalité de l'échange pour pouvoir rendre compte de ses parties, mais aussi par la mise en évidence des comportements langagiers et aussi communicationnels des locuteurs.

5. Postures communicatives et langagières dans la gestion de l'inégalité :

En dépit de l'asymétrie des répertoires verbaux des interlocuteurs, des représentations qu'ils ont de leurs partenaires et de leurs interventions, des statuts et des places qu'ils occupent dans l'échange, nous pouvons signaler aussi l'émergence chez nos locuteurs, d'une part, des attitudes communicatives marquées par un comportement relationnel réciproque par lequel ils cherchent à maintenir l'échange de par la construction de leurs relations rôle et la négociation de leur place dans l'interaction. D'autre part, des attitudes langagières par lesquelles les locuteurs cherchent à gérer des moments gênants ou inconfortables d'incompréhension ou de malentendu dans l'échange.

5.1. Actes facilitateurs : compétences communicatives et compétences plurilingues :

Nous avons déjà souligné auparavant que les locuteurs pouvaient recourir à l'alternance et aux changements de langues comme acte facilitateur qui puisse permettre d'éviter l'incompréhension et d'assurer une meilleure dynamique de l'échange ceci par des paraphrases explicatives, des plaisanteries, de l'humour⁷⁵, une attitude qui leur permet ainsi de négocier leur place dans l'interaction, ce qui peut être aussi un indice de coopération de la part des interlocuteurs.

5.2. La longueur des énoncés : indice de (d'in)compétence et/ou d'insécurité linguistique ?

Ce paramètre permet d'une part de mesurer l'implication du locuteur dans l'échange, la monopolisation de la parole, mais aussi le rapport de place qui se traduit par la sécurité ou l'insécurité linguistique du locuteur en ce qui

⁷⁵ Voir les extraits 63-64-65.

concerne le choix et le changement de langage (par des tours de parole monolingues ou mixtes). En effet, l'insécurité linguistique est clairement affichée par des tours de parole inachevés, des hésitations ou des pauses comme peut l'illustrer l'extrait suivant :

Extrait 77 : (Emission 2 FR)

A : Bravo /merci beaucoup alors vous la guitare c'est / à quel âge vous avez commencé à jouer d'la guitare ?

Br : dix-sept ans / dix-huit ans.

A : Ah ! Quand même assez tard hein ?!

Br : oui.

A : pourquoi ?

Br : ché pas.

[Rire]

A : mais à quel moment vous avez senti le besoin ou que /vous aviez un don pour / euh jouer d'un instrument ?

Br : non je / euh je chantais avant et j'ai aimé /mais j'ai pas pu...

A : mais pourquoi avoir choisi de faire de rentrer dans un institut supérieur ?

Br : pac'que y'a la formation / y'a la formation et on apprend des choses qu'on peut pas apprendre qu ...

[...]

A : [...] de façon / empirique ?!

Br : oui.

A : y'a la théorie c'était assez important pour vous de connaître le solfège / de connaître les notes de connaître / eh ?

Br : oui bien sûr c'est pas pareil

Dans cet extrait, l'insécurité linguistique de Brahim (**Br**) est mesurable par la longueur de ses énoncés (« ché pas », « oui »), mais aussi par les

hésitations et les inachèvements, ceci dit son attitude langagière est fortement marquée par un caractère inconfortable voir gênant, il cherche à éviter le malentendu et ce par des réponses minimales. Brahim affiche aussi une attitude communicative par laquelle il cherche à sauver la face positive pour maintenir l'échange avec l'animatrice et ce dans le sens d'une convergence de codes. Par ailleurs ses interventions sont marquées par une valeur relationnelle dans la recherche d'un consensus interactionnel et ce par l'emploi de marque d'accord qui assurent le maintien de l'interaction en cours et structure la gestion des tours de parole, aussi l'insécurité linguistique n'empêche pas de maintenir le rythme de l'interaction.

5.3. Les marques d'accord et de désaccord : valeur relationnelle et discursive.

En effet les marques d'accord mais aussi de désaccord (oui, bien sûr, voilà, non / *ella*, *éh*, *hmm* ..) employées par les locuteurs ont une valeur relationnelle qui peut être bénéfique au maintien et au développement de l'interaction.

Extrait 78 : (Emission 3 AR)

A : *w Hatta el* (et aussi le) *maquillage n'ti ediril'ha n'ti zeyentil'ha ?* (c'est toi qui lui en met c'est toi qui la prépare ?)

S : *ella / lala* (non non) *trouH çand* (elle va chez) *la coiffeuse.*

A : *éh !* (oui !)

S : *taçmel el* (elle fait le) *maquillage we dji iya ma taçmelch el* (et elle vient mais elle ne fait pas de) *chignon.*

L'unité « *éh / oui* » de l'animatrice permet la relance de l'interaction, ces marques d'accord ou de désaccord peuvent apparaître seules ou associées avec

d'autres unités pour réguler l'échange et assurer la dynamique interactionnelle comme « voilà » dans l'extrait suivant :

Extrait 79 : (Emission 4 AR)

A : *yaçni Hatta ettasmiyat taç el alwan z'men chabine el kemmouni / ziti* (c'est-à-dire même les noms des couleurs de l'époque était jolies couleurs cumin couleur d'huile)

S : *chetti ?!* (tu as vu)

A : *naçam* (oui)

S : *voilà / le vert le vert bouteille c'est un vert bouteille kichghol mayel l'* (à peu près qui ressemble à) *vert militaire n'semiwah el kemmouni* (on l'appelle couleur cumin).

Ces indices de gestion de l'inégalité peuvent renseigner sur les moyens mis en œuvre par les locuteurs afin d'éviter les malentendus ainsi que la résolution des problèmes qui surgissent de ces opérations d'encodage et de décodage lors des processus de production et de compréhension, processus que certains considèrent comme complémentaires ou bien alors comme réversibles (Heredia-Deprez, 1990 : 234-235).

6. L'alternance de codes comme stratégie d'évitement des malentendus :

Nous avons déjà explicité dans le chapitre précédent que le malentendu et l'incompréhension ne sont pas à considérer comme des cas particuliers, au contraire, il s'agit de phénomènes inhérents au fonctionnement même de l'interaction et sont plus fréquents que le nombre de traces qu'ils laissent dans le discours (Marty Laforest et Diane Vincent, 1999). Cependant, l'incompréhension et le malentendu contraignent la structure des échanges

interactionnelles et ce par les tentatives de résolution, de gestion et souvent d'évitement de ces phénomènes par les interlocuteurs.

Nous avons remarqué de par l'analyse de notre corpus que le choix ou l'alternance de codes qui s'opèrent lors des échanges entre locuteurs pouvaient être motivés par le souci de concision de l'énoncé et l'assurance de la coïncidence entre la production de l'énoncé par le locuteur et son interprétation par son interlocuteur. Pour cela le locuteur fait recours à une langue autre que la langue de base par des tours de parole monolingues ou mixtes, il répète le même message dans les deux langues, explique autrement, élimine une ambiguïté ou s'assure que son message ait bien été interprété par son partenaire.

Ainsi, la résolution des problèmes de compréhension occupe une place considérable dans ce type d'échange, elle peut devenir un enjeu nécessaire à la conversation, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les malentendus peuvent ainsi devenir des facteurs dynamisants des interactions même si selon Mikaël Bakhtine (1978 : 105), la résolution de ces phénomènes devient alors « un problème indépendant et qu'elle détourne le discours de son travail créateur sur l'objet lui-même »

6.1. Choix et changement de langue pour éviter le malentendu :

Le recours à une langue autre que la langue de base dans une intervention de type intra-intervention peut être par souci de concision où le locuteur, par appréhension d'un éventuel malentendu, change de langue pour s'assurer de la compréhension de son énoncé par son interlocuteur. Observons, ainsi les extraits suivants :

Extrait 80 : (Emission 4 AR)

S : *derwek / rahi fel* (maintenant elle est dans le) cortège *we ana rani sabqat'ha rani* (et moi je l'ai devancée je suis) en voiture *rani sabqet'ha bach*

n'çaredel'ha fel (je l'ai devancée pour l'accueillir dans l') la salle.

Dans cet extrait Souad (S) utilise les éléments « cortège » et « la salle » dont l'utilisation est fréquente dans les pratiques langagières des locuteurs algériens, ils sont empruntés et insérés aux segments de la langue d'accueil : l'arabe, sachant que leurs équivalents respectifs dans cette même langue sont inutilisés voir peu probables.

Extrait 81 : (Emission 6 AR)

Sd : çala moustawa el çassaba derna wiHda khassa li nadafa / çala moustawa el çassaba el baladiya el waHida çala moustawa el Djazair elli çandha wiHda (au niveau de la Casbah on a fait une unité spéciale d'hygiène au niveau de la Casbah la seule commune au niveau d'Alger qui a une unité) mahich (ce n'est pas) section hadi hiya (c'est ça)

Dans cet extrait Saïd (Sd) insiste sur la distinction entre les termes « unité » et « section », il utilise d'abord en arabe le terme « *wiHda* » qu'il traduit en français par « unité » puis l'oppose à « section » pour s'assurer que ses locuteurs ont bien saisis la nuance entre les deux termes et comprennent son message.

Extrait 82 : (Emission 2 FR)

A : en tout cas il est élégant il porte un jolie costume / il a une très belle coiffure il est très beau Abdelwahab [rire] et je suis sûr que votre passion pour votre instrument *el çoud* / (le luth) qui est un instrument eh / emblématique eh dans la musique arabe...

L'animatrice (**A**) dans l'extrait 82, intervient en français puis alterne de code avec l'arabe pour désigner l'instrument de musique de son interlocuteur « el çoud /le luth », elle s'assure ainsi que les auditeurs comprennent bien de quel instrument joue Abdelwahab, de même émerge la fonction emblématique de l'alternance de codes ou l'animatrice se réfère à la place qu'occupe cet instrument dans la musique arabe.

Par contre, nous avons déjà démontré que le choix de langue par une intervention inter-intervention pouvait être requis comme stratégie d'évitement de malentendu dans l'extrait 46, de l'émission d'expression francophone, où l'animatrice s'adapte au choix linguistique de son locuteur Abdelwahab dont les tours de paroles sont monolingues en arabe, elle choisit la langue arabe pour converger vers ce dernier et assure ainsi le développement de l'interaction.

On peut considérer que le processus de compréhension de la part de l'animatrice est actif⁷⁶ car elle réagit par son changement de langue dans le but de converger vers son interlocuteur, influencée donc par le parler de ce dernier. Nous pouvons ainsi dire à la suite de Heredia-Deprez que « la confrontation de sa parole avec la parole d'autrui a une influence sur le style de chacun » (Heredia-Deprez, 1990 : 236)

6.2. Répétition d'un élément dans les deux langues :

Le locuteur peut répéter littéralement un segment ou une unité de son message dans les deux langues en présence et ce dans le même tour de parole afin d'augmenter le potentiel référentiel et éviter l'incompréhension comme peuvent le montrer les extraits suivants :

⁷⁶ Heredia-Deprez réfute la conception passive de la compréhension par certains chercheurs qui attribuent par ailleurs un caractère actif à la production.

Extrait 83 : (Emission 6 AR)

A : *kafaet djazairia ? (compétences algériennes ?)*
 Sd : *kafaet / maça marakiz ettakouine el mihani çala moustawa wilayet el djazair qomna biçidet çamaliyate ettejir (compétences / avec les centres de formations professionnelles au niveau de la wilaya d'Alger on a fait plusieurs opérations de chaulage) chaulage çala moustawa el qassaba (au niveau de la Casbah)*

Dans cet extrait de l'émission arabophone « 100% Djazairi » Saïd (Sd) répète « *ettejir* » en français « chaulage » pour s'assurer que ses locuteurs comprennent exactement de quelle opération de rénovation il est en train de parler.

Extrait 84 : (Emission 6 AR)

Sd : *fi itar açmal hadihi elledjna tamma tansib arbaçat lidjane farçiya / ellidjna el farçiya li chabakat (dans le cadre de travail de ce comité on a postulé quatre branches de comité / une branche pour les réseaux) les réseaux taHt riasset el moudir el çam li erray li wilayet el Djazair/ elledjna el farçiya lil momtalaket elli yatarassouha el moudir amlak eddawla liwilayet el Djazair / elledjna el farçiya el mokalafa li tarHil wa el (présidée par le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger une branche du comité des propriétés présidée par le directeur des propriétés d'Etat de la wilaya d'Alger la branche du comité responsable du déménagement et du) recensement yatarassouha el wali el mountadeb li Bab el Oued wa elledjna el akhira elli tamma tanciboha Hawali çandha sana hiya elledjna el farçiya li içadet iHyae el qassaba (présidée par le vice wali de Bab el Oued et le dernier comité qui a été postulé il y a environ une année c'est une branche du*

comité de revitalisation de la Casbah) la revitalisation.

Dans cet extrait Saïd (**Sd**) a répété l'unité de l'arabe « *chabakat* » en français « réseaux » pour faciliter la compréhension de son message, ainsi que les éléments « revitalisation » qu'il a d'abord donné en arabe « *içadet aHyae* » puis en français dans le but de s'assurer de la compréhension de son message. Par contre l'unité « recensement » a été employée par Saïd en français sans donner d'équivalent en arabe et ce soit par souci de concision où il recourt directement à la L₂, soit parce qu'il n'arrive pas à retrouver l'équivalent en arabe.

Extrait 85 : (Emission 4 AR)

L : *el mouhim kayen daymen had* (le plus important c'est qu'il y a toujours ce) le côté mythique *yaçni el janib el oustouri elli yemchi maça libes el çarous* (c'est-à-dire le côté mythique qui va avec l'habit de la mariée)

Dans cette émission d'expression arabophone Louisa (**L**), emploie le segment en français « le côté mythique » qu'elle répète en arabe « *el janib el oustouri* » pour s'assurer de sa compréhension par ses locuteurs.

Nous remarquons ainsi que les locuteurs, de par la répétition de leur message ou un segment de leur message dans les deux langues en usages, affichent une attitude langagière mais aussi communicative par laquelle ils estiment que leur statut dans les différents échanges implique la nécessité d'expliquer aux interlocuteurs une notion propre au domaine de leur spécialité respective afin d'augmenter le potentiel référentiel et éviter ainsi toute confusion ou malentendu.

6.3. Expliquer autrement et éliminer une ambiguïté :

Lors des interactions verbales de nos locuteurs des émissions radiophoniques, nous avons relevé des passages dans lesquels les locuteurs ressentent la nécessité de revenir sur leurs propos, d'expliquer ou de réexpliquer un énoncé, d'employer d'autres mots pour arriver à faire passer leur message, qu'il leur semble être mal interprété par leur locuteur comme peut le démontrer l'extrait suivant :

Extrait 86 : (Emission 4 AR)

S : hadouk ysimiwah laçkar hadak (ils l'appellent le rouge celui-là) le rouge n'zidou (on rajoute) les p'tits euh / p'tits points blancs yaçni khemsa khemsa Hatta fe chenaïf yaçamlou khemsa yaçni ramz l' / n'samiw çaliha el khemsa we hiya erremz taç'ha taç el Hachma / zaçma (c'est-à-dire cinq cinq même sur les lèvres ils mettent cinq c'est-à-dire contre le mauvais œil et elle symbolise la virginité c'est-à-dire c'est une jeune fille) hadi (celle-là)

A : yaçni t'baçad el çin ?! (c'est-à-dire contre la mauvais œil ?!)

S : t'baçad el çin ! (contre la mauvais œil !)

A : naçam (oui)

S : we belli hadik (et aussi que celle-ci) c'est une jeune fille we rahi machya tezewedj yaçni Hatta el m'ra elli t'koun m'zewdja ma n'çawdouch naçamloulha dak laçkar (et elle va se marier c'est-à-dire même la femme qui est déjà mariée on ne lui remet plus ce rouge ou ce maquillage.)

Dans cet extrait Souad (S) explique un rituel qui se fait lors du mariage tlemcenien où l'on maquille la mariée en lui mettant un rond rouge sur chaque joue avec cinq points blancs contre le mauvais œil, mais aussi et surtout comme symbole de sa virginité. Souad emploie le terme « *Hachma* » en arabe

(équivalent à peu près de « virginité ») qu'elle reformule par le segment « jeune fille » en français, mais l'animatrice semble ne pas avoir bien compris : « *t'baçad el çin ?!* » (contre le mauvais œil ?!), Souad reprend son explication en arabe « *rahi machya tezewedj ...* » (elle va se marier..) où elle explique que ce rituel est réservé aux jeunes filles seulement qui se marient pour la première fois pas pour les femmes déjà mariées.

Il s'agit donc d'un malentendu qui a été perçu et levé par l'un des locuteurs, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres situations où le malentendu n'est pas détecté mais peut être surmonté s'il n'influe pas sur le développement et la dynamique de l'interaction. Autrement dit « incompréhensions et malentendus (relevés) agissent alors comme des troubles du dialogue qui nous permettent d'en saisir plus intimement le fonctionnement » (Heredia-Deprez, 1990 : 234-235).

L'une des attitudes observée aussi chez nos locuteurs est le souci de la concision par l'évitement de malentendu et d'incompréhension, ainsi le locuteur appréhende la non-compatibilité des interprétations et veille à éliminer toute ambiguïté qui semble menacer sa production en essayant de trouver les mots justes, précis pour arriver à la compréhension de ses énoncés. Cette attitude d'anticipation de malentendu peut être explicitée dans les extraits suivants :

Extrait 87 :(Emission 1 FR)

Ba : *wa n'doun yaçni* (et je pense que c'est-à-dire) nous dans la civilisation musulmane *naçtiw ahamiya kbira* (on donne beaucoup d'importance) *el* (à) écoute *el* (la) compétence de l'écoute / eh / donc eh on préfère utiliser *el moustalah n'taç essamaç essoufi* (le terme de « *essamaç essoufi* ») je pense / eh / et il convient mieux il est plus exacte pac'que c'est des moments de spiritualité de spiritualité c'est des moments où l'âme va plus loin.

Dans cet extrait Boudiba (**Ba**) explique dans un commentaire métalinguistique pourquoi l'appellation « *essamaç essoufi* » conviendrait mieux à cette musique sacrée. Cette appellation qui, selon lui, semble refléter ce qu'est vraiment le chant sacré : « des moments de spiritualité c'est des moments où l'âme va plus loin ».

Extrait 88 : (Emission 1 FR)

S : « qarafou el khataya » // c'est le voyeur // eh comment dirais-je eh [...]

Ab : [...] des péchés des fautes ?! [...]

S : [...] des /des [...]

A : [...] des péchés ?! [...]

Ab : [...] des péchés / des fautes ?! [...]

S : [...] des péchés / c'est plus si je dois véritablement le traduire après l'avoir lu c'est véritablement le voyeur de la débauche.

Siham (S) cherche à traduire de l'arabe au français le titre du roman qu'elle présente dans l'émission, mais par souci de concision elle essaye de trouver les mots justes, ses interlocuteurs interviennent pour l'aider, ils proposent les termes: « péchés », « fautes » mais elle finit par trouver la traduction qui conviendrait le mieux au titre du roman et résumer le plus fidèlement possible l'histoire qu'y est racontée.

6.4. S'assurer que le message est bien compris :

Dans le but d'éviter le malentendu, il arrive parfois que les locuteurs insistent sur un segment de l'énoncé, le répètent plusieurs fois dans la même langue ou dans l'autre langue, l'illustrent par des exemples ou même demandent directement à leur interlocuteur s'il a bien compris le message comme peuvent le montrer les extraits suivants :

Extrait 89 : (Emission 5 AR)

N : *kanet z'men teçtamed çala el bassata aktar / çala el bassata aktar we douk yeçtam dou çala l' (à l'époque c'était beaucoup plus la simplicité et maintenant elles utilisent le) materiel fhemtini ? kanet (tu m'as compris ? elles étaient) par exemple ki n'Hafef le r'jel n'Hafefel'hom bel (quand je coiffais les hommes je les coiffais avec la) tendeuse manuelle taç el yed (manuelle) we dok welat taç (et maintenant c'est devenu de) trissité (électrique)*

Dans cet extrait Nesro (N) coiffeur explique qu'avant la coiffure se faisait avec des moyens simples « *el bassata aktar / plus simple* » qu'il répété deux fois en arabe, par contre maintenant on fait recours au matériel de coiffure, il utilise ainsi le terme « matériel » par opposition à l'idée de « simple / *bassata* » pour s'assurer que son message est bien compris, il demande même à sa locutrice si elle a bien saisis le sens de son message « *fhemtini ? / tu m'as compris ?* », il enchaîne ensuite avec un exemple qui illustre ses propos : « la tendeuse manuelle » qu'il reformule en arabe « *taç el yed* » et oppose à « *taç trissité / (électrique)* ».

Extrait 90 : (Emission 1 FR)

B : L'art musulman c'est l'art graphique *el mounemnamet wa / kol ma çandou çalaça bel khototiya el moçasra* (les miniatures et tous ce qui a une relation avec la calligraphie contemporaine).

A : la calligraphie ?!

B : Eh /de plus aussi *çandna* (nous avons) une série de conférences qui débattent des sujets de « *soufi* » (chant sacré).

Ici le terme « graphique » est employé par Boudiba (B) puis expliqué en arabe « *el mounemnamet wa kol ma çandou ...* », jusqu'à ce que l'animatrice

intervient avec le terme « calligraphie », qui normalement convient à Boudiba et lui confère que son énoncé ait bien été interprété puisqu'il reprend la parole pour parler d'autre chose.

Extrait 91 : (Emission 4 AR)

L : el alwan elli qalet çaliha yaçni alwan / bahidja awalan wa taHmil asmae l' // (les couleurs dont elle parle c'est-à-dire des couleurs / vives premièrement et elles portant le nom de) mawad tabiçiya lianaha fi el asl el alwan kanet tabiçiya ma kanch (des produits naturels par ce qu'à l'origine les couleurs étaient naturelles il n'y avait pas) les produits de synthèse hadou ma n'lawnouch el achiyae mel (on ne teint pas les objets avec le) mawad kimawiya n'lawnouha min mawad tabiçiya lidalik el qermdi kima t'koul hiya y'chebbah lel qermoud (des produits chimiques on les teint avec des produits naturels c'est pour cela le grena comme elle dit ressemble à la couleur des tuiles) grena ychebbah el qermoud (ressemble aux tuiles) pac'que kanou ydiroulou madda taç ettabiça elli t'chebbah lel qermoud (ils lui mettaient une matière naturelle qui ressemble à la couleur des tuiles).

Louisa (L) parle de la méthode de coloration des textiles qui se faisait à l'époque avec des produits naturels. Le fait qu'elle répète le segment en arabe « *mawad tabiçiya* / produits naturels » ou « *tabiça* / nature » plus de quatre fois dans le même énoncé, qu'elle l'oppose une fois à « *mawad kimawiya* / produits chimiques » et une fois à « produits de synthèse » en français, ce comportement langagier montre qu'elle insiste sur l'explication de par la reformulation ou la reprise et le recodage de ses propos pour s'assurer que son message est bien compris. La répétition et la reformulation augmente le potentiel référentiel par le recours à plusieurs termes pour se faire comprendre. De tels comportements

relèvent tout autant d'une compétence communicationnelle de nos locuteurs qui veillent à assurer la compréhension de leurs messages en évitant d'éventuels malentendus, que d'une compétence linguistique par laquelle ils mobilisent l'ensemble des ressources de leurs répertoires verbaux.

Nous avons démontré dans cette dernière partie de l'analyse que l'alternance et le choix de langue a pour fonction d'éviter l'incompréhension et le malentendu dans l'interaction bilingue des locuteurs algériens dans les conversations radiophoniques d'expression arabophone et/ou francophone. Nous avons aussi explicité les attitudes langagières mais aussi communicatives des interlocuteurs des émissions radiophoniques qui se complètent pour atteindre un but communicationnel.

En effet, à partir de l'analyse des indices qui permettent la gestion de l'inégalité linguistique des locuteurs et les moyens mis en œuvre pour y remédier, il est apparu que les locuteurs affichent diverses compétences complémentaires. Une compétence langagière (bilingue) par la mobilisation des ressources des répertoires verbaux et ce malgré les usages différents que font les locuteurs des langues en présence, une compétence communicationnelle (pragmatique) quant à la gestion du malentendu pour assurer la dynamique de l'interaction, mais aussi une compétence sociale (ou relationnelle) par laquelle s'établissent des relations rôles et la négociation de places des locuteurs dans l'échange verbal.

L'alternance de codes étant considérée comme compétence langagière est une stratégie de gestion de l'inégalité et du malentendu relevant ainsi d'une compétence pragmatique et sociale. Il faut aussi signaler que cette compétence sociale peut se réaliser au dépend des deux autres, c'est-à-dire que les locuteurs ont parfois (consciemment ou non) pour objectif premier la construction d'une image sociale qui prime sur celui de communiquer des informations ou de produire des énoncés syntaxiquement correctes mais qui, dans tous les cas, veillent à assurer la dynamique des échanges.

CONCLUSION

CONCLUSION

A partir d'un corpus constitué de conversations tirées de deux émissions radiophoniques algériennes d'expression francophone et arabophone, cette recherche a permis de décrire et d'analyser les pratiques langagières des locuteurs participants aux deux émissions, en se focalisant sur les alternances et les choix de langue comme stratégie communicative déployée pour éviter le malentendu et assurer le dynamisme des interactions.

L'analyse quantitative a permis de constater que les échanges entre les locuteurs sont fortement imprégnés du caractère mixte ou bilingue de leurs interventions, que ce soit pour les émissions d'expression francophone ou arabophone. Ainsi, l'émergence de la langue enchâssée est un phénomène récurrent, parfois nécessaire, voir même relevant d'une habitude verbale dans les énoncés des locuteurs algériens lors de conversations radiophoniques.

L'analyse qualitative vient compléter la première par l'analyse des différents types et fonctions des alternances de codes, leurs récurrences ainsi que leur rôle et les stratégies déployées afin d'éviter d'éventuels malentendus en interaction.

L'analyse des différents types d'alternances codiques tirées du corpus révèle que lorsqu'une unité linguistique est empruntée à la langue source, elle est intégrée dans l'organisation syntaxique de la « langue cible » et fonctionne comme une véritable marque transcodique. Cependant il faut signaler que l'organisation structurelle des énoncés est imprévisible et éphémère car elle dépend des différents paramètres de l'échange (participants, contextes, buts, etc.).

Concernant les fonctions des alternances codiques qui se dégagent du corpus en présence sont plus au moins relatives à la ligne éditoriale de chaque émission. Dans les émissions d'expression francophone, nous avons remarqué que trois fonctions y étaient pertinentes ou récurrentes dans le choix et le changement de langue : la fonction identitaire ou emblématique et le marquage de l'appartenance auxquelles les locuteurs font recours consciemment ou non pour afficher une identité et une appartenance socioculturelle. La troisième fonction qui est récurrente c'est l'humour et les plaisanteries qui caractérisent l'alternance de code du français à l'arabe.

Dans les émissions d'expression arabophone, le recours à la langue française se fait beaucoup plus par des segments ou unités qui sont largement employés dans les pratiques langagières des locuteurs Algériens et qui deviennent spontanées. Ils se font donc naturellement parfois même inconsciemment, comme les emprunts insérés, intégrés, les connecteurs, les interjections, les répétitions. Cela dit, il est tout à fait clair que dans les six émissions d'expression francophone ou arabophone les locuteurs recourent à l'alternance et aux choix de langues en partie comme stratégie communicative pour gérer l'inégalité linguistique en mobilisant l'ensemble des ressources des répertoires verbaux afin d'éviter le malentendu et l'incompréhension et par là assurer le maintien de l'interaction.

Les pratiques langagières est communicationnelles des locuteurs révèlent un caractère coopératif dans le but d'atteindre des objectifs communicationnels voire relationnels. En effet les locuteurs affichent une compétence bilingue par la mobilisation de l'ensemble de leurs ressources du répertoire verbal, une compétence communicative à savoir la gestion de ces inégalités linguistiques dans l'organisation de la parole en interaction afin d'éviter le malentendu et l'incompréhension. La compétence bilingue est aussi un indice d'une compétence relative à la construction des rapports sociaux.

Le but visé par les alternances et les choix de langues des animatrices a beaucoup plus une valeur communicative et pragmatique par laquelle elles cherchent à attirer l'attention de l'interlocuteur, à l'impliquer davantage dans l'échange, à accroître le potentiel référentiel en vue de l'amener à collaborer pour livrer des informations et maintenir l'échange. Par ailleurs, l'alternance codique émanant des pratiques langagières des locuteurs a davantage une valeur relationnelle par laquelle ils cherchent à construire une image de soi par leurs relations rôle et la place qu'ils occupent dans l'émission (ce qui n'est pas le cas des animatrices car leur place est déjà déterminée par le protocole de l'émission), à construire une identité sociale valorisée par l'utilisation des langues en présence. En dépit des asymétries des répertoires verbaux, leurs conduites sont marquées par leur caractère réciproque de partage implicite de valeurs socioculturelles et idéologiques.

D'une façon générale, l'analyse des données a permis de mettre en évidence les manifestations de l'alternance et du choix de langue dans les conversations radiophoniques algériennes d'expression francophone ou arabophone ainsi que la mobilisation des ressources des répertoires verbaux et la gestion des inégalités linguistiques évitant par-là les malentendus.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ABBES-KARA, A-Y. (2004) : « L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne », in Henri BOYER, *Langues et contact des langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestion*, Paris, L'Harmattan, pp.31- 38.
- ALI-BENCHERIF, M-Z. (2016) : « Les langues et les médias en Algérie au prisme de l'action glottopolitique », in *Langues et mutations sociopolitiques au Maghreb*, Chérif SINI et. Foued LAROUSSI (dirs), France, Rouen, PURH, pp. 13-34.
- ALI-BENCHERIF, M-Z. et MAHIEDDINNE, A. (2016) ; « Représentations des langues en contexte plurilingue algérien », in *Circula*, n°3, pp.163-196.
- ALI-BENCHERIF, M-Z. (2009) : *L'alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/ non-immigrés*, Thèses de doctorat en sciences du langage, Université de Tlemcen.
- AUER, P. (1996) : « Bilingual conversation, dix ans après », in *AILE*, n°7, *Le bilinguisme*, pp.9-34.
- BANGE, P. (1992) : « A propos de la communication et de l'apprentissage en L2, notamment dans ses formes institunelles », in *AILE*, n°1, pp.53-86.
- BAYLON, C. (1996) : *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan, 2^{ème} édition.
- BERQUE, J. (1979) : « Logiques plurales du progrès », in *Diogène*, n°79, pp.3-26.
- BILLIEZ, J & MILLET, A. (2001) : « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », in Danièle, MOORE, *Les représentations des langues et de leur apprentissage : référence, modèle, données et méthode*, Paris, Didier.
- BILLIEZ, J. (2007) : « Etre plurilingue, handicapé ou un atout » in, *Ecarts d'identité*, n° 111, pp. 80-90.
- BLOM, J-P & GUMPERZ, J-J (1972): Social meaning in linguistic structure: code- switching in Norway », in Jan Petter BLOM & John GUMPERZ (eds). *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*, Basil Blackwelle, pp.407-433.

-
- BOYER, H. (1996) : *Sociolinguistique, territoire et objets*, Paris, Delachaux et Nestlé.
- CHACHOU, I. (2016) : *La situation sociolinguistique de l'Algérie. Pratiques plurilingues et variété à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan.
- CHAKER, S. (1990) : *Imazighen Assa*, Alger , Bouchene.
- CHARAUDEAU, P. Maingueneau, D. (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, édition du Seuil.
- CHERIGUEN, F. (2008) : *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, OPU.
- CHERRAD- BENCHEFRA, Y. (2002) : « Paroles d'étudiants », in *Insaniyat*, n° 17- 18, *Langues et société*, Oran, CRASC, pp.111-128.
- COSTE, D. (2001) : *D'une langue à d'autres : Pratiques et représentations*, (Dir) Véronique Castellotti, Publication de l'Université de Rouen.
- DABENE, L. & BILLIEZ, J. (1984) : *Recherches sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration, Rapport de recherche pour la Mission Recherche Expérimentation, centre de Didactique des langues*, Université Stendhal-Grenoble.
- DABENE, L. (1994) : *Repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- DE HEREDIA – DEPREZ, CH. (1987) : « Du bilinguisme au parler bilingue » in, *Geneviève Vernes & Josiane BOUTET (éds), France pays multilingue T.2*, Paris L'Harmattan, pp. 91-127.
- DE HERIDIA- DEPREZ, CH. (1990) : « Influence de la migration urbaine sur la communication familiale : nouvelles normes, nouvelles forme, nouvelles stratégies » in, Louis- Jean CALVET & Caroline JUILLARD (éds) *Des villes et des langues*, Actes du colloque international Dakar, 15 et 17 décembre 1990, Paris, Didier Erudition, pp.567-576.
- DOURARI, A. (2003) : *Les malaises de la société algérienne, crise langue et crise d'identité*, Alger, Casbah.
- DUBOIS, J. et al. (2007) : *Linguistique & Sciences du langage*, Paris, Larousse.
- ELIMAM, A. (2004) : *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, Oran, Editions Dar El Gharb.
- FISHMAN, J.J. (1986): « Domains and the relationships between micro and macro sociolinguistics » in, Joshua GUMPEREZ & DELL HYMES (edits),

-
- Directions in sociolinguistics. *The ethnography of communication*, Basil Blackwell, pp.435- 453.
- GAJO, L. & MONDADA, L. (1998) : « Contexte, activités discursives et processus d'acquisition : quels rapports ? » in, *pratiques discursives et acquisition des langues étrangères*. Actes du X colloque international « Acquisition d'une langue étrangère » Besançon, 19-21 septembre 1996, pp.91-102.
- GARDNER- CHLOROS, P. (1983) : « Code-switching : approches principales et perspectives » in, *La linguistique*, vol 19, pp. 21-54.
- GILES, H. et al., (1987): « Speech accommodation theory: the first decade and beyond » in, *communication yearbook*, Sage Beverly Hills, Mc Laughin Ed, pp.13- 48.
- GILES, H et al., (1991): « Accommodation theory: communication, context, and consequence », in Howard GILES et al, *Context of accommodation*, Cambridge University. Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp.1- 68.
- GOFFMAN, E. (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne*. Vol 2. Les relations en public, Paris, Minuit.
- GRANDGUILLAUME, G. (1999) : « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national du Maghreb », in *International of journal sociology of language* n° 87, pp. 45-54.
- GROSJEAN, F. (1984 a) : « Le bilinguisme : vivre avec deux langues » in, *TRANEL*, n°7, Université de Neuchâtel, pp.15-41.
- GROSJEAN, F. (1984 b) : « Communication exolingue et communication bilingue » in, *Acquisition d'une langue étrangère (II)* Université Paris VIII et Université de Neuchâtel, pp. 49-61.
- GUMPERZ, J-J. (1982) : « Discours Stratégies. Studies in international Sociolinguistics », Cambridge University Press.
- GUMPERZ, J-J. (1989 a) : *Engager la conversation*, Paris, éditions de Minuit.
- GUMPERZ, J-J. (1989 b) : *Sociolinguistique internationale. Une approche interprétative* , Paris, L'Harmattan.
- HAGÈGE, C. (1996) : *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob.
- HAMERS, J & BLANC, M. (1980) : *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles : Mardaga.

-
- HYMES, D.H. (1984) : *Vers la compétence de communication*, Paris, HATIER / CREDIF.
- KERBRAT- ORECCHIONI, C. (1996) : *La conversation*, Paris, Seuil.
- KERBRAT- ORECCHIONI, C. (1998) : *Les interactions verbales*. 1, Paris, Armand Colin.
- LABOV, W. (1976) : *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LAFONT, R. (1978) : *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- LAFORST, M. VINCENT, D. (1999) : « Incompréhension et malentendu : deux manifestations de la Co-construction du sens. » in, *Langues et linguistique*, n°25, pp.111-144.
- LÛDI, G. (1987) : « Les marques transcodiques : regard nouveaux sur le bilinguisme » in, Georges LÛDI, (éd) : *Le parler bilingue*. Actes du colloque sur le bilinguisme, Université Neuchâtel, 20-22 septembre 1984. Max Niemeyer Verlag Tübingen, pp.1-21.
- LÛDI, G & PY, B. (2003) : *Etre bilingue*, Berne, Peter Lang.
- MACKEY, W. (1976) : *Bilinguisme et contact de langues*, Paris, Klincksieck .
- MAINGUENEAU, D. (1991) : *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MILIANI, M. (2002) : « Le français dans les écrits des lycéens : langue étrangère où s'abîmer ? », in *Insaniyat, Langues et société* N° 17-18, Oran, CKASC.
- MILLER, C. (2010) : « Langues et médias dans le monde arabe / arabophone. Entre idéologie et marché, convergences dans la glocalisation ? », in *Langues et médias en méditerranée*, L'Harmattan, colloque 12-14 Mai 2010 à Ouarzazate.
- MONDADA, L. (1995) : « Pour une approche des formes linguistiques dans les dynamiques internationales » in, LORENZA MONDADA (éd). *Cahiers de l'ILSL*, n° 7, *Formes Linguistiques et dynamiques interactionnelles*, Université de Lausanne, pp. 1-18.
- MONDADA, L. (2000) : « Pour une approche des activités de catégorisation » in, Laurent GAJO & Lorenza MONDADA, (éd), *Interactions et acquisitions en contexte. Modes d'appropriation de compétences discursive plurilingues par des jeunes émigrés*, éditions Université Fribourg Suisse, pp. 99-127.
- MORSLY, D. (2000) : « L'Algérie : laboratoire de planifications linguistiques », in *La consistance des langues dans l'espace francophone, approche macro sociolinguistique*. Textes réunis par P. DUMOWT, et C. SANTODOMINGO, AUPELF- UREF, pp.230-285.

-
- MYERS – SCOTTON, C. (1993): « Social motivations for code switching », in *Evidence from Africa*, Clarendon Press Oxford.
- ONYSKO, A (2006) : « English code-switching in the German news magazine *Der Spiegel* », Australia, Universität Innsbruck.
- OESCH SERRA, C & PY, (1996) : « Acquisition et interaction en langue étrangère », in *Le bilinguisme* n° 7, pp.3-7.
- PEKAREK, S. (1999) : « Stratégies de communication bilingue en classe de L₂ ? Enjeux acquisitionnels et enjeux communicatif » in, *AILE* numéro spécial du 8^{ème} colloque Eurosla V 1, pp.127-140.
- POPLACK, S. (1988) : « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », in *Langage et société* n°43, pp.23-46 .
- PORQUIER, R. (1984) : « Communication exolingue et apprentissage des langues » in, *Acquisition d'une langue étrangère (II)*, Université Paris VIII et Université de Neuchâtel, pp.17-47.
- PORQUIER, R & PY, B. (2004) : *Apprentissage d'une langue étrangère : contexte et discours*. Paris, Didier.
- PY, B. (2000) : « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques » in, Bernard PY, (éd), *TRANEL*, 32, Analyse conversationnelle et représentation sociales. Unité et diversité de l'image du bilinguisme, Neuchâtel, pp.20-51.
- QUEFFÉLEC, A & al. (dir), 2002 : *Le français en Algérie Lexique et dynamique des langues*, Paris, Duculot.
- SEBIANE, H. (2015) : « Dynamique langagière et construction identitaire dans la communication médiatisée par ordinateur : le cas des internautes immigrés/non-immigrés », *Mémoire de Master 2 en sciences du langage*, Université de Tlemcen.
- TALEB IBRAHIMI, KH. (1994) : *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, Alger, Dar El Hikma.
- TALEB IBRAHIMI, KH. (1998) : « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens », in *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme* Hommage à Louise Dabéne. Textes réunis par Jacqueline BILLIEZ, CDL- LIDILEM, université Stendhal Grenoble, pp.231-240.
- VION, R. (1992) : *La communication verbale analyse des interactions*, Paris, Hachette.

WEINREICH, U. (1953) : *Languages in contact*, La Haye, Mouton.

YANAPRASART, P. (2003) : « Interaction exolingue et processus de résolution des malentendus » in, *Linx*, Revue des linguistes de l'université, Paris X Nanterre, pp.77-90.

ZIAMARI, K. (2008) : *Le codeswitching au Maroc, L'arabe marocain au contact du français*, Paris, L'Harmattan.

ملخص :

هذه المذكرة تندرج في مجال علم اللسانيات الاجتماعية وتداخل اللغات وتهتم بالمجال الإعلامي إنها تهدف الى تحقيق إختيارات وتداخلات لغوية مستعملة من قبل المستمعين الجزائريين أثناء محاورات إذاعية باللغة الفرنسية أو باللغة العربية . وتبرز أيضا في وظائف أخرى كالمحاورات العادية أو في شبكات التواصل أين يتم إختيار لغة أو أكثر وتكون ضمن خطط وإستراتيجيات هؤلاء المتحاورين لبلوغ الأهداف المقصودة . إن نتائج هذه التحليلات تظهر من جهة إختلافات في الرصيد اللغوي للمشاركين ومن جهة أخرى لتطوير أساليبهم في طرق التعبير المختلفة قصد تحقيق مرونة أكثر في عملية التخاطب : كاستعمال أكثر من لغة ولهجة في آن واحد. إن هذا المزج بين عدة لغات ولهجات غرضه إعطاء حرية أكثر للمتحاورين من أجل تطوير مناهج التعبير بإعطاء الحوار حيوية وحركية ومرونة من أجل رفع كل لبس او غموض فيه .

الكلمات المفتاحية : مزج واختيار بين اللغات، الوظائف، إختلافات لغوية، إستراتيجيات التواصل، الرصيد اللغوي،

تسيير الإختلافات اللغوية، اللبس او الغموض اللغوي.

Abstract :

This dissertation is about the field of sociolinguistic contact of languages with a focus on the media sphere. The objective of this dissertation is to report on the language choices and changes made by Algerian speakers during French and/or Arabic radiophonic conversations, namely the functions emerging from the alternation of codes as well as the communicative strategies engaged by these speakers to carry out their exchanges. The results of the analysis reveal on the one hand an asymmetry of the participants' verbal repertoires, as well as a set of interactional and conversational strategies they have deployed to manage these linguistic inequalities. On the other hand, it shows an interactional dynamic and a fluidity of verbal exchanges marked by the phenomenon of code switch is a strategy revealing itself as an index of a bi-plurilingual competence characterized by the engagement of verbal repertoire resources to avoid incomprehension and misunderstanding.

Keywords : Alternation and choice of language, functions, linguistic asymmetry, communicative strategies, verbal repertoire resources, management of linguistic inequality, misunderstanding.

Résumé :

Ce mémoire s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique de contact des langues et s'intéresse à la sphère médiatique. Il se donne pour objectif de rendre compte des choix et changements de langues opérés par des locuteurs algériens lors de conversations radiophoniques d'expression francophone et/ou arabophone, notamment des fonctions qui émergent de l'alternance de codes ainsi que les stratégies communicatives mobilisées par ces locuteurs pour mener à bien leurs échanges. Les résultats de l'analyse révèlent, d'une part une asymétrie des répertoires verbaux des participants, ainsi qu'un ensemble de stratégies interactionnelles et conversationnelles déployées par ces derniers pour gérer ces inégalités linguistiques, d'autre part, une dynamique interactionnelle et une fluidité des échanges verbaux marqués par le phénomène du codeswitch qui est une stratégie en soi et se révèle comme un indice d'une compétence bi-plurilingue qui se caractérise par la mobilisation des ressources des répertoires verbaux pour éviter l'incompréhension et le malentendu.

Mots clés : Alternance et choix de langue, fonctions, asymétrie langagière, stratégies communicatives, ressources de répertoire verbal, gestion de l'inégalité linguistique, malentendu .